

Annexe n° 4

Fiche loi ALUR - « Le paysage dans les documents d'urbanisme »

Le paysage dans les documents d'urbanisme

Vingt ans après la loi « paysages », la loi Alur vient renforcer méthodologiquement la prise en compte des paysages dans les documents d'urbanisme, consolidant ainsi la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, en particulier à travers les « objectifs de qualité paysagère » qu'elle introduit.

Entendu au sens de la Convention de Florence, le terme « paysage » désigne « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». Ainsi, « prendre en compte les paysages » signifie tenir compte des significations et des valeurs attachées à cette partie de territoire et partagées par une population.

Sur l'ensemble d'un territoire concerné par un document d'urbanisme, il peut s'agir d'appréhender plusieurs paysages (ou unités paysagères) et par ailleurs aussi bien des paysages considérés comme remarquables, que des paysages relevant du quotidien et des paysages dégradés. La manière de prendre en compte les paysages peut donc comprendre à la fois, sur un même territoire, des logiques de protection, mais également de gestion et/ou d'aménagement des paysages.

Les objectifs de qualité paysagère constituent des orientations stratégiques et spatialisées, qu'une autorité publique se fixe en matière de protection, de gestion ou d'aménagement de ses paysages. Ils permettent d'orienter la définition et la mise en œuvre ultérieure des projets de territoire au regard des traits caractéristiques des paysages considérés et des valeurs qui leur sont attribuées. Ainsi, ces objectifs de qualité paysagère peuvent par exemple initier et favoriser la transition énergétique dans les territoires ou encore faciliter la densification en identifiant les secteurs propices et en formulant des objectifs pour favoriser la qualité ultérieure des projets (énergétiques, immobiliers...).

La loi inscrit donc la prise en compte des paysages dans les documents d'urbanisme dans une approche concrète et opérationnelle, qui ne se limite pas à la préservation des paysages remarquables.

Ainsi, l'article L. 121-1 imposait dans sa version antérieure à la loi Alur un objectif en matière de qualité paysagère des entrées de ville. Avec la loi Alur, l'objectif de l'article L121-1 est étendu, et confère aux documents d'urbanisme et de planification un devoir en matière de **qualité paysagère sur l'ensemble du territoire**, en cohérence avec la Convention européenne du paysage qui invite à porter une égale attention à l'ensemble des paysages, qu'ils soient considérés comme remarquables, du quotidien ou dégradés.

« Les schémas de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme et les cartes communales déterminent les conditions permettant d'assurer, dans le respect des objectifs du développement durable :

[...]

1^{er} bis) la qualité urbaine, architecturale et paysagère, **notamment** des entrées de ville. »

Après avoir réaffirmé au rang des principes généraux des documents d'urbanisme les préoccupations que ceux-ci doivent satisfaire en matière de qualité paysagère, la loi Alur précise et décline la manière d'appréhender le paysage dans les différents documents d'urbanisme et de planification.

1. Le champ d'application

Les apports de la loi Alur en matière de paysage sont significatifs et concernent ainsi l'ensemble des pièces des SCoT (1.1.) et des PLU (1.2.). Par ailleurs, la loi comprend également une disposition visant à conférer aux agences d'urbanisme un rôle en matière de diffusion et d'innovation s'agissant des outils et méthodes propres à la démarche paysagère.

1.1. Le paysage dans les SCoT

En introduisant dans les SCoT l'obligation de formuler des « objectifs de qualité paysagère », la loi Alur traduit un des engagements majeurs de la Convention européenne du paysage dans le droit français.

Cet engagement d'intégrer les préoccupations paysagères dans les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme et dans toutes les politiques pouvant avoir un effet sur les paysages, se décline par ailleurs en dispositions spécifiques pour tenir compte d'enjeux particuliers.

1.1.1. Rapport de présentation du SCoT

Le rapport de présentation vise à expliquer les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et le document d'orientation et d'objectifs au regard des dynamiques en cours, des besoins répertoriés et de l'état initial de l'environnement notamment. Il doit donc notamment justifier les objectifs de qualité paysagère retenus.

Mais la loi Alur introduit également un élément nouveau, au regard des objectifs qu'elle poursuit en matière de lutte contre l'étalement urbain.

L'article L. 122-1-2 relatif au rapport de présentation du SCoT est en particulier modifié. La loi oblige désormais à identifier au sein du SCoT des secteurs de densification en prenant en compte en particulier **la qualité des paysages** : le rapport de présentation du SCoT « **identifie, en prenant en compte la qualité des paysages** et du patrimoine architectural, **les espaces dans lesquels les plans locaux d'urbanisme doivent analyser les capacités de densification** et de mutation en application de l'article L. 123-1-2 ».

L'approche paysagère est particulièrement intéressante pour permettre cette première étape d'identification des secteurs avec un potentiel de densification. En effet, alors que la densification est un sujet particulièrement complexe à appréhender et qu'il est assez fréquent de mesurer une différence entre la densité réelle et la densité ressentie ou vécue, il importe de prendre en compte à cette étape du SCoT, les différentes structures paysagères ou éléments de paysage susceptibles d'expliquer cette différence entre une réalité matérielle et un paysage vécu.

1.1.2. Projet d'aménagement et de développement durables du SCoT : Les objectifs de qualité paysagère

Alors que le PADD du SCoT devait, dans l'article L. 122-1-3 antérieurement en vigueur, fixer les objectifs des politiques « de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages », l'article L. 122-1-3 modifié prévoit que **le PADD du SCoT devra désormais fixer des « objectifs de qualité paysagère »**.

La loi Alur précise ainsi l'approche qui devra être retenue par les auteurs d'un SCoT en matière de paysage.

Conformément à la définition de la Convention européenne du paysage, par « objectif de qualité paysagère » est désigné « la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie ». Cela signifie notamment que les objectifs de qualité paysagère peuvent relever de la protection, de la gestion et/ou de l'aménagement des paysages.

1.1.3. Document d'orientation et d'objectifs : les objectifs de qualité paysagère

Le document d'orientation et d'objectifs (DOO) du SCoT peut déjà « définir les conditions de valorisation des paysages » en application de l'article L. 122-1-4, article inchangé par la loi Alur.

Il peut désormais affiner les objectifs de qualité paysagère formulés dans le PADD, en application de l'article L. 122-1-5 modifié.

1.1.4. Document d'orientation et d'objectifs : localisation préférentielle des commerces

L'article L. 122-1-9 du code de l'urbanisme et l'article L. 752-1 du code de commerce sont modifiés.

Le document d'orientation et d'objectifs est modifié en matière d'équipement commercial et artisanal. Les documents d'aménagements commerciaux et les zones d'aménagement commercial qu'ils pouvaient fixer disparaissent. Les localisations préférentielles des commerces doivent être plus strictement définies.

Si les zones d'aménagement commercial étaient « définies en considération des exigences d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement ou de qualité de l'urbanisme spécifiques à certaines parties du territoire couvert par le schéma » en application du II de l'article L. 752-1 en vigueur antérieurement à la loi Alur, l'approche paysagère n'y était qu'implicite.

Il incombe désormais au DOO du SCoT de :

- définir, en cohérence avec les objectifs de qualité paysagère formulés, des localisations préférentielles des commerces **en prenant en compte les objectifs de préservation des paysages** ;
- déterminer des conditions d'implantation des équipements commerciaux à fort impact sur l'aménagement **relatives à la qualité paysagère des projets**.

1.2. Le paysage dans les plans locaux d'urbanisme

1.2.1. Orientations générales en matière de paysage dans le projet d'aménagement et de développement durables du PLU

Avec la modification de l'article L. 123-1-3 du code de l'urbanisme, **le paysage fait son apparition parmi les orientations générales que doit définir le projet d'aménagement et de développement durables du PLU.**

Le premier alinéa de l'article L. 123-1-3 est ainsi rédigé :

« Le projet d'aménagement et de développement durables définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, **de paysage**, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. »

Ainsi, dans le prolongement des objectifs de qualité paysagère introduits dans le SCoT, le PADD du PLU doit également, à son échelle et dans le respect du principe de subsidiarité, décliner et formuler explicitement des orientations en matière de protection, de gestion et/ou d'aménagement des structures paysagères.

Ces orientations en matière de paysage constituent une explicitation du projet de la collectivité en matière de qualité du cadre de vie. Le fait de formuler ces objectifs dans le PADD permet de guider les projets d'aménagement ultérieurs.

La qualité de ces projets sera liée à la manière dont ils contribuent à l'atteinte des objectifs et orientations données.

1.2.2. Le paysage dans la refonte du règlement du PLU

L'article L. 123-1-5 modifie le règlement du PLU. L'article est réorganisé par thématique et faculté est donnée aux auteurs d'un PLU de développer une approche paysagère selon différents niveaux de prescriptions.

- **Changement de destination en zone naturelle de bâtiments présentant un intérêt architectural et patrimonial**

La loi introduit la possibilité pour le PLU d'identifier en zone naturelle des bâtiments dont le changement de destination peut être autorisé, mais elle encadre cette possibilité pour garantir que ce changement n'entraîne pas de conséquences négatives sur le paysage.

« Dans les zones naturelles, le règlement peut désigner les bâtiments qui, en raison de leur intérêt architectural ou patrimonial, peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'exploitation agricole ou **la qualité paysagère du site**. Dans ce cas, les autorisations de travaux sont soumises à **l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites**. »

- **Contribution à la qualité paysagère**

La nouvelle écriture de l'alinéa de l'article L.123-1-5 concernant la possibilité de déterminer des règles relatives à l'aspect extérieur des constructions précise que ces règles ont notamment pour objet de contribuer à la qualité paysagère.

« II - 1^o Déterminer des règles concernant l'aspect extérieur des constructions neuves, rénovées ou réhabilitées, leurs dimensions, leurs conditions d'alignement sur la voirie et de distance minimale par rapport à la limite séparative et l'aménagement de leurs abords, **afin de contribuer à la qualité architecturale et paysagère**, à la performance énergétique et à l'insertion des constructions dans le milieu environnant. Des règles peuvent, en outre, imposer une part minimale de surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables, éventuellement pondérées en fonction de leur nature, afin de contribuer au maintien de la biodiversité et de la nature en ville. »

1.3. Prescriptions sur des éléments de paysage dans les communes non couvertes par un plan local d'urbanisme ou un document en tenant lieu

Un article L. 111-1-6 est créé dans le code de l'urbanisme. Ce nouvel article vise à donner une base légale, conformément à l'article 7 de la Charte de l'environnement, à plusieurs dispositions réglementaires (le e de l'article R. 421-17, le i de l'article R. 421-23 et le e de l'article R. 421-28) qui prévoient une enquête publique préalable à la délibération du conseil municipal décidant, pour les communes régies par le règlement national d'urbanisme (RNU), qu'elles soient ou non dotées d'une carte communale, d'identifier un ou plusieurs éléments présentant un intérêt patrimonial ou paysager (ou désormais "d'intérêt écologique") à protéger. Il conforte donc et sécurise l'usage de cette possibilité.

« Sur un territoire non couvert par un plan local d'urbanisme ou un document d'urbanisme en tenant lieu, le conseil municipal peut, par délibération prise après une enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre Ier du code de l'environnement, **identifier et localiser un ou plusieurs éléments** présentant un intérêt patrimonial, **paysager** ou écologique et définir, **si nécessaire, les prescriptions de nature à assurer leur protection**. »

1.4. Rôle des agences d'urbanisme : diffuser les outils de la qualité paysagère

Par ailleurs, la loi Alur conforte à l'article L.121-3 le rôle des agences d'urbanisme en matière de qualité paysagère et urbaine ce qui, compte tenu de leur rôle en matière d'élaboration de documents d'urbanisme, est de nature à améliorer la prise en compte du paysage dans ces documents.

« Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire, des organismes de réflexion, et d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés agences d'urbanisme. **Ces agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour missions :**

[...]

4° De contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et **la qualité paysagère et urbaine.** »

2. Entrée en vigueur

Un tableau global des entrées en vigueur est disponible sur [le site internet du ministère du Logement](#).

2.1. Objectifs des documents d'urbanisme et de planification en matière de qualité paysagère

La précision introduite par la loi Alur entre en vigueur immédiatement.

2.2. Le paysage dans les SCoT

2.2.1. Rapport de présentation du SCoT : identification des zones de densification

L'article L. 122-1-2 relatif au rapport de présentation du SCoT, dans sa rédaction en vigueur antérieurement à la date de publication de la loi, demeure applicable aux procédures en cours si le débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durables a eu lieu avant cette date.

Les SCoT déjà approuvés intègrent cette modification dans un délai raisonnable.

2.2.2. Les objectifs de qualité paysagère dans le PADD du SCoT

Cette modification de l'article L. 122-1-3 entre en vigueur immédiatement. La protection et la mise en valeur des paysages devaient déjà figurer dans le PADD du SCoT. La modification est avant tout rédactionnelle même si elle initie un changement de perspective et d'ambition par rapport à la prise en compte du paysage. Il convient que les documents en vigueur l'intègrent à leur prochaine révision. Les documents en cours d'élaboration et pour lesquels le débat sur le PADD n'a pas encore eu lieu devront veiller à prendre en compte cette évolution.

2.2.3. Document d'orientation et d'objectifs : localisation préférentielle des commerces

Le nouvel article L. 122-1-9 ne s'applique pas aux documents en cours d'élaboration ou de révision dès lors que le débat sur le PADD a déjà eu lieu.

Les SCoT déjà approuvés intègrent cette modification dans un délai raisonnable.

2.3. Le paysage dans les PLU

2.3.1. Orientations générales paysagères dans le plan d'aménagement et de développement durable du PLU

Les PLU approuvés intègrent cette modification dans un délai raisonnable et au plus tard lors de leur prochaine révision.

2.3.2. Changement de destination en zone naturelle pour les bâtiments présentant un intérêt architectural et patrimonial

Les demandes de permis et les déclarations préalables déposées avant la publication de la loi restent soumises aux dispositions de l'article L. 123-1-5 du code de l'urbanisme dans leur rédaction antérieure à la loi Alur.

2.3.3. Prise en compte du paysage dans le règlement du PLU

L'article L. 123-1-5 dans sa nouvelle rédaction n'est pas applicable aux demandes de permis et aux déclarations préalables déposées avant la publication de la loi Alur.

Les dispositions relatives au paysage sont facultatives et d'application immédiate.

2.4. Prescriptions sur des éléments de paysage dans les communes couvertes par une carte communale ou au règlement national d'urbanisme

Le nouvel article L. 111-1-6 est d'application immédiate.

Annexe n° 5

RISQUES

- *Liste des arrêtés de reconnaissances de l'état de catastrophe naturelle pour des phénomènes d'inondation, de coulées de boues et de mouvements de terrains entre 1990 et 2014.*
- *« Porter à connaissance » Risques Technologiques des établissements Antargaz au lieu-dit « Bel-Air » de la commune de Saint-Georges-Buttavent*

Liste des arrêtés de reconnaissances de l'état de catastrophe naturelle pour des phénomènes d'inondation, de coulées de boues et de mouvements de terrains entre 1990 et 2014.

Communes	Type de catastrophe	Début le	Fin le	Arrêté du	JO du
Alexain	Inondations et coulées de boue	14/02/1990	19/02/1990	14/05/1990	24/05/1990
	Inondations et coulées de boue	10/01/1993	14/01/1993	23/06/1993	08/07/1993
	Inondations et coulées de boue	17/01/1995	31/01/1995	06/02/1995	08/02/1995
	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
	Inondations et coulées de boue	05/01/2001	07/01/2001	29/05/2001	14/06/2001
Aron	Inondations et coulées de boue	16/05/1994	16/05/1994	06/09/1994	25/09/1994
	Inondations et coulées de boue	17/01/1995	31/01/1995	21/02/1995	24/02/1995
	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
	Inondations et coulées de boue	05/01/2001	07/01/2001	29/05/2001	14/06/2001
	Inondations et coulées de boue	25/06/2003	25/06/2003	03/10/2003	19/10/2003
	Inondations et coulées de boue	27/07/2013	27/07/2013	10/09/2013	13/09/2013
La Bazoge-Montpinçon	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Belgeard	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Champéon	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

La Chapelle-au-Riboul	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Charchigné	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Commer	Inondations et coulées de boue	14/02/1990	19/02/1990	14/05/1990	24/05/1990
	Inondations et coulées de boue	16/05/1994	16/05/1994	06/09/1994	25/09/1994
	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Contest	Inondations et coulées de boue	17/01/1995	31/01/1995	06/02/1995	08/02/1995
	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Grazay	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
	Inondations et coulées de boue	18/10/2012	19/10/2012	20/06/2013	27/06/2013
La Haie-Traversaine	Inondations et coulées de boue	17/01/1995	31/01/1995	06/02/1995	08/02/1995
	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
	Inondations et coulées de boue	07/07/2000	07/07/2000	06/11/2000	22/11/2000
	Inondations et coulées de boue	25/05/2009	25/05/2009	16/10/2009	21/10/2009
Hardanges	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Le Horps	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Le Housseau-Bréti gnolles	Inondations et coulées de boue	17/01/1995	31/01/1995	06/02/1995	08/02/1995
	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Jublains	Inondations et coulées de boue	17/01/1995	31/01/1995	20/04/1995	06/05/1995

	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Lassay-les-Châteaux	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Marcillé-la-Ville	Inondations et coulées de boue	19/05/1990	19/05/1990	31/08/1990	16/09/1990
	Inondations et coulées de boue	10/06/1993	10/06/1993	28/09/1993	10/10/1993
	Inondations et coulées de boue	17/01/1995	31/01/1995	06/02/1995	08/02/1995
	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
	Inondations et coulées de boue	25/06/2003	25/06/2003	03/10/2003	19/10/2003
Martigné-sur-Mayenne	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
	Inondations et coulées de boue	25/06/2003	25/06/2003	03/10/2003	19/10/2003
Mayenne	Inondations et coulées de boue	19/05/1990	19/05/1990	31/08/1990	16/09/1990
	Inondations et coulées de boue	10/01/1993	14/01/1993	23/06/1993	08/07/1993
	Inondations et coulées de boue	16/05/1994	16/05/1994	06/09/1994	25/09/1994
	Inondations et coulées de boue	17/01/1995	31/01/1995	06/02/1995	
	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
	Inondations et coulées de boue	25/06/2003	25/06/2003	03/10/2003	19/10/2003
	Inondations et coulées de boue	27/07/2013	27/07/2013	10/09/2013	13/09/2013
Montreuil-Poulay	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Moulay	Inondations et coulées de boue	17/01/1995	31/01/1995	06/02/1995	08/02/1995
	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Parigné-sur-Braye	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
	Inondations et coulées de boue	25/06/2003	25/06/2003	03/10/2003	19/10/2003
Placé	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Rennes-en-Grenouilles	Inondations et coulées de boue	17/01/1995	31/01/1995	06/02/1995	08/02/1995
	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Le Ribay	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Sacé	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Saint-Baudelle	Inondations et coulées de boue	16/05/1994	16/05/1994	06/09/1994	25/09/1994
	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
	Inondations et coulées de boue	27/07/2013	27/07/2013	10/09/2013	13/09/2013
Saint-Fraimbault-de-Prières	Inondations et coulées de boue	14/02/1990	19/02/1990	24/07/1990	15/08/1990
Saint-Georges-Buttavent	Inondations et coulées de boue	16/05/1994	16/05/1994	06/09/1994	25/09/1994
	Inondations et coulées de boue	17/01/1995	31/01/1995	06/02/1995	08/02/1995
	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
	Inondations et coulées de boue	24/07/2014	24/07/2014	29/12/2014	06/01/2015
Saint-Germain-d'Anxure	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Saint-Julien-du-Terroux	Inondations et coulées de boue	17/01/1995	31/01/1995	21/02/1995	24/02/1995
	Inondations, coulées	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
	de boue et mouvements de terrain				
Sainte-Marie-du-Bois	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Thuboeuf	Inondations et coulées de boue	17/01/1995	31/01/1995	06/02/1995	08/02/1995
	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

« Porter à connaissance » Risques Technologiques des établissements Antargaz au lieu-dit « Bel-Air » de la commune de Saint-Georges-Buttavent



Direction départementale
des Territoires

Service
Aménagement Urbanisme

Laval, le 18 JAN, 2016

PAC Risque Technologique

Note à

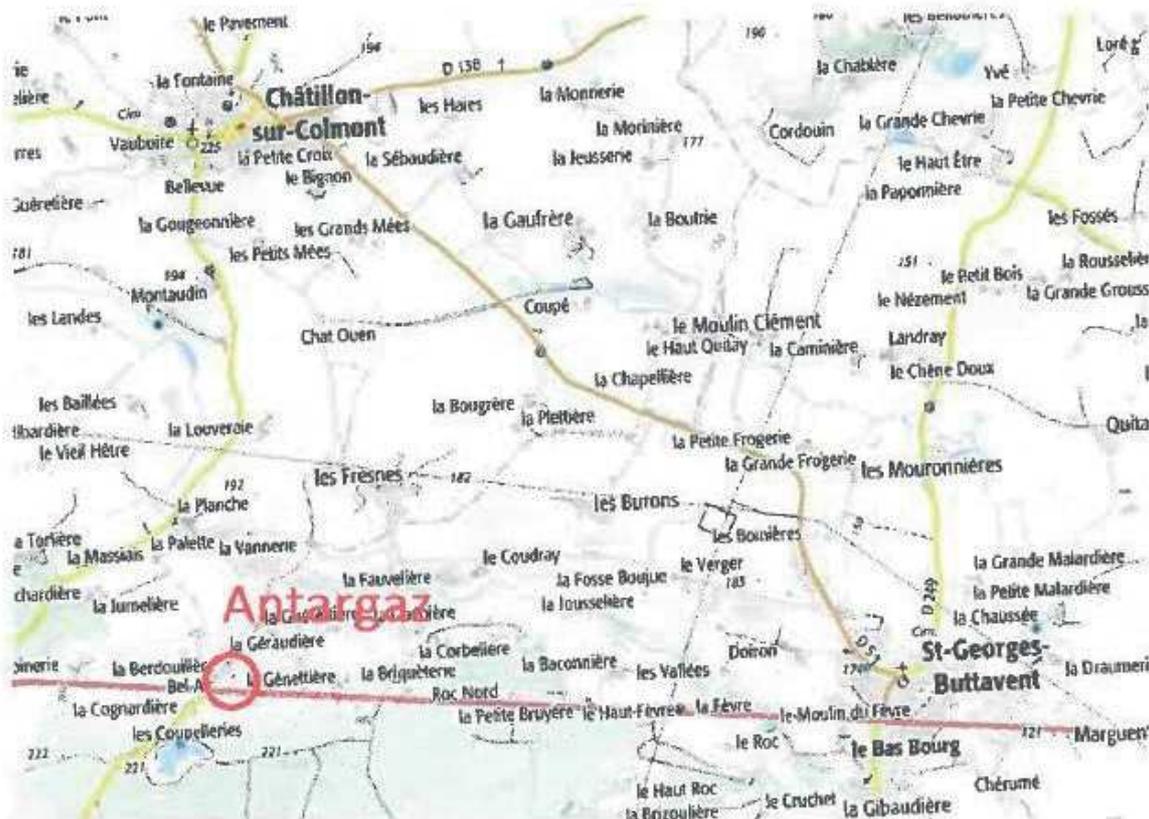
SAU/Planif

Affaire suivie par : Alain Rousseau
Mel : alain.rousseau@mayenne.gouv.fr
Tél. 02-43-67-87-56

Objet : porter à connaissance du risque technologique des Etablissements Antargaz situés au lieu-dit « Bel-Air » de la commune de Saint-Georges-Buttavent.

L'entreprise Antargaz, spécialisée dans le stockage et l'approvisionnement de gaz de pétrole liquéfié (GPL), est implantée le long de la RN 12 au PR 50+575, du lieu-dit « Bel-Air » de la commune de Saint-Georges-Buttavent.

Plan de situation :



Toutes les parcelles propriétés de l'entreprise Antargaz sont situées sur la commune de Saint-Georges-Buttavent.

Les zones de dangers sortent de l'ilot de propriété et impactent les alentours du site sur la commune de Saint-Georges-Buttavent et en partie le territoire de la commune de Chatillon-sur-Colmont.

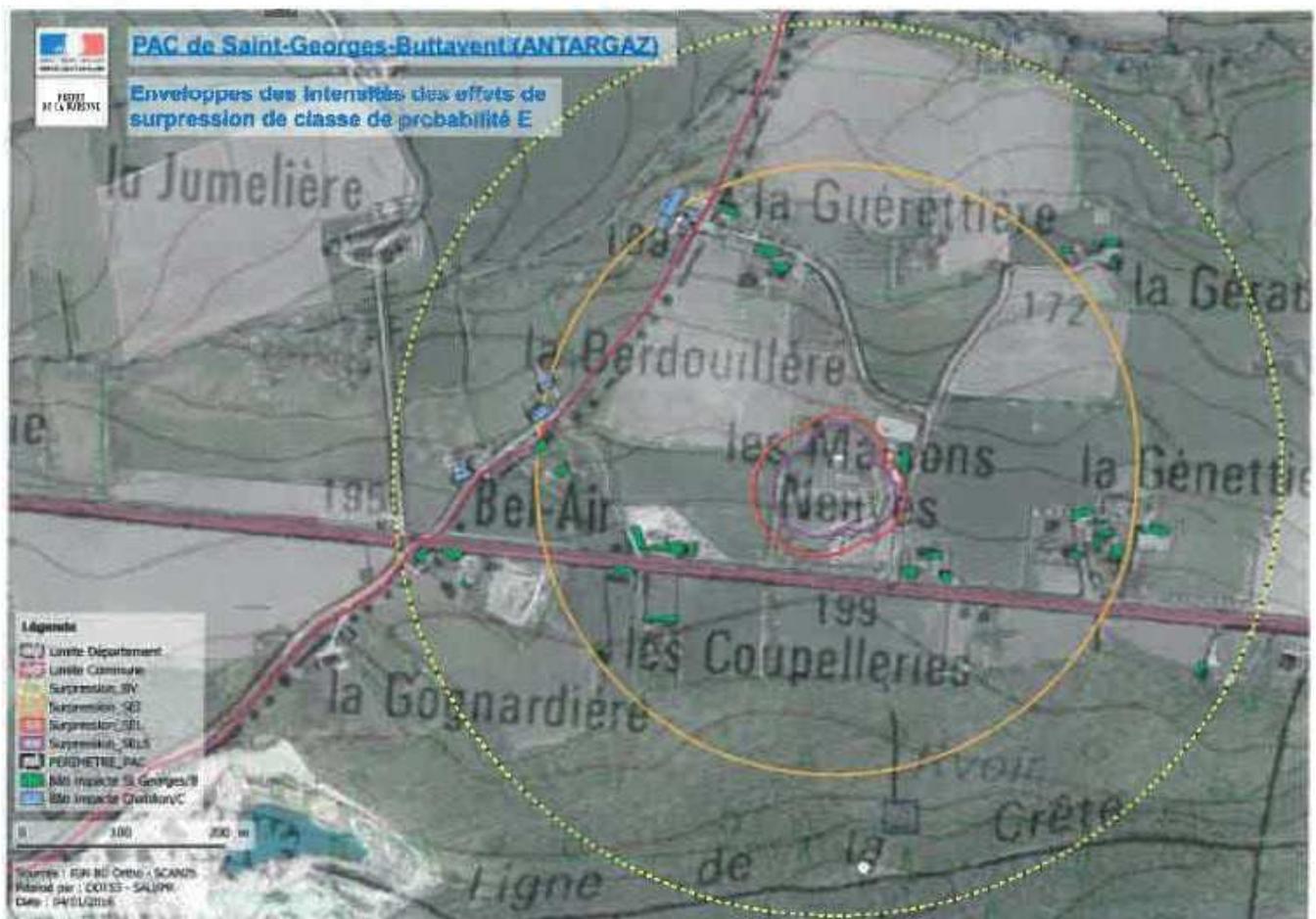
Suite au rapport du 19 novembre 2015 de la DREAL et conformément à la circulaire DPPR/SEI/FA-07-0066 du 4 mai 2007, une maîtrise d'urbanisation est nécessaire au regard des zones de dangers qui se sont étendues mais restent de probabilité « E ».

Le dernier PAC relatif à la Société Antargaz pour une maîtrise d'urbanisation de la commune de Saint-Georges-Buttavent remonte au 9 juillet 2008 et n'impactait que cette commune.

Par ailleurs, hors des secteurs constructibles, une marge de recul de 75 mètres a été instaurée de part et d'autre de l'axe de la RN 12, classée à grande circulation, en application de l'article L.111-1-4 du Code de l'urbanisme, (application de l'article 52 de la loi Barnier).

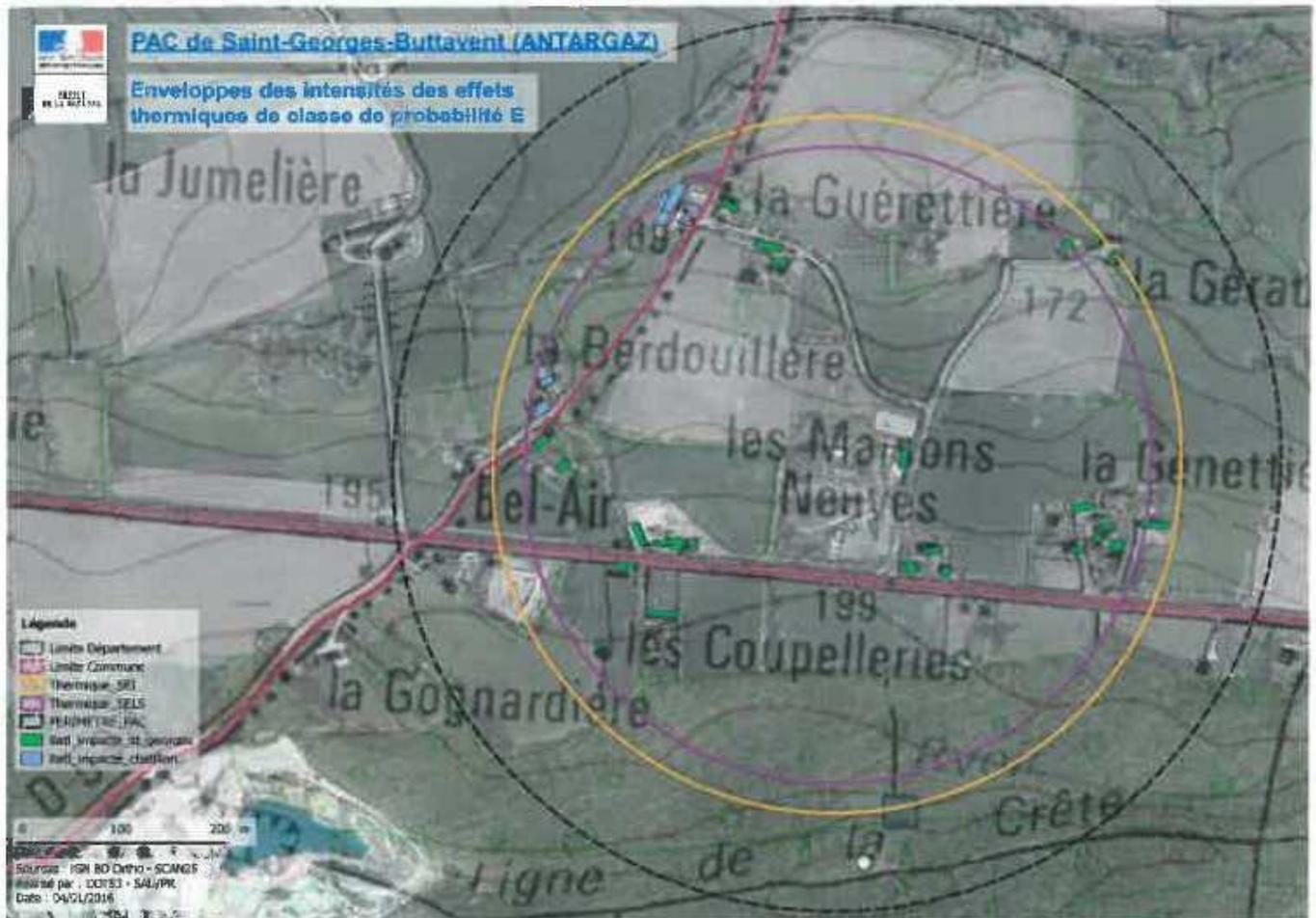
Dans le cadre de cette nouvelle étude, deux phénomènes d'intensité « surpression et thermique » ont été recensés avec une fréquence d'occurrence « E ».

Carte des enveloppes des intensités des effets de surpression de classe de probabilité « E » :



Pour l'effet de surpression les seuils d'effets irréversibles (SEI) et bris de vitres (BV) impactent les environs du site (43 bâtiments dont 7 constructions légères sur Saint-Georges-Buttavent) et en partie le territoire de la commune de Chatillon-sur-Colmont (12 bâtiments dont 4 constructions légères). Les seuils d'effet létaux (SEL) et seuils d'effets létaux significatifs (SELS) n'impactent pas de bâtiment.

Carte des enveloppes des intensités des effets thermiques de classe de probabilité « E » :



Pour l'effet thermique les seuils d'effets irréversibles et effets indirects (SEI) et seuils d'effets létaux significatifs (SELS) impactent les environs du site (35 bâtiments dont 4 constructions légères sur Saint-Georges-Buttavent) et en partie le territoire de la commune de Chatillon-sur-Colmont (9 bâtiments dont 4 constructions légères). Les périmètres des seuils d'effets létaux (SEL) et des seuils d'effets létaux significatifs (SELS) se confondent. De ce fait, seul le seuil d'effet le plus contraignant (SELS) a été reporté sur carte.

Maîtrise d'urbanisation :

Les dispositions de la circulaire DPPR/DEI/FA-07-0066 du 4 mai 2007 relatif au porter à connaissance « risques technologiques » et maîtrise de l'urbanisation autour des installations classées s'appliquent.

Ainsi, les prescriptions suivantes en matière d'urbanisme, pour les zones aléas situées hors des limites de propriété du site industriel, devront être reportées aux documents d'urbanisme des communes de Saint-Georges-Buttavent et Chatillon-sur-Colmont.

Effets létaux significatifs :

Toute nouvelle construction est interdite dans les territoires exposés à des effets létaux à l'exception d'installations industrielles directement en lien avec l'activité à l'origine des risques, d'aménagements et d'extensions d'installations existantes ou de nouvelles installations classées soumises à autorisation compatibles avec cet environnement (notamment au regard des effets dominos et de la gestion des situations d'urgence).

Effets létaux :

Dans les zones exposées à des effets létaux, l'aménagement ou l'extension de constructions existantes sont possibles. Par ailleurs, l'autorisation de nouvelles constructions est possible sous réserve de ne pas augmenter la population exposée à ces effets létaux. Les changements de destinations doivent être réglementés dans le même cadre.

Effets irréversibles et effets indirects :

L'autorisation de nouvelles constructions est la règle dans les zones exposées à des effets irréversibles ou indirects. Néanmoins, il conviendra d'introduire dans les règles d'urbanisme des documents d'urbanisme les dispositions permettant de réduire la vulnérabilité des projets en prenant en considération des phénomènes de suppression d'une intensité de 20 mbar dans les zones d'effet de surpression.

Enfin, l'inspection des installations classées signale toutefois que le présent PAC pourra éventuellement être modifié ou complété ultérieurement en fonction d'éléments nouveaux. De plus, les projets d'aménagement doivent veiller à maîtriser la vulnérabilité autour des sites industriels de façon générale, des dommages aux biens et aux personnes ne pouvant être totalement exclus même à l'extérieur des zones définies dans les cartes ci-dessus. Il convient d'être vigilant et prudent sur les projets en limite de zone d'exposition aux risques et d'éloigner autant que possible les projets importants ou sensibles.

Le chef du service aménagement urbanisme



Jean-Marie Renoux

Annexe n° 6

Nuisances

- *Listes des installations classées pour la protection de l'environnement (sources préfecture et DDCSPP)*
- *Arrêté préfectoral n° 2009-E en date du 9 novembre 2009 instituant des zones de nuisances sonores en bordure des infrastructures de transport terrestre dans le département de la Mayenne*

Liste des installations classées industrielles et agricoles

(source préfecture)

Mise à jour mai 2016

AVERTISSEMENT

Cette liste, issue de la base de données « GUP » est susceptible de ne pas répertorier la totalité des installations classées situées sur la commune concernée, voire de comporter des installations qui ne relèveraient plus de la législation ICPE (compte-tenu d'un changement de nomenclature par exemple, entraînant une modification de régime non portée à la connaissance des services de la préfecture).

Alexain

Raison sociale	Nom	Lieu dit
ANKURE (GAEC DE L)	de L'ANKURE	Rodivas
BACHELOT ALPHONSE ET GERMAIN	Alphonse et Germain BACHELOT	
CHENEVETTERES (GAEC DES)	DES CHENEVETTERES	La Guimerais
CHESNEAU JULIETTE	Juliette CHESNEAU	La Cocherie
CHEVRINAIS-SEGALIN (SCL)	CHEVRINAIS-SEGALIN	La Bas Montchien
CHOYER ODILE	Odile CHOYER	Orléans La Motte
CLOSEAU (EARL du)	du CLOSEAU	Vau Merth
COTTEREAU DANIEL	Daniel COTTEREAU	Villette
COURTIN ANDRÉ	André COURTIN	
DESLANDES Sébastien	Sébastien DESLANDES	Himbons
DESLANDES Sébastien	DESLANDES Sébastien	Himbons
ELE GEORGES	Georges ELE	La Morière
GARNIER (EARL)	GARNIER	La Vallée
GENEST JULIEN	Julien GENEST	Le Hiltrey
GRAULT ALAIN ET VALÈRE	Alain GRAULT ET VALÈRE	La Chesnay
HAUT MONTCHEN (GAEC DU)	DU HAUT MONTCHEN	Le Haut Montchien
JEUSSERIE (GAEC DE LA)	DE LA JEUSSERIE	La Jousserie
MALGALLIERE (EARL DE LA)	DE LA MALGALLIERE	La Malgallière
MARRONNIERS (GAEC DES)	DES MARRONNIERS	"Le Grand Reveu"
MENNERIE (GAEC DE LA)	DE LA MENNERIE	La Mennerie
MOISSON (GAEC)	MOISSON	Le Métrage
TOUCHE (GAEC de la)	de la Touche	La Maison Neuve
VAUMARTIN (GAEC DE)		Le Vau Merth
VIEUX CRÉAN (GAEC DU)	du VIEUX CRÉAN	Le Vieux Créan

Belgeard

Raison sociale	Nom	Lieu dit
ALBANY Aurélie	Madame ALBANY Aurélie	La Bossatière
BASSES ROULIERES (GAEC des)	des Basses Roulières	La Goderie
FOUCAUDIERE (EARL DE LA)	DE LA FOUCAUDIERE	La Foucaudière
LAUMONIER (EARL)	LAUMONIER	Les Lavinières
MEZIERE (EARL)	MEZIERE	L'Armette
PERRELEE (GAEC de)	de Perrelee	Brives
PRIMEVERES (EARL DES)	DES PRIMEVERES	La Housaye

Champéon

Raison sociale	Nom	Lieu dit
BIGNON Daniel	Daniel BIGNON	La Fortinière
COTE DES CHEMINÉES (GAEC de la)	de la Côte des Cheminées	La Maison Neuve
FROGERIE (GAEC DE LA)	DE LA FROGERIE	La Frogerie
GENELLIÈRE (GAEC DE LA)	de la GENELLIÈRE	La Genellière et La Boudinière
MARTINEAU (EARL)	MARTINEAU	Le Moulin de Vaux
Parc Eolien des Collines du Maine	Ferme Eolienne Le Horps	Le Grand Goupilé

Aron

Raison sociale	Nom	Lieu dit
BARBEROT HENRI	Henri BARBEROT	Le Moulin à Tan
BARBOTEAU ALBERT	Albert BARBOTEAU	11 Rue de Normandie
BREIL-BIGNON (GAEC du)	du Breil-Bignon	Le Bignon
BREIL-BIGNON (GAEC DU)	du Breil-Bignon	Le Bas Breil
C.A.M	C.A.M	Le Haut Breil
Chêne des Croix (EARL du)	du chêne des Croix	Le Chêne des Croix
CORMIER (GAEC DU)	DU CORMIER	Le Cormier
DEROUET ROSELYNE	Roselyne DEROUET	Le Petit Mogerault
ECOTTAYS (GAEC DES)	des ECOTTAYS	Les Ecottays
ERNOUX HENRY	Henry ERNOUX	La Minasière
FAUQUE DENIS	Denis FAUQUE	La Fourmardière
FORET (EARL)	EARL EARL FORET	Les Bois
FORET (GAEC)		La Goupillère
FORET (GAEC)	GAEC FORET	Les Bois
GACHON JEAN-YVES	Jean-Yves GACHON	Le Rocher
GENEST	GENEST	Chérence
GODWIN JÉRÉMY	Jérémy GODWIN	La Pilette
Grand Mésée (GAEC le)	GAEC le Grand Mésée	Le Grand Mésée
HOUDOU Danièle		Le Gravellier
HUBERT BOIS (SA)	HUBERT BOIS	Route de La Bazoge Montpinçon
HUBERT GÉRARD	Gérard HUBERT	Le Vieux Hôte
JARON JEAN	Jean JARON	La Hussonière
LEBLANC JEAN-CLAUDE	Jean-Claude LEBLANC	La Chauvière
LEMARE SYLVAIN	Sylvain LEMARE	La Chopinière
LÉRAY PASCAL	Pascal LÉRAY	
LÉROY (EARL)	LÉROY	Les Bois
MAHERAULT Remy	Remy MAHERAULT	La Chaumondière
MENAGE EDGAR	Edgar MENAGE	Les Basses Oytères
MENAGE GASTON	Gaston MENAGE	Les Basses Oytères
MÈRE (GAEC DE LA)	de la Mère	La Mère
MOUSSARDIERE (GAEC)	MOUSSARDIERE	La Moussardières
MOUSSARDIERE (GAEC)	MOUSSARDIERE	La Micoindière
PESLIER ROGER	Roger PESLIER	Le Bourg
PETITRE (EARL de la)	de la Petitère	La Petitère
RANDONNIÈRES (EARL les)	les RANDONNIÈRES	Les Randonnières
RONDEAU Claude	Claude RONDEAU	Le Grand Mésée
SOUVIGNE FRANÇOIS	François SOUVIGNE	Le Grand Migerault
TEROITH (GAEC)	TEROITH	Les Boudoux
THOMAS MARCELLE	Marcelle THOMAS	La Lande des Rochers
TRONCHAY (EARL DU)	DUTRONCHAY	La Tronchay

Charchigné

Raison sociale	Nom	Lieu dit
AGRIMANE METHANISATION	AGRIMANE METHANISATION	Chemin du Brossay
BORDELET Eric (EARL)	Eric BORDELET	Château de Hautvillie
BRUNELIERE (GAEC DE LA)	de la Brunellière	Le Petit Anglaine
Chemin des Chapelles (GAEC du)	du Chemin des Chapelles	Le Planire
ETANGS (GAEC des)	GAEC des ETANGS	La Purgerie
FATONNIERE (GAEC de la)	de la Fatonnière	La Fatonnière
LINERES (EARL des)	des LINERES	Les Linères
MESLIER (EARL DU)	du Meslier	Le Meslier
PETITEVALLEE (SCL de la)	DE LA Petite Vallée	La Basse Selle
ROULT Stéphane	Stéphane ROULT	La Lorie
SAMUEL SOCHON (GAEC)	SAMUEL SOCHON	La Fortinière
SOCHON GERARD	Gérard SOCHON	La Mazure
SOCHON JEAN	Jean SOCHON	"Quincé"
STERROMA GERARD DE CHARCHIGNE	le directeur DE LA SOCIÉTÉ FROMAGER	Route de Lassay
TUCHONNIERE (GAEC de la)	GAEC de la TUCHONNIERE	La Tuchonnière

Commer

Raison sociale	Nom	Lieu dit
BARREAU ERIC	Eric BARREAU	La Vallée
BIBRON (GAEC)	BIBRON	Le Bois au Parc
BIBRON (GAEC)	BIBRON	La Chapelle aux Francs
BOUSSIERES (GAEC DES)	des Boussières	La Grande Boussière
BOUTRUCHE Ludovic	Ludovic BOUTRUCHE	Le Grand Vaugeron
CORNU Christophe	Christophe CORNU	Monceaux
COUR (EARL DE LA)	DE LA COUR	La Cour
DELOGE (EARL)	Madame et Monsieur DELOGE	Le Bas du Buis
DURANTIERE (GAEC DE LA)	DE LA DURANTIERE	La Boullière
FERME EOLINNE DE LA LANDE	FERME EOLINNE DE LA LANDE	
FOUCAULT BERNARD (EARL)	FOUCAULT BERNARD	Le Puits de Marie
GANDONNIERE (EARL DE LA)	de la GANDONNIERE	La Gandonnière
Gémarcé (EARL)	EARL Gémarcé	Gémarcé
GOUGEON HERVE	Hervé GOUGEON	La Guerche
GRAND COUDRAY	du GRAND COUDRAY	LE GRAND COUDRAY
ILLAND LAUMONIER (EARL)	ILLAND LAUMONIER	Le bas Marboué
JARRIÈRE (EARL DE LA)	DE LA JARRIÈRE	La Jarrière
LAIR GERARD	Gérard LAIR	La Haute Boussière
LAIR JEAN-CLAUDE	Jean-Claude LAIR	Le Rocher
LAUMONIER (c o-exploitation)	Laumonnier	La Chevronnière
LAUMONIER MARCEL	Marcel LAUMONIER	Le Bas Marboué
LEDUC PHILIPPE ET NATHALIE	Philippe et Nathalie LEDUC	Le Bas du Buis
LEMONNIER Guy	Guy LEMONNIER	La Chevite
PICHOT (GAEC)	PICHOT	La Lardière
PICHOT (GAEC)	PICHOT	La Daillère
PROUST BERNARD	Bernard PROUST	Jambaine

Grazay

Raison sociale	Nom	Lieu dit
BESNARDIERE (GAEC DE LA)	de la BESNARDIERE	La Besnardière
BOURG (GAEC LE)	Le BOURG	14 Route de Meyenne
CHEMINEAU DENIS	Denis CHEMINEAU	Le Domaine
CHEMINEAU (EARL)	CHEMINEAU	Le Haut Quessette
CHOLLIERE (EARL de la)	de la CHOLLIERE	La Chollerie
ECOTTAYS (GAEC des)	des Ecotays	La Métais
GESLIN Michel	Michel GESLIN	La Renardière
HERMONDIÈRES (GAEC des)	des Hermondières	Les Hermondières
HERROUBRE (GAEC DE LA)	de la HERROUBRE	La Herroubre
HEURBIZE Guy	Guy HEURBIZE	Le Petit Bouessay
JANVIER (EARL DE)	JANVIER	La Fontaine Ory
LANDE (GAEC DE LA)	de la LANDE	La Lande
LEBOCHE DENIS	Denis LEBOCHE	Le Bois
Lilavoix (GAEC)	Lilavoix	Lilavoix
PICHARDIERES (GAEC des)		"La Richartière"

La Bazoge-Montpinçon

Raison sociale	Nom	Lieu dit
BASSES CHAPELLES (GAEC DES)	de s BASSES CHAPELLES	Le Roquier
BASSES CHAPELLES (GAEC DES)	de s BASSES CHAPELLES	Les Basses Chapelles
BELLEVUE (EARL)	BELLEVUE	Bellevue
GILLOT Daniel	Daniel GILLOT	Le Mesnil
GRANDES HAIES (EARL)	Les Grandes Haies	Les Grandes Haies
MONGONDRY (SA)	MONGONDRY	
ROSSI (SA)	ROSSI	Le Bourg
TESSIERE (EARL DE LA)	DE LA TESSIERE	La Tes sière

Contest

Raison sociale	Nom	Lieu dit
BA GOURD (EARL)	BA GOURD	La Ragot
BOIS HUCHET (GAEC DU)	DU BOIS HUCHET	La Bois Huchet
BOLDIN (EARL)	BOLDIN	La Barre
BOUTINIERE (EARL LA)	La BOUTINIERE	La Boutinière
CHARMILLE (EARL de la)	de la Charmille	La Hamonière
CHATAIGNERAIE (EARL de la)	de la CHA TAIGNERAIE	Le Bois Hubert
CHELIX (SCSA)	CHELIX	La Monnaie
GAGE (GAEC DU)	DU GAGE	Le Gage
GLORIA	GLORIA	La Grande Chauvelotte
ILLAND JEAN-CLAUDE	Jean-Claude ILLAND	Les Loges
JUQUÈRE (EARL de la)		La Juquère
MAIGNAN (GAEC)	MAIGNAN	La Sardaie
MAINGARD GRÉGOIRE	Grégoire MAINGARD	Le Pin
MATRAIE (EARL DE LA)	DE LA MATRAIE	La Matraie
MOTTE (GAEC DE LA)	DE LA MOTTE	La Motte
MOULAIRE (GAEC DE LA)	DE LA MOULAIRE	La Moulairie
PARILLON GUY	Guy PARILLON	Le Pessis
PAVIERE (EARL DE LA)	de la PAVIERE	La Pavrière
PEROUSEAU (GAEC)	PEROUSEAU	Pérouseau
QUATRE CHEMINS (GAEC DES)	DES QUATRE CHEMINS	Pousson
QUATRE CHEMINS (GAEC DES)	des Quatre Chemins	La Sartrière
RENARDIERE (EARL de la)	de la Renardière	La Bass e Renardière
SÉPELLIÈRES (GAEC DES)	des SÉPELLIÈRES	Les Sépellières
TERGUINIERE (GAEC de la)	de la TERGUINIERE	La Terguinère
TERGUINIERE (GAEC de la)	de la Terguinère	La Blampissière
TERROTIN ET FILS (EARL)	SARL TERROTIN ET FILS	La Vigne

Hardanges

Raison sociale	Nom	Lieu dit
BESNELX MARC	Marc BESNELX	Vauoyer
ELJOO FRANCE (SAS)	ELJOO VENT DOUEST	Parc éolien de l'Oasis
ENERGIE DU TOUVENT	SAS ENERGIE DU TOUVENT	Parc éolien du Mont du Saule
MORNIERE (GAEC de la)	GAEC de la MORNIERE	Les Bordaoux
SALLARD BERTRAND	Bertrand SALLARD	La Rongère
SOUTIF MARIÉ-THÉRÈSE	Marié-Thérès e SOUTIF	La Rongère
WALEN JOSEPH	Joseph WALEN	L'Oasis

Jublains

Raison sociale	Nom	Lieu dit
BOCAGE (GAEC du)	GAEC du Bocage	La Guesnètte
BOURGNEUF (GAEC DU)	du BOURGNEUF	La Bourgneuf
BRISSETTE (EARL DE LA)	EARL de la Brisette	La Brisette
CARROSSERIE INDUSTRIELLE	SARL BERSON CARROSSERIE INDUSTRIELLE	
COLLINES (EARL des)	des Collines	La petite Minière
COURTBILLE (GAEC)	COURTBILLE	Les Francellères
DIABLINTES (GAEC DES)	DES DIABLINTES	Les Noës
DROUARD (GAEC)	DROUARD	La Vaurière
ÉCOTTIÈRE (GAEC de l')	de l'ÉCOTTIÈRE	L'Écotière
FOUBERT MICHEL	Michel FOUBERT	L'Hermitage
GUILMEAU PATRICE	Patrice GUILMEAU	La Bondie
HAMON-PERRIER (EARL)	EARL HAMON-PERRIER	Le Vieux Moulin
HOULLES (GAEC DES)	DES HOULLES	Les Grandes Houilles
MOUSSARDIERE (GAEC)	MOUSSARDIERE	La Haute Maison
Stockage de matériel	Daniel BERSON	

Le-Ribay

Raison sociale	Nom	Lieu dit
BAGLIONE (SA S)	BAGLIONE	Les Bas Bois
BAUMERE (GAEC DE LA)	GAEC DE LA BAUMERE	La Baumette
CHAPELLIERE	CHAPELLIERE	"Le bois Hu"
CHAPELLIERE SAS	Anjou Métre Céréales	
COUR (EARL LA)	le COUR	La Cour
DESNOIS	DESNOIS	Le Mérite
DUJARRIER (GAEC)	DUJARRIER	Bry et le Buffet
ETANGS (GAEC des)	GAEC DES ETANGS	L'Épinay
HAUDUC PAUL	Paul HAUDUC	L'uche
HAUTES FROGERIES	des HAUTES FROGERIES	Les Hautes Frogeries
LE HORPS LA SBAY	Communauté de communes LE HORPS-L	Le Petit Ricordeau
MARE (GAEC DE LA)	de la MARE	La Mare
RAMON Régis	RAMON Régis	Chauvaion
REBAY AUTOMOBILES (EARL LE)	EARL LE REBAY AUTOMOBILES	1 rue Nationale
SAVARY Nicole	Nicole SAVARY	Les Monneries
SAVARY ROLAND	Roland SAVARY	Les Hautes Frogeries
VAUGONNIERE (GAEC DE LA)	DE LA VAUGONNIERE	La Vaugonniers

Martigné-sur-Mayenne

Raison sociale	Nom	Lieu dit
ARB 114 (ARTISANS RÉUNIS DU BOIS)	le directeur de la société ARB 114 (ART	Le Berry
AUNAIS (EARL de s)	EARL LES AUNAIS	Les Aunais
BARBE BERTRAND	bertrand BARBE	La Chamardière
BARREAU (GAEC)	GAEC BARREAU	La Morlière
BAS HETRE (GAEC du)	du Bas Hêtre	Le Bas Hêtre
BAS HETRE (GAEC DU)	du Bas Hêtre	Les Touches
BERRIERE (EARL DE LA)	de la BERRIERE	La Berrière
BIO ESSARTS (GAEC)	GAEC BIO ESSARTS	Les Petits Essarts
BOSQUET (EARL du)	BOSQUET (EARL du)	les Teintières
BOURGOIN (EARL)	BOURGOIN	La Seule
CHENE FRESNAYES (GAEC du)	du CHENE FRESNAYES	Le Chêne Coudé
CHEFFI JEAN-LUC	Jean-Luc CHEFFI	La Gousudière
COULON DOMINIQUE	Dominique COULON	La Pil
COURTEILLE (EARL)	COURTEILLE	Les Fresnays
DURANTIERE (GAEC DE LA)	DE LA DURANTIERE	La Durantière
DUVAL LUCETTE	DUVAL LUCETTE	Route de Sacé
EBLAIS (GAEC les)	GAEC les EBLAIS	Les Eblais
EVA SARL	EVA Le Monnier et Beaucé	La Guyonnière
GIRAUDIERE (EARL de la)	de la GIRAUDIERE	La Graudière
GOURNAY (GAEC)	GOURNAY	Le Bois Gast
GOURNAY GÉRAUD	Géraud GOURNAY	La Haute Courteille
GRANDEVILLE (GAEC DE LA)	DE LA GRANDE VILLE	La Grande Ville
HUBERT LILIANE	Liliane HUBERT	L'Arrière
MAYENNE (CC du Pays de)	Communauté de communes du pays de	
MÉDAYÈRE (EARL DE LA)	de la MÉDAYÈRE	La Médayère
MONTGROS (GAEC)	LE MONT GROS	La Poldivinière
M.P. SERGRAPHE	M.P. SERGRAPHE	Z.A. rue de la Trévis
Nôé (EARL de la)	EARL de la Nôé	Le Nôé
PRAULT Nicolas	Nicolas PRAULT	La Herdière
QUERCY	QUERCY	Qufeu
REUMEAU YOANN	Yoann REUMEAU	Le Féré
ROUSSEAU BERNARD	Bernard ROUSSEAU	Les Essarts
TAILLERAY (SCL du)	SCL du TAILLERAY	Le Taille
TAILLIS (EARL LG)	le TAILLIS	Le Taille
VAUBERNER	VAUBERNER	Le Bois Bellemy

Marcillé-la-Ville

Raison sociale	Nom	Lieu dit
Atelier de fonderie	SARL Fonderie d'art Les Ecotais	Les Ecotais
Atelier de transformation matières	Sté La Précision Plastique	plastique s
BÉRON Fernand	Fernand BÉRON	Les Poteries
BOURGOIN GENEVIÈVE	Geneviève BOURGOIN	L'Aventura
BOUVELOUP DANIEL	Daniel BOUVELOUP	La Renaudière
CHAINE (EARL DE LA)	de la CHAINE	La Chaîne
ERMO	ERMO	Zone Artisanale
FREE INDUSTRIE	FREE INDUSTRIE	Zone artisanale
GARNIER (EARL)	GARNIER (EARL)	La Léfandière
HOUSSEAU (GAEC DU)	du HOUSSEAU	Le Haut Housseau
LA NDEMAINE JEAN-CLAUDE	Jean-Claude LA NDEMAINE	Les Mésières
Le Tertre Maréchal (EARL)	EARL Le Tertre Maréchal	Le Tertre Maréchal
LEUDÈRE (GAEC DE LA)	de la LEUDÈRE	La Leudère
MOUSSA Y DOMINIQUE	Dominique MOUSSA Y	La Gauchardière
SABLÉ PAULE	Paule SABLÉ	Le Mesnil des Vaux
SALLARD DENIS	Denis SALLARD	La Rouzière
TIREAU GUY	Guy TIREAU	La Bazilière
VELLARD Yves	Yves VELLARD	Le Mesnil Roger

Montreuil-Poulay

Raison sociale	Nom	Lieu dit
BAGLIN GRMVEL (EARL)	BAGLIN GRMVEL	Le Béard
BAUDET Jean-Pierre	Jean-Pierre BAUDET	Perray
BESNARD Bernard	Bernard BESNARD	Les Landes
BRUNEAU JEAN-GUILLEME	Jean-Guillaume BRUNEAU	La Croix du Louvre
DUCHEMIN ROUSSEL (GAEC)	GAEC DUCHEMIN ROUSSEL	Le Vieux Gast
DUJARRIER FRÈRES (GAEC)	DUJARRIER FRÈRES	La Cocherie
FAVERIE JEAN-CLAUDE	Jean-Claude FAVERIE	Le Grand Bois du Feu
Ferme Estienne Le Horps	Ferme Estienne Le Horps	Le Champ - La Houdouillère
FOURRE PHILIPPE	Philippe FOURRE	Le Vieux Gast
FRAŊGÉUL JOM	JOM GUESNIERE	La Guesnerie et La Jolivière
GARNIER ROGER	Roger GARNIER	Les Mousais
LANDAIS (GAEC)	LANDAIS	La Patrie - Poulay
LAUNAY VIROLET (GAEC DE)	DE LAUNAY VIROLET	Launay Virolet
LÉROY Didier	Didier LÉROY Didier	Perray
PERRAY (SCL-EARL)	PERRAY	Perray
RGOEN CARRIÈRES	SAS Rgoen Carrières	Les Housseaux
PORTIER ALFRED	Alfred PORTIER	La Gestère
TURPIN RAMBAULT (GAEC)		Le Vieux Gast

Moulay

Raison sociale	Nom	Lieu dit
BELLOCHE (station-service ELAN)	Philippe BELLOCHE	211 Boulevard des Ormeaux
BRAULT Frères	SARL BRAULT Frères	Z.A. des Ormeaux
CARRÉ PIERRE	Pierre CARRÉ	Les Vaugencières
FONTAINE (GAEC de la)	de la Fontaine	Les Mallandières
FRITO Michel	Michel FRITO	
TORLIÈRE (GAEC)	TORLIÈRE	Tortière

Mayenne

Raison sociale	Nom	Lieu dit
ATMO	ATMO	ZA de L'Huilerie
BEAUTY GLOBAL SERVICE	BEAUTY GLOBAL SERVICE	285 rue du Terras
BIDOJET CLAUDE (SARL)	BIDOJET CLAUDE	Rue de la Peyennière
BIL INDUSTRIES	Société Fromageries Bel Production France	Z.I. du Bras - route de Brigné
B.H.R.	Philippe Hamard B.H.R. S.A.S	Z.A. du Poinsac
BLOTTIERE (EARL LA)	la BLOTTIERE	La Bottière
BOLLORE ENERGIE	S.A.S. BOLLORE ENERGIE	63, rue du Fauconnier
BRARD (GAEC)	BRARD	Les Héleries
BRAULT BERNARD	Bernard BRAULT	Ferme de Gombard
CAM	CAM	ZI de Bras
CARREFOUR MARKET	SARL FMM Distribution	La Mauthière
CENTRE HOSPITALIER DU NORD MAYENNE	CENTRE HOSPITALIER DU NORD MAYENNE	5, rue Roulois
CORNIVILLE	CORNIVILLE	Rue des Vallées
DELOGE (EARL)	DELOGE	Le Chêne René
EDRF GROF Ouest Unité Services et Loges	EDRF GROF OUEST	75 rue de Bonn
ERMO	ERMO	Z.A. de la Peyennière - Rue Ampère
FAUCON JEAN CLAUDE	Jean Claude FAUCON	Grazin
FMAOS	FMAOS	Centre Leclerc
FMAOS	FMAOS SAS	682 rue de Pleuré de Barne
FLOCH IMPRIMERIE	IMPRIMERIE FLOCH	776 avenue Gutenberg
FONDERIE MAYENNAISE	Fonderie Mayennaise SAS	Usine de Brivas
FRANCE TELECOM	le directeur FRANCE TELECOM	8, rue Roulois
GARAGE DEMONTIGNY (SARL)	SARL Garage de Montigny	66, boulevard Louis de Montigny
GARNIER	GARNIER	Zone Industrielle du Terras
GLAXOSMITHLINE	LABORATOIRE GLAXOSMITHLINE	Rue de la Peyennière - Terras 2
GLAXOSMITHLINE	LABORATOIRE GLAXOSMITHLINE	Zone Industrielle du Terras (site Terras 1)
HYER U LA MOTTE	le président directeur général SA LA MOTTE	550 Boulevard Jean Monnet
JOUVE Imprimerie	le directeur SA JOUVE	733 rue Saint Léonard
LAFARGE BETONS FRANCE	LAFARGE BETONS FRANCE	Rue de la Peyennière
LELANDAIS Rorian	LELANDAIS Rorian	Le Gué de Chauverie
LEMAITRE JEAN MICHEL	Jean-Michel LEMAITRE	La Boutnière
LP SOGMAYENNE DISTRIBUTION	LP SOGMAYENNE DISTRIBUTION	Rue Louis Binot
MARTINEAU	MARTINEAU	ZI des Peyennières
MAYENNE AUTOMOBILES	SA MAYENNE AUTOMOBILES	AVENUE GUTENBERG
MAYENNECOGN	MAYENNECOGN	ZI du Terras
MAYENNE MATERAUX	MAYENNE MATERAUX	275 rue Volney
MEPHI	MEPHI	Z.I. des Perrouas, rue du Tramway
MONTAGU (GAEC)	MONTAGU	Montagu
NEF EDUAR	RUE CHARLES DE GAULLE M Bouvet	279 rue Charles de Gaulle
PELLICULAGES RELAI HORPS (SARL)	PELLICULAGES RELAI HORPS	ZA de la Peyennière - Rue E. Branly
PERRIERE (GAEC DE LA)	GAEC de la PERRIERE	Les Basses Rosières
PLASMO	PLASMO	rue de Chauverie
POINT SEC (SARL)	SARL POINT SEC	590 boulevard Jean Monnet
POINER (SAS Etablissements)	SAS Etablissements POINER	ZI Les Perrouas
PORTE (GAEC DE LA)	de la PORTE	La Porte
RARDO	le P.D.G. DE LA S.A. RARDO	zone artisanale de Poinsac
SANT MARTIN (PRESSING)	PRESSING ST MARTIN	46 rue Saint Martin
SIB-MOULINEX	SAS SIB-MOULINEX	Rue Saint Léonard
SIR	SIR	zone industrielle du Terras
SOCIETE LAITIERE DE MAYENNE	Monsieur le Directeur	ZI du Terras
THOL GEORGES (SCS)	SCS THOL GEORGES (SCS)	4-6 rue Jacques Barbeu-Dubourg
TOTAL MARKETING FRANCE	TOTAL MARKETING FRANCE	813 Boulevard Paul Linder
VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	Route de Saint-Frambois de Péries

Parigné-sur-Braye

Raison sociale	Nom	Lieu dit
BELLENGER (EARL)	BELLENGER	Les Etappes
BEMA (Bois Energie Maine Atlantique)	Bois Energie Maine Atlantique	
Communauté de communes du Pays de	Communauté de communes du Pays de	Déchetterie
Cons. el général	M. le président du conseil général	
CONTRE (EARL DE LA)	DE LA CONTRE	La Contre
COTENTIN (GAEC DU)		Les Varès
LENA N JOEL	JOEL LENA N	Les Etappes
LHUSSIER (EARL)	LHUSSIER	Les Goronnières
LOGES (EARL DES)	des LOGES	Les Loges
MARCHANT BERTRAND	Bertrand MARCHANT	Les Etappes
MOUSSAY CLAUDINE	Claudine MOUSSAY CLAUDINE	Le Petit Bois
MOUSSAY Stéphane	Stéphane MOUSSAY	La Brigaudière
PLESSIS (EARL LIE)	Le Plessis	Le Plessis
SAIN T AVIT (EARL)	EARL SAINT AVIT	La Rebouère
SOLEIL (EARL du)	du SOLEIL	La Chauverie

Placé

Raison sociale	Nom	Lieu dit
BARILLAIS	DES BARILLAIS	LES BARILLAIS
BOURGOUN CLAUDE	Claude BOURGOUN	La Monnerie
CHENEVETTERIES (GAEC DES)	DES CHENEVETTERIES	Les Chênevetteries
GONTIER (SCEA)	SCEA GONTIER	La Petite Chevillardière
GONTIER (SCEA)	SCEA GONTIER	Les Aulnays
GUERVAIS (EARL LA)	de LA GUERVAIS	La Guérvais
LOUVILLIERE (GAEC DE LA)	de la Louvillière	La Louvillière
NOISSETTES (EARL les)	les Noisettes	Les Noisettes
PETITE CHEVILLARDIERE (GAEC DE LA)	GAEC de la Petite Chevillardière	La Petite Chevillardière
POURV LUXADUR (GAEC)	POURV LUXADUR	Mestay
PRIMEVERES (EARL des)	des Primevères	Le Bourg
PRIMEVERES (EARL des)	des Primevères	La Guizonnière
TARLEVE (GAEC)	TARLEVE	La Doigle
TARLEVE (GAEC)	TARLEVE	La Grande Aubrière
TROUFLÈRE (GAEC DE LA)	DE LA TROUFLÈRE	La Trouflère

Rennes-en-grenouilles

Raison sociale	Nom	Lieu dit
EVANORA (EARL)	EVANORA	La Saradière
GRAND BOURG (GAEC DU)	du GRAND BOURG	Le Grand Bourg
HAUT HAZAY (EARL DU)	DU HAUT HAZAY	Le Haut Hazay
LEVEUX (EARL)	LEV EUX	La Millardière
M.C.M. (EARL)	M.C.M.	La Saradière
NORMANDE (GAEC de la)	de la Normande	Le Haut Hazay
PELIERE (GAEC la)	La Pelrière	La Vieille Pelrière
PETITE BASSE COUR (GAEC de la)	de la Petite Basse Cour	La Petite Basse-Cour
Pêche DAVENEL	Communauté de Communes du Nord Mayenne	Bois des Angos
POTIER Christèle	Christèle POTIER	La Lande

Sacé

Raison sociale	Nom	Lieu dit
BENHEUREUX GORETS (EARL les)	EARL les BENHEUREUX GORETS	Le Fougeray
GRISON YVON	Yvon GRISON	Origné
LEBOSSE Brigitte	Brigitte LEBOSSE	La Massière
PALICOT DUARRIER	PALICOT DUARRIER	LA MORNIERE
PERGOS DANIEL	Daniel PERGOS	La Rimouaire
PROULIERE (GAEC)	PROULIERE	La proulière
Ruisseaux	GAEC des Ruisseaux	Les massières
TANCHOT ANDRÉE	Andrée TANCHOT	La Nob

Saint-Fraimbault-de-Prières

Raison sociale	Nom	Lieu dit
BAGLIONE (SAS)	BAGLIONE	Guelintain
BARBE Charles	BARBE Charles	La Somis
CARRE CATHERINE	Catherine CARRE	La Farcière
DECAUX - GERNOT (SCSA)	DECAUX - GERNOT	Le Bois
DE LA PATRI	GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION E	LA POMMERAIE
DEVA CHERIE (GAEC de la)	de la DEVACHERIE	La Denachère
DUVAL MICHEL	Michel DUVAL	La Fenilère
FORVELLE JOEL	JOEL FORVELLE	La Bouchardière
GANDON Transport	le président S.A. S Gandon Transport	ZA de Coulonges
GCB (EARL)	GCB	Le Semis
GIRAULT ALBERT	Albert GIRAULT	La démachère
GRACIERE (EARL de la)	de la GRACIERE	La Gracière
LEFRINCE JEAN-YVES	Jean-Yves LEFRINCE	Le Bois Gaudin
MA YENNE (CC du Pays de)	Communauté de communes du Pays de Mayen	Guelintain
RTARD François	RTARD François	Le Bois
POMMERAIE (EARL DE LA)	de la POMMERAIE	La Pomméraire
SNN	SNN	Guelintain
TROULLARD POINT P	SAS TROULLARD POINT P	Guelintain

Saint-Germain d'Anxure

Raison sociale	Nom	Lieu dit
BOIS GIGANT (EARL DU)	du Bois Gigant	Le Bois Gigant
COTTEREAU (EARL)	EARL COTTEREAU	La Grande Barbotterie
DOISNERE (GAEC DE LA)	DE LA DOISNERE	La Doisnerie et La Marlière
GESLIN GILBERT	Gilbert GESLIN	Bob onnière
GIRAULT (GAEC)	Grault	La Petite Barbotterie
QUESNE François	François QUESNE	L'Écoteau
HOMMEAU (GAEC DE L')	GAEC DE L'HOMMEAU	L'Hommeau
JEUSSIERE (GAEC DE LA)	DE LA JEUSSIERE	Montgaucher
LEGROS Daniel	Daniel LEGROS	La Basse
L'HOUTELLIER	Alexis L'HOUTELLIER	Le Gout et La Turmelière
L'HOUTELLIER DANIEL	Daniel L'HOUTELLIER	L'Aunay Goubin
L'HUISSIER François	François L'HUISSIER	Loisement communal
MONNERIE (GAEC LA)	de la Monnerie	La Monnerie
ROCHERS (GAEC DES)	des Rochers	Les Rochers
SONNET GÉRARD	Gérard SONNET	Le Delfay
VIEUX CRÉANS (GAEC DU)	du VIEUX CRÉANS	L'autonnerie

Saint-Julien-du-Terroux

Raison sociale	Nom	Lieu dit
AUVRAY ALAIN	Alain AUVRAY	Les Varis
BELLE VUE (EARL)	BELLE VUE	Belle Vue
DROUHAULT JEAN-YVES	Jean-Yves DROUHAULT	Les Guyaux
ERNOULT (GAEC)	ERNOULT	le cour
FERME EDOUENNE de Saint Julien du Terroux	FERME EDOUENNE de Saint Julien du Terroux	
GULMEAU Marc	Marc GULMEAU	La Marchangère
LELDIERE DANIEL	Daniel LELEDERE	La Péloulière
MAUNDURY (EARL)	MAUNDURY	Le Chesnay
RIVERES (GAEC des)	GAEC RIVERES (GAEC des)	La Demeserie
TALPINFREARD (GAEC)		La Cousspière
TERROUX FLEUR (GAEC DU)	DUTTERROUX	LE TERROUX FLEUR

Saint-Baudelle

BENHEUREUX GORETS (EARL les)	EARL les BENHEUREUX GORETS	Le Fougeray
GRISON YVON	Yvon GRISON	Origné
LEBOSSE Brigitte	Brigitte LEBOSSE	La Massière
PALICOT DUARRIER	PAUCOT DUARRIER	LA MORNIERE

Sainte-Marie-du-Bois

Raison sociale	Nom	Lieu dit
BARDIERE (GAEC DE LA)	de la BARDIERE	La Bardière
CORNU ERIC	Eric CORNU	La Rouzière
CORNU Philippe	Philippe CORNU	Le Point du Jour
OREUSER (EARL)		La Bardière
PENSEES (GAEC DES)	DES PENSEES	Le Riclay
ROULT (EARL)	ROULT	La Bostinière
TERROTTIN Gérard	Gérard TERROTTIN	Le Bouillon

Saint-Georges-Buttavent

Raison sociale	Nom	Lieu dit
ANTARGAZ	ANTARGAZ	Bel Air
AUBRY Pierre	AUBRY Pierre	RN 12
AVENT (GAEC DE L')	de l'Avent	Le Fouteau
BOURGOIN (EARL)	BOURGOIN	La Baconnière
BREHARD (EARL)	BREHARD	Les Camillères
BRIDER (GAEC)	BRIDER	La Pichonnière et Vireau
CA RRIERS BEAUCE (SA)	des Carrés Beauce	La Croix Boustier
CHESNEAU (EARL)	CHESNEAU	La Fosse Bouje
FAUCONNIER (GAEC du)	du FAUCONNIER	La Galerie
FOUCAULT Romain	Romain FOUCAULT	Salir
GAIGNARDIERE (EARL DE LA)	de la GAIGNARDIERE	La Gagnardière
GENEST-OUELLIER	GENEST-OUELLIER	Les Barons
GENEST Thibault	Thibault GENEST	Les Barons
JA COUELINE Nicolas	Nicolas JACQUELINE	Belvue
L'OREE DES BOS	L'OREE DES BOS (EARL)	La Barbotière
MANCEAU ALAIN	Alain MANCEAU	La Grande Grousserie
MANCEAU (EARL)	MANCEAU	Le Bas Chateaux
MOUSSAY Xavier	Xavier MOUSSAY	L'Audogerie
Pré Fleuri (GAEC du)	GAEC du Pré Fleuri	La Petite Frogerie, le Haut Quilly
Pré Fleuri (GAEC du)	GAEC du Pré Fleuri	Le Haut Quilly
RACINE (GAEC)	RACINE	La Galsonerie
RECYCLAMAT (SAS)	SAS RECYCLAMAT	Carrère de la Croix Boustier
TOILES DEMAYENNE	TOILES DE MAYENNE	FONTAINE DANIEL

Thuboeuf

Raison sociale	Nom	Lieu dit
AVENIR (GAEC DE L')	de l'Avenir	La Sébaudière
BARDIERE (EARL DE LA)	DE LA BARDIERE	La Bardière
BOUVIERE (GAEC DE LA)	DE LA BOUVIERE	La Bouvière
Chaussée (EARL de la)	de la Chaussée	La Chaussée
HAMARDIERE (DE LA)	DE LA HAMARDIERE	La Hamardière
LEBLANC Sylvain	Monieur LEBLANC Sylvain	La Ribière
MONTOGER (GAEC DE)	de Montoger	Montoger
PETRON Alain	PETRON	le bourg
POTTER (GAEC)	POTIER	Le Bois Thuboeuf
ROUSSIERE (EARL de la)	de la ROUSSIERE	La Roussière
SAINTELLIER (EARL)	SAINTELLIER	La Corberie
SPH	SPH	le Gérois

Liste des installations classées (exploitations agricoles et des industries agro-alimentaires)

(source DDCSPP)

Les exploitations et les industries agroalimentaires sont soumises à autorisation, à enregistrement ou à simple déclaration, en fonction de l'importance de leurs cheptels ou du volume de leur activité. Les dossiers transmis à ce titre à la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations comportent, outre les plans de masse et les plans de localisation, les parcelles d'épandage indispensables au fonctionnement des exploitations. Les dossiers d'autorisations comportent en plus une étude de dangers, ainsi qu'une étude agropédologique des terres concernées par les épandages.

Trois arrêtés ministériels du 27 décembre 2013 relatifs aux prescriptions applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation, enregistrement et déclaration sous les rubriques n° 2101, 2102, 2111 et 3660, précisent les distances d'implantation réglementaires et réciproques, notamment vis-à-vis des tiers et de toutes zones destinées à l'habitation par des documents d'urbanisme opposables aux tiers. Il convient de prendre en compte ces contraintes par réciprocité, mais également de ne pas entraver les éventuels développements ultérieurs de ces entreprises.

Article 5 de l'arrêté du 27 décembre 2013 :

I. Les bâtiments d'élevage et leurs annexes sont implantés à une distance minimale de :

- 100 mètres des habitations ou locaux habituellement occupés par des tiers (à l'exception des logements occupés par des personnels de l'installation, des hébergements et locations dont l'exploitant a la jouissance et des logements occupés par les anciens exploitants), des stades ou des terrains de camping agréés (à l'exception des terrains de camping à la ferme), ainsi que des zones destinées à l'habitation par des documents d'urbanisme opposables aux tiers ; cette distance est réduite à 50 mètres lorsqu'il s'agit de bâtiments mobiles d'élevage de volailles faisant l'objet d'un déplacement d'au moins 100 mètres à chaque bande ; cette distance peut être réduite à 15 mètres pour les stockages de paille et de fourrage de l'exploitation ; toute disposition est alors prise pour prévenir le risque d'incendie ;
- 35 mètres des puits et forages, des sources, des aqueducs en écoulement libre, de toute installation souterraine ou semi-enterrée utilisée pour le stockage des eaux, que les eaux soient destinées à l'alimentation – en eau potable ou à l'arrosage des cultures maraîchères, des rivages, des berges des cours d'eau ;
- 200 mètres des lieux de baignade déclarés et des plages, à l'exception des piscines privées ;
- 500 mètres en amont des zones conchylicoles, sauf dérogation liée à la topographie, à la circulation des eaux et prévue par l'arrêté préfectoral d'autorisation ;
- 50 mètres des berges des cours d'eau alimentant une pisciculture, sur un linéaire d'un kilomètre le long de ces cours d'eau en amont d'une pisciculture, à l'exclusion des étangs empoisonnés où l'élevage est extensif sans nourrissage ou avec apport de nourriture exceptionnel.

En cas de nécessité et en l'absence de solution technique propre à garantir la commodité du voisinage et la protection des eaux, les distances fixées par le présent article peuvent être augmentées.

- II. Pour les élevages de porcs en plein air, la distance de 100 mètres du I est réduite à 50 mètres. Les autres distances d'implantation du I s'appliquent.*
- III. Pour les élevages de volailles en plein air, pour les volières où la densité est inférieure ou égale à 0,75 animal-équivalent par mètre carré, la distance de 100 mètres du I est réduite à 50 mètres. Les autres distances d'implantation du I s'appliquent.*

Pour les enclos et les parcours où la densité est inférieure ou égale à 0,75 animal-équivalent par mètre carré, les clôtures sont implantées :

- à au moins 50 mètres, pour les palmipèdes et les pintades, et à au moins 20 mètres, pour les autres espèces, des habitations ou locaux habituellement occupés par des tiers (à l'exception des logements occupés par des personnels de l'installation, des hébergements et locations dont l'exploitant a la jouissance et des logements occupés par les anciens exploitants), des stades ou des terrains de camping agréés (à l'exception des terrains de camping à la ferme) ;
- à au moins 10 mètres des puits et forages, des sources, des aqueducs en écoulement libre, de toute installation souterraine ou semi-enterrée utilisée pour le stockage des eaux, que les eaux soient destinées à l'alimentation en eau potable ou à l'arrosage des cultures maraîchères, des rivages, des berges des cours d'eau. Cette distance est d'au moins 20 mètres pour les palmipèdes.

Les autres distances d'implantation du I s'appliquent.

Pour les industries « **HOLVIA PORC et SNV,** » qui relève de la rubrique 2210 de la nomenclature des ICPE, c'est l'article 3 de l'arrêté ministériel du 30 avril 2004 qui s'applique.

Article 3 de l'arrêté du 30 avril 2004 :

L'installation est implantée :

- à au moins 35 mètres des puits et forages, autres que ceux destinés au seul fonctionnement de l'installation, des sources, des aqueducs en écoulement libre, de toute installation souterraine ou semi-enterrée utilisée pour le stockage des eaux, que les eaux soient destinées à l'alimentation en eau potable ou à l'arrosage des cultures maraîchères, des rivages, des berges des cours d'eau ;
- sans préjudice des zones de dangers définies dans l'étude de dangers, à 100 mètres des habitations occupées par des tiers ou des locaux habituellement occupés par des tiers (hors locaux occupés par des personnels liés à l'installation), des stades ou des campings agréés, des zones destinées à l'habitation par des documents d'urbanisme opposables aux tiers, ainsi que des lieux de baignade et des plages. Cette distance peut être réduite pour les locaux ou annexes ne présentant pas de risques de nuisances pour le voisinage, lorsque l'exploitant justifie de mesures compensatoires pérennes mises en œuvre pour les prévenir ou si l'étude d'impact du projet fait apparaître que les risques et nuisances ne sont pas augmentés.

Dans le cas de l'extension des installations existantes, les dispositions du présent article ne s'appliquent qu'aux nouveaux bâtiments. Elles ne s'appliquent pas lors de la mise en conformité de ces installations.

Pour les industries « PRIVILEG et SA RODEL » qui relève de la rubrique 2221 de la nomenclature des ICPE, c'est l'article 5 de l'arrêté ministériel du 23 mars 2012 qui s'applique.

5.1.Règles générales de l'arrêté du 23/03/2012 :

L'installation est implantée à une distance minimale de 10 mètres des limites de propriété de l'installation.

En cas d'impossibilité technique de respecter ces distances, l'exploitant proposera des mesures alternatives permettant d'assurer un niveau de sécurité des tiers équivalent.

L'installation ne se situe pas au-dessus ou en dessous de locaux habités ou occupés par des tiers.

Code d'attribution	Raison Sociale	Etat d'activité	Régime	Commune	Code Postal	Adresse	Position geo. X	Position geo. Y	Precision	NAP	Libellé NAP
0553.00013	DESLANDES SEBASTIEN	En fonctionnement	E	ALEXAIN	53240	HAMBERS	425260	6797366	Valeur Initiale	01.502	Culture et élevage associée
0063.08262	EARL CLOSEAU (DU) (n° dos 4937)	En construction	E	ALEXAIN	53240	VAU MARTIN	425272	6797738	Valeur Initiale	01.46Z	Élevage de porcons
0553.00019	EARL DESLANDES CHAUVIN	En fonctionnement	D	ALEXAIN	53240	LA MAISON NEUVE DE LA M	424421	6797593	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.00018	EARL MALGALLERIE (DE LA)	En fonctionnement	D	ALEXAIN	53240	LA MALGALLERIE	425466	6798623	Valeur Initiale	01.11Z	Cult céréales, légumineuse, graine oléag.
0553.00016	EARL VAU MARTIN (DE)	En fonctionnement	D	ALEXAIN	53240	VAU MARTIN	425268	6797821	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00021	GAEC ANXURE (DE L')	En fonctionnement	D	ALEXAIN	53240	LE RADIVEAU	423618	6797604	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00017	GAEC GARNIER	En fonctionnement	D	ALEXAIN	53240	LA VALETTE	419747	6797922	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00024	GAEC HAUTMONTCHIE (DU)	En fonctionnement	E	ALEXAIN	53240	LE HAUT MONTCHIE	419498	6800641	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00022	GAEC JEUSSERIE (DE LA)	En fonctionnement	E	ALEXAIN	53240	LA JEUSSERIE	424294	6799795	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0063.08719	GAEC MARRONNIERS (DES) (n° dos	En fonctionnement	D	ALEXAIN	53240	LE GRAND REVEU	420847	6799271	Centroides Comr	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00020	GAEC MENNERIE (DE LA)	En fonctionnement	D	ALEXAIN	53240	LA MENNERIE	424566	6799891	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00023	GAEC MOISSON	En fonctionnement	D	ALEXAIN	53240	LE METIVAGE	422427	6799617	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00026	GIRAULT ALAIN	En fonctionnement	A	ALEXAIN	53240	LE CHESNAY	420070	6798335	Valeur Initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0553.02723	SCL CHEVRINAIS SEGALEN	En fonctionnement	D	ALEXAIN	53240	LE BAS MONTCHIE	420089	6798788	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00025	VALETTE ARNAUD	En fonctionnement	D	ALEXAIN	53240	LE VIEUX CREANS	423989	6797898	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.00108	EARL CHENE DES CROIX (DU)	En fonctionnement	D	ARON	53440	LE CHENE DES CROIX	437882	8905479	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.02889	EARL FORET	En fonctionnement	D	ARON	53440	LES BOIS	436069	6804993	Valeur Initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0553.00126	EARL GENEST	En fonctionnement	D	ARON	53440	CHERENGE	437606	6807432	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02891	EARL LEROY	En fonctionnement	D	ARON	53440	CHATEAU FOUILLET	438489	6804402	Valeur Initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0063.08895	EARL RANDONNIERES (LES)	En fonctionnement	D	ARON	53440	LES RANDONNIERES	438938	6805928	Centroides Comr	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00112	EARL TRONCHAY (DU)	En fonctionnement	D	ARON	53440	LE TRONCHAY	435320	6807173	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00107	GACHON JEAN-YVES	Cessation déclarée		ARON	53440	LE ROCHER	433974	6804192	Valeur Initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.00106	GAEC BREIL BIGNON	En fonctionnement	D	ARON	53440	LE BIGNON	437651	6806642	Valeur Initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.00119	GAEC BREIL PETITIERE	En fonctionnement	D	ARON	53440	LA PETITIERE	437728	6806248	Valeur Initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.00122	GAEC CORMIER (DU)	En fonctionnement	D	ARON	53440	LE CORMIER	436330	6806860	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00125	GAEC ECOTTAYS (DES)	En fonctionnement	D	ARON	53440	LES ECOTTAYS	439085	6803657	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00117	GAEC FORET	En fonctionnement	A	ARON	53440	L'ETANG	438053	6805014	Valeur Initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0553.02888	GAEC GRAND MESSE (DU)	En fonctionnement	D	ARON	53440	LE GRAND MESSE	437796	6808845	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00114	GAEC MITIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	ARON	53440	LA MITIERE	435066	6807537	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00118	GAEC MOUSSARDIERE (DE LA)	En fonctionnement	E	ARON	53440	LA MOUSSARDIERE	434518	6804731	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00115	GAEC TEROITIN	En fonctionnement	D	ARON	53440	LES BORDEAUX	437184	6803892	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02727	GODWIN JEREMY	En fonctionnement		ARON	53440	LA PELLERIE	437068	6803637	Valeur Initiale	69.20Z	Activités comptables
0553.00124	HOUDOU DANIELE	En fonctionnement	D	ARON	53440	LE GRAVELIER	436447	6805855	Valeur Initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0553.00123	LEMARIE SYLVAIN	En fonctionnement	DC	ARON	53440	LA CHOPINIERE	437682	6807740	Valeur Initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0553.00116	LEBLANC JEAN-CLAUDE	En fonctionnement	D	ARON	53440	LA CHAUVIERE	438420	6803506	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00109	MAHERAULT BRIGITTE	En fonctionnement	DC	ARON	53440	LA CHAUMONDIERE	438468	6807174	Valeur Initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.00121	MENAGE EDGAR	En fonctionnement	D	ARON	53440	LES BASSES OYERES	438491	6807729	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00113	RONDEAU CLAUDE	En fonctionnement	E	ARON	53440	LE GRAND MESSE	437750	6808988	Valeur Initiale	01.46Z	Élevage de porcons
0553.00120	SOUVIGNE FRANCOIS	En fonctionnement	DC	ARON	53440	LE GRAND MEGERAULT	437111	6803070	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02911	ALEMANY AURELIE	En fonctionnement	D	BELGEARD	53440	LA BOSSETIERE	437053	6801868	Valeur Initiale	01.47Z	Élevage de volailles

Code établissement	Raison Sociale	Etat d'activité	Régime	Commune	Code Postal	Adresse	Position géo. X	Position géo. Y	Précision	NAF	Libellé NAF
0553.00321	EARL LAUMONIER	En fonctionnement	D	BELGEARD	53440	LES LEVINIERES	433570	6801122	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00320	EARL MEZIERE	En fonctionnement	D	BELGEARD	53440	L'ARNERIE		6801315	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00322	GAEC PIERRELLEE (DE)	En fonctionnement	D	BELGEARD	53440	BRIVES	435693	6802306	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00535	EARL MARTINEAU	En fonctionnement	D	CHAMPEON	53640	LE MOULIN DES VAUX	439141	6810460	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00534	GAEC COTE DES CHEMINEES (DE LA)	En fonctionnement	D	CHAMPEON	53640	LA MAISON NEUVE	440463	6811200	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.00536	GAEC FROGERIE (DE LA)	En fonctionnement	D	CHAMPEON	53640	LA FROGERIE	440545	6814520	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00537	GAEC GENELLIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	CHAMPEON	53640	LA GENELLIERE	440378	6810240	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0063.07154	AGRIMAINE METHANISATION	En construction	D	CHARCHIGNE	53250	CHEMIN DU BROSSAY	446801	6818792	Valeur initiale		
0553.02936	EARL MESLIER (DU)	En fonctionnement	D	CHARCHIGNE	53250	LE MESLIER	450128	6817528	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.00614	GAEC CHEMIN DES CHAPELLES(DU)	En fonctionnement	D	CHARCHIGNE	53250	LE PLANTRE	449577	6816937	Valeur initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.00609	GAEC ETANGS (DES)	En fonctionnement	DC	CHARCHIGNE	53250	LA PURGERIE	449334	6817170	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0063.07923	GAEC FATONNIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	CHARCHIGNE	53250	LA FATONNIERE	448366	6819212	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00612	GAEC SOCHON SAMUEL	En fonctionnement	D	CHARCHIGNE	53250	LA FORTINIERE	448183	6817326	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02763	GAEC TUCHONNIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	CHARCHIGNE	53250	LA TUCHONNIERE	449182	6817338	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00615	RIOULT STEPHANE	En fonctionnement	DC	CHARCHIGNE	53250	LA LORIE	447246	6817539	Valeur initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0553.00610	SCEA PETITE VALLEE (DE LA)	En fonctionnement	D	CHARCHIGNE	53250	LA BASSE SELLE	446792	6819164	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.00724	BENET YANNICK	En fonctionnement	D	COMMER	53470	LE GRAND COUDRAY	430776	6798030	Valeur initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.00722	BOUTRUCHE LUDOVIC	En fonctionnement	E	COMMER	53470	LE GRAND VAUGARON	432128	6798445	Valeur initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.00728	EARL BARREAU	En fonctionnement	D	COMMER	53470	LA VALLEE	430163	6799879	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.00725	EARL COUR (DE LA)	En fonctionnement	D	COMMER	53470	LA COUR	431509	6800295	Valeur initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.00727	EARL DELOGE	En fonctionnement	E	COMMER	53470	LE BAS DU BUIS	433575	6798949	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00734	EARL GANDONNIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	COMMER	53470	LA GANDONNIERE	429371	6799152	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00719	EARL GEMARCE	En fonctionnement	E	COMMER	53470	GEMARCE	427926	6799247	Valeur initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.02943	EARL ILLAND-LAUMONIER	En fonctionnement	DC	COMMER	53470	LE BAS MARBOUE	432030	6799619	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.00730	EARL JARRIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	COMMER	53470	LA JARRIERE	431854	6798504	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00726	GAEC BIBRON	En fonctionnement	E	COMMER	53470	LA CHAPELLE AU FRANCS	431200	6797263	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00733	GAEC BOUSSIERES (DES)	En fonctionnement	D	COMMER	53470	LA GRANDE BOUSSIERE	429923	6797300	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00731	GAEC PICHOT	En fonctionnement	D	COMMER	53470	LA LARDIERE	432161	6797965	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00729	GOUGEON HERVE	En fonctionnement	E	COMMER	53470	LA GUERCHE	431974	6798711	Valeur initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.00717	LAIR FRANCK	En fonctionnement	E	COMMER	53470	LE ROCHER	431419	6798640	Valeur initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.02944	LAUMONIER (COEX)	En fonctionnement	D	COMMER	53470	LA CHEVRONNIERE	432268	6800364	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.02942	LAUMONIER CHANTAL	A l'arrêt	D	COMMER	53470	LA CHAPELIERE	432816	6799429	Valeur initiale	01.11Z	Cult céréale, légumineuse, graine oléag
0553.00735	LE MONNIER GUY	En fonctionnement	D	COMMER	53470	LA CHEVRIE	432325	6800364	Valeur initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.00776	COTTEREAU CHRISTOPHE	En fonctionnement	D	CONTEST	53100	LE GAGE	423614	6801363	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.00762	EARL BAGOURD	Cessation déclarée	D	CONTEST	53100	LE RAGOT	426071	6802851	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.00768	EARL BOUDIN	En fonctionnement	D	CONTEST	53100	LA BARRE	423048	6802536	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00767	EARL BOUTINIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	CONTEST	53100	LA BOUTINIERE	427648	6800932	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0063.08743	EARL CHARMILLE (DE LA) (n° dos 09)	En construction	D	CONTEST	53100	LA HAMONIERE	426726	6801576	Centricode Comr	01.60Z	Culture et élevage associés
0063.08818	EARL CHATAIGNERAIE (DE LA)	En construction	D	CONTEST	53100	LA CHATAIGNERAIE	425825	6800850	Valeur initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0553.00764	EARL JUGUERIE (DE LA)	En fonctionnement	D	CONTEST	53100	LA JUGUERIE	426622	6800967	Valeur initiale	01.11Z	Cult céréale, légumineuse, graine oléag
0553.00761	EARL MAIGNAN	En fonctionnement	D	CONTEST	53100	LA SARDAIE	424348	6802854	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières

Code établissement	Raison Sociale	Etat d'activité	Régime	Commune	Code Postal	Adresse	Position géo. X	Position géo. Y	Précision	NAF	Libellé NAF
0553.00769	EARL MAINGARD	En fonctionnement	D	CONTEST	53100	LE PIN	428152	6801640	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.02785	EARL MATTRAIE (DE LA)	En fonctionnement	D	CONTEST	53100	LA MATTRAIE	424569	6802211	Valeur initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0553.00757	EARL PAVIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	CONTEST	53100	LA PAVIERE	429266	6802907	Valeur initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.00765	EARL RENARDIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	CONTEST	53100	LA RENARDIERE	427220	6802567	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00758	GAEC DU BOIS HUCHET	En fonctionnement	D	CONTEST	53100	LE BOIS HUCHET	425940	6809870	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00775	GAEC GLORIA	En fonctionnement	D	CONTEST	53100	LA GRANDE CHAUVELLERIE	423283	6802145	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.00789	GAEC MOULAIRIE (DE LA)	En fonctionnement	D	CONTEST	53100	LA MOULAIRIE	425243	6802752	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00796	GAEC PEROUSEAU	En fonctionnement	D	CONTEST	53100	PEROUSEAU	423180	6801677	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.00774	GAEC QUATRE CHEMINS (DES)	En fonctionnement	E	CONTEST	53100	ROUSSION	425821	6802458	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00783	GAEC TERGUINIÈRE (DE LA)	En fonctionnement	DC	CONTEST	53100	LA TERGUINIÈRE	425621	6800391	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00758	MAINGARD REGIS	En fonctionnement	D	CONTEST	53100	LES MOTTES	422722	6803185	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.00770	PAPILLON GUY	En fonctionnement	D	CONTEST	53100	LE PLESSIS	428304	6802455	Valeur initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.00760	SCEA CHEUX	En fonctionnement	E	CONTEST	53100	LA MORNAIE	428727	6802788	Valeur initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.01168	EARL CHEMINEAU	En fonctionnement	D	GRAZAY	53440	LE HAUT QUESNETTE	444280	6804519	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01164	EARL CHOLLERIE	En fonctionnement	D	GRAZAY	53440	LA CHOLLERIE	443054	6802957	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01160	GAEC HERMONDIÈRES (DES)	En fonctionnement	D	GRAZAY	53440	LES HERMONDIÈRES	441262	6802396	Valeur initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.01159	GAEC LANDE (DE LA)	En fonctionnement	D	GRAZAY	53440	LA LANDE	438640	6803720	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.02794	GAEC LILVAVOIX (DE)	En fonctionnement	D	GRAZAY	53440	LILVAVOIX	441186	6805168	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01163	GAEC PICHARDIERES (DES)	En fonctionnement	D	GRAZAY	53440	LA PICHARDIERE	444077	6803354	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0063.08625	GESLIN MICHEL (n° dos)	En fonctionnement	D	GRAZAY	53440	LA RENAUDIÈRE	442837	6802500	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01161	HEURBIZE GUY	En fonctionnement	D	GRAZAY	53440	LE PETIT BOUËSSAY	440139	6803929	Valeur initiale	01.61Z	Activités de soutien aux cultures
0553.01162	ILLAND FREDERIC	En fonctionnement	D	GRAZAY	53440	14 ROUTE DE MAYENNE	442129	6803337	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01278	BOUVIER SAMUEL	En fonctionnement	D	JUBLAINS	53160	LES GRANDES HOULLES	441470	6800863	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01273	EARL BRISETTE (DE LA)	En fonctionnement	DC	JUBLAINS	53160	LA BRISETTE	441588	6797570	Valeur initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0063.08932	EARL ECOTTIERE (L')	En fonctionnement	D	JUBLAINS	53160	L'ECOTTIERE	438621	6799821	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01271	EARL HAMON PERRIER	En fonctionnement	D	JUBLAINS	53160	LE VIEUX MOULIN	442069	6798945	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01274	GAEC BOCCAGE (DU)	En fonctionnement	D	JUBLAINS	53160	LA GUESNERIE	443056	6798586	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01275	GAEC BOURGNEUF (DU)	En fonctionnement	D	JUBLAINS	53160	LE BOURGNEUF	443892	6802438	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01272	GAEC COURTEILLE	En fonctionnement	D	JUBLAINS	53160	LES FRANÇELIÈRES	440040	6800563	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01277	GAEC DIABLINTES (DES)	En fonctionnement	D	JUBLAINS	53160	LES NOËS	440286	6797740	Valeur initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0063.07569	GAEC DROUARD	En fonctionnement	D	JUBLAINS	53160	LA VAURIÈRE	437529	6801222	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0063.08951	JARDIN VINCENT	En construction	D	JUBLAINS	53160	LA GRANDE RENARDIERE	442101	6799407	Valeur initiale		
0553.01201	SALLARD BERTRAND	En fonctionnement	DC	HARDANGES	53640	LA RONCIÈRE	440092	6800981	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01202	WAELEN JOSEPH	En fonctionnement	D	HARDANGES	53640	L'OASIS	445517	6811379	Valeur initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.00263	EARL DES COLLINES	En fonctionnement	D	LA BAZOGE	53440	LES HAUTES CHAPELLES	434612	6802820	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00264	EARL TESSERIE (DE LA)	En fonctionnement	E	LA BAZOGE	53440	LA TESSERIE	433649	6802020	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00262	GAEC BASSES CHAPELLES (DES)	En fonctionnement	D	LA BAZOGE	53440	LE ROQUIER	434713	6803077	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00261	GILLOT DANIEL	En fonctionnement	DC	LA BAZOGE	53440	LE MESNIL	433585	6802277	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00580	BOUHOURS ALAIN	En fonctionnement	DC	LA CHAPELLE	53440	LA MENAGERIE	446852	6807736	Valeur initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0553.00592	EARL DEROUET	En fonctionnement	D	LA CHAPELLE	53440	CHENE CUTTE	445021	6805945	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.00593	EARL RENARD	En fonctionnement	D	LA CHAPELLE	53440	CHENE CUTTE	445470	6806582	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières

Code établissement	Raison Sociale	Etat d'activité	Régime	Commune	Code Postal	Adresse	Position géo. X	Position géo. Y	Précision	NAF	Libelle NAF
0553.00591	GAEC DE LONGUE AVETTE	En fonctionnement	D	LA CHAPELLE	53440	LONGUE AVETTE	445245	6808124	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01175	BAHIER THIERRY	En fonctionnement	D	LA HAIE TRA	53300	LA METAIRIE	432669	6811390	Valeur Initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.01176	EARL BELLENGER REMI	En fonctionnement	D	LA HAIE TRA	53300	LES BARRES	432210	6810046	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01179	EARL GAISON	En fonctionnement	D	LA HAIE TRA	53300	LES VAUX PONTS	432210	6810046	Valeur Initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.01177	EARL VAUX PONTS (DES)	En fonctionnement	E	LA HAIE TRA	53300	LES VAUX PONTS	432210	6810046	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01178	GAEC CHESNEAU	En fonctionnement	DC	LA HAIE TRA	53300	LE TAINIS	431569	6814923	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02796	GAEC CHEVRAY (DE)	En fonctionnement	DC	LA HAIE TRA	53300	CHEVRAY	432049	6813202	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01180	GAEC LOZE (DE)	En fonctionnement	DC	LA HAIE TRA	53300	LOZE	433468	6814316	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01420	BRESTEAUX REMI	En fonctionnement	A	LASSAY LES	53110	LE ROME	446168	6819334	Valeur Initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0553.01383	BRICARD FRANCOIS	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LE BOIS FROU	439853	6822005	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01396	BRICARD MICKAEL	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LA HAUTE COUR	439663	6821785	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01400	CONNÉAU PAUL (FILS)	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LE HAMEAU	445451	6824777	Valeur Initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.01398	EARL BARBE	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LA RETENUE	444994	6824493	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01414	EARL BEL AIR	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	BEL AIR	442992	6818032	Valeur Initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.01411	EARL EGLISE (DE L')	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LES HYVETS	445647	6824224	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01423	EARL DES HAUTES BROSSES	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LES BROSSES	443162	6818717	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01409	EARL LAMBERT BOUGLE	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LA GRELAYERE	439139	6819637	Valeur Initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0553.01426	EARL LEROY	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LA BASSE METAIRIE	441367	6821932	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01416	EARL SOURDET	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LA HUVERIE	445773	6824470	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01424	EARL TAILLIS (DU)	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LE BOURG	441824	6821232	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01406	EARL VIEUX MONT (DU)	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LE VIEUX MONT	444501	6821272	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01389	FOUBERT MATTHIEU	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LE FEU	443213	6818031	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01399	FOULON REMY	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	L'AURIERE	440002	6823180	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01403	GAEC BEAUCHENE (DE)	En fonctionnement	DC	LASSAY LES	53110	BEAUCHENE	439369	6820695	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01394	GAEC CHAUMEZIERE (DE)	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	CHAUMEZIERE	441059	6818187	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01402	GAEC CHAUVIERES (DES)	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LES CHAUVIERES	445472	6820503	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01401	GAEC COMMERCON (DE)	En fonctionnement	DC	LASSAY LES	53110	COMMERCON	436683	6822369	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01404	GAEC DEROUET	En fonctionnement	A	LASSAY LES	53110	LA GRANDE RAZELIERE	442358	6822513	Valeur Initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0553.01412	GAEC GRAND BOIS PICHARD (DU)	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LE GRAND BOIS PICHARD	435961	6823619	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01425	GAEC HAMONIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LA HAMONIERE	440022	6817999	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01392	GAEC LEUDRIE (DE LA)	En fonctionnement	E	LASSAY LES	53110	LE GAST	443417	6818282	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01420	GAEC LONGCHAMPS (DES)	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LES LONGCHAMPS	435742	6823887	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01419	GAEC MENHIR (DU)	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	BIGNON	437284	6821473	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01421	GAEC PETIT BOIS (DU)	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LE PETIT BOIS PICHARD	435961	6823619	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.08449	GAEC PIEDNOIR LEROY (n° des 1271)	En construction	D	LASSAY LES	53110	LE MELANGIS	441200	6821400	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01418	GAEC RONGERES (DES)	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LES HAUTES RONGERES	440847	6818610	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01390	GAEC RPJ	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LA RIGANDINIERE	442283	6820178	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01413	GAEC SOURDERIE (DE LA)	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LA SOURDERIE	437391	6820447	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01422	GAEC VILLENEUVE (DE)	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	VILLENEUVE	438879	6823439	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01428	LAMBERT THIERRY	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LE BOIS JACOB	438707	6820501	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01417	LECOURT STEPHANE	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LA HAIE	443577	6821277	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières

Code établissement	Raison Sociale	Etat d'activité	Régime	Commune	Code Postal	Adresse	Position géo. X	Position géo. Y	Précision	NAF	Libelle NAF
0553.01405	LEVIEUX MICHEL	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LE GRAND GUESNE	438579	6822318	Valeur Initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.01395	MARIE DAMIEN	En fonctionnement	E	LASSAY LES	53110	LE VIVIER	443786	6821038	Valeur Initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.03102	COUTURA POINTEAU CHRISTINE	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	LA PESIERE	443662	6820110	Valeur Initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.01410	RABART PHILIPPE	En fonctionnement	D	LASSAY LES	53110	BELLE TAILLE	438115	6819213	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0063.07058	SAEPAC de la Fontaine Rouillée	En fonctionnement	A	LASSAY LES	53110	Le Bois Hubert					
0553.01388	STE FLECHARD RAYMOND ALLAIN L	En fonctionnement	A	LASSAY LES	53110	ZI - Rue John Audubon	442115	6821565	Valeur Initiale	10.12Z	Transf. & conserv. de viande de volaille
0553.01225	BEUNARD MICHEL	En fonctionnement	D	LE HORPS	53640	LA REBOURGERE	442838	6815646	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01223	CHOPIN PHILIPPE	En fonctionnement	D	LE HORPS	53640	LE HOUSSEL	442633	6816202	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01218	EARL BROSSES (DES)	En fonctionnement	D	LE HORPS	53640	LES BROSSES	444552	6819063	Valeur Initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.01229	EARL GODERIE (DE LA)	En fonctionnement	D	LE HORPS	53640	LA GODERIE	443475	6817985	Valeur Initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.01226	EARL LIMOUSINE (DE LA)	En fonctionnement	D	LE HORPS	53640	LA MAUNDRIERE	444519	6810947	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01228	EARL PRIOLAIS (DE LA)	En fonctionnement	D	LE HORPS	53640	LA PRIOLAIS	446233	6815684	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01222	EARL TREHARDIERE (DE LA)	En fonctionnement	DC	LE HORPS	53640	LA TREHARDIERE	444812	6817965	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01214	GAEC DE LA RIGAUDIERE	En fonctionnement	DC	LE HORPS	53640	LA RIGAUDIERE	445096	6815338	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01224	GAEC BOIS RICHARD (DU)	En fonctionnement	DC	LE HORPS	53640	LE BOIS RICHARD	444387	6817641	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01216	GAEC BOULAYERE (DE LA)	En fonctionnement	D	LE HORPS	53640	LA BOULAYERE	443358	6813158	Valeur Initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.01220	GAEC BRUNELIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	LE HORPS	53640	LA BRUNELIERE	444687	6817243	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02801	GAEC DJJARRIER FRERES	En fonctionnement	DC	LE HORPS	53640	LAINAY DES BOURDAINES	442970	6814607	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01221	GAEC HARY	En fonctionnement	DC	LE HORPS	53640	LA LIMOGERE	442082	6815521	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.02980	GAEC HERBAGIERES (DES)	En fonctionnement	D	LE HORPS	53640	LA GOPIELIERE	443597	6817113	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01215	GAEC HERONNIERE (DE LA)	En fonctionnement	DC	LE HORPS	53640	LE BOIS	444168	6816477	Valeur Initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.01227	GAEC TILLEUL (DU)	En fonctionnement	DC	LE HORPS	53640	LA CHAUVINIERE	444739	6814973	Valeur Initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.02979	HARENG FREDERIC	En fonctionnement	D	LE HORPS	53640	LE BOIS DE LA FRETTE	444787	6812838	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01217	HAUDUC PAUL (FILS)	En fonctionnement	D	LE HORPS	53640	LA HOUSINIERE	444733	6815485	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01240	BODIN GASTON (FILS)	En fonctionnement	E	LE HOUSSÉA	53110	LA THIBAUDIERE	437895	6825116	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02802	EARL VAL ERIC	En fonctionnement	D	LE HOUSSÉA	53110	LA BOURGUAIDIERE	437637	6823715	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01239	GAEC AVENIR (DE L')	En fonctionnement	DC	LE HOUSSÉA	53110	LA JOURNIERE	439969	6825623	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01242	GAEC MORICE	En fonctionnement	D	LE HOUSSÉA	53110	19 RUE DE NORMANDIE	439474	6824025	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01241	GILLES PHILIPPE	En fonctionnement	D	LE HOUSSÉA	53110	32 RUE DU MONT DE LA CR	439636	6824024	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02843	EARL COUR (DE LA)	En fonctionnement	D	LE RIBAY	53640	LA COUR	447587	6815706	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01989	GAEC BAUMERIE (DE LA)	En fonctionnement	DC	LE RIBAY	53640	LA BAUMERIE	447717	6813865	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01992	GAEC DJJARRIER	En fonctionnement	D	LE RIBAY	53640	BIRY	445181	6813619	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01997	GAEC HAUTES FROGERIES (LES)	En fonctionnement	D	LE RIBAY	53640	LES HAUTES FROGERIES	448823	6815414	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01995	GAEC MARE (DE LA)	En fonctionnement	D	LE RIBAY	53640	LA MARE	447516	6813216	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01993	GAEC VAUGONNIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	LE RIBAY	53640	LA VAUGONNIERE	447083	6811839	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01990	RAMON REGIS	En fonctionnement	D	LE RIBAY	53640	CHAUVALLO	447656	6815516	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01991	SAVARY ROLAND	En fonctionnement	D	LE RIBAY	53640	LES HAUTES FROGERIES	448823	6815414	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01572	BIBRON FERNAND	En fonctionnement	D	MARCILLE LA	53440	LES POTERIES	439277	6808144	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01565	BOUTELoup DANIEL	Cessation déclarée		MARCILLE LA	53440	LA RENAUDIÈRE	442246	6807585	Valeur Initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.01574	EARL CHAINE (DE LA)	En fonctionnement	DC	MARCILLE LA	53440	LA CHAINE	441829	6810325	Valeur Initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.01570	EARL TERTRE MARECHAL (LE)	En fonctionnement	DC	MARCILLE LA	53440	LE TERTRE MARECHAL	443028	6808401	Valeur Initiale	01.47Z	Élevage de volailles

Code exploitation	Raison Sociale	Etat d'activité	Régime	Commune	Code Postal	Adresse	Position géo. X	Position géo. Y	Précision	NAF	Libelle NAF
0553.01571	GAEC HOUSSEAU (DU)	En fonctionnement	DC	MARCILLE LA 53440		LE HAUT HOUSSEAU	441348	6808419	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01566	GAEC LEUDIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	MARCILLE LA 53440		LA LEUDIERE	441639	6805624	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01569	LANDEMAINE JEAN-CLAUDE	En fonctionnement	D	MARCILLE LA 53440		LES METAIRIES	443019	6807511	Valeur Initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0553.01568	MOUSSAY DOMINIQUE	En fonctionnement	D	MARCILLE LA 53440		LA GAUCHARDIERE	443148	6806090	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01567	PANNARD DANIEL	A l'arrêt		MARCILLE LA 53440		L'ECOLE	440863	6805313	Valeur Initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0063.06956	SALLARD DENIS	A l'arrêt		MARCILLE LA 53440		LA ROUZIERE	441184	6806864	Valeur Initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.01564	TIREAU SIMON	En fonctionnement	D	MARCILLE LA 53440		LA DURANTIÈRE	443373	6806955	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01605	DUVAL LUCETTE	En fonctionnement	D	MARTIGNE S 53470		ROUTE DE SACE	427250	6784077	Valeur Initiale	01.40Z	Élevage d'autres animaux
0553.01588	EARL AUNAIS (DES)	En fonctionnement	D	MARTIGNE S 53470		LES AUNAIS	425460	6795107	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01589	EARL BERRERIE (DE LA)	En fonctionnement	E	MARTIGNE S 53470		LA BERRERIE	428888	6797105	Valeur Initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.00527	EARL BOIS GAST (DU)	En fonctionnement	D	MARTIGNE S 53470		LE BOIS GAST	429656	6791958	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0063.06294	EARL BOSQUET (DU) (n° dos	En fonctionnement	D	MARTIGNE S 53470		LA GRANDE VILLE	427485	6795439	Valeur Initiale	01.11Z	Cult. céréale, légumineuse, grains oléag.
0553.01602	EARL BOURGON	En fonctionnement	E	MARTIGNE S 53470		LA SAULAIÉ	429745	6794554	Valeur Initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.01593	EARL COURTEILLE	En fonctionnement	D	MARTIGNE S 53470		LES FRESNAIES	430170	6795444	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01595	EARL GIRAUDIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	MARTIGNE S 53470		LA GIRAUDIERE	426546	6788073	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01587	EARL MEDAYERE (DE LA)	En fonctionnement	E	MARTIGNE S 53470		LA MEDAYERE	428974	6793638	Valeur Initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.01604	EARL NOE (DE LA)	En fonctionnement	A	MARTIGNE S 53470		LA NOE	429322	6792199	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01594	EARL TAILLIS (DU)	En fonctionnement	D	MARTIGNE S 53470		LE TAILLIS	427150	6795648	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01591	GAEC BARREAU	En fonctionnement	DC	MARTIGNE S 53470		LA MORTIERE	431265	6795849	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01589	GAEC BAS HETRE (DU)	En fonctionnement	D	MARTIGNE S 53470		LE BAS HETRE	431166	6796245	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02916	GAEC BIO ESSARTS	En fonctionnement	D	MARTIGNE S 53470		LES PETITS ESSARTS	429377	6792582	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.03011	GAEC CHENE FRESNAYES (DU)	En fonctionnement	D	MARTIGNE S 53470		LE CHENE COUDE	428779	6795879	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01596	GAEC DURANTIÈRE (DE LA)	En fonctionnement	D	MARTIGNE S 53470		LA DURANTIÈRE	427495	6797813	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01592	GAEC LES EBLAIS	En fonctionnement	DC	MARTIGNE S 53470		LES EBLAIS	425971	6797228	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0063.07687	GAEC MONTGIRON (DU)	En fonctionnement	D	MARTIGNE S 53470		LA POIDEVINIERE	427485	6795439	Valeur Initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.02817	PIRAULT NICOLAS	En fonctionnement	DC	MARTIGNE S 53470		LA HARDIERE	427248	6798288	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01603	QUERCY YANNICK	En fonctionnement	D	MARTIGNE S 53470		QUIFEU	425357	6796188	Valeur Initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.01601	SCL TAILLERAY (DU)	En fonctionnement	D	MARTIGNE S 53470		LE TAILLIS	427150	6795648	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01606	EARL DE LA BLOTTIERE	En fonctionnement	DC	MAYENNE 53100		LA BLOTTIERE	432805	6803813	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01608	EARL DELOGE	En fonctionnement	D	MAYENNE 53100		LE CHENE PLANTE	434348	6803369	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01607	FAUCON JEAN-CLAUDE	En fonctionnement	DC	MAYENNE 53100		LE GRAZON	432253	6809588	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0063.08464	GAEC BASSES ROUZIERES (DES)(n°	En fonctionnement	D	MAYENNE 53100		LES BASSES ROUZIERES	431515	6803383	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.03012	GAEC BRARD	En fonctionnement	DC	MAYENNE 53100		LES HELLERIES	433498	6808839	Valeur Initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.02818	GAEC MONTAIGU (DE)	En fonctionnement	D	MAYENNE 53100		MONTAIGU	432227	6808719	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01611	GAEC PERRIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	MAYENNE 53100		LES HAUTES ROUZIERES	431483	6808411	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01609	GAEC PORTE (DE LA)	En fonctionnement	D	MAYENNE 53100		LA PORTE	432803	6808904	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01614	LELANDAIS FLORIAN	En fonctionnement	D	MAYENNE 53100		LE GUE DE CHAUVRIERE	432867	6803867	Valeur Initiale	01.49Z	Élevage d'autres animaux
0553.01610	LEMAITRE JEAN-MICHEL	En fonctionnement	D	MAYENNE 53100		LA BAUDRAIRIE	432991	6808954	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01613	SOCIETE GEORGES THIOL	En fonctionnement	E	MAYENNE 53100		4 RUE JACQUES BARBEU	432205	6806832	Valeur Initiale	10.11Z	Transf. & conserv. viande de boucherie
0553.01754	BAUDET JEAN-PIERRE	En fonctionnement	D	MONTREUIL 53640		LE PERRAY	437842	6815659	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01760	BRUNEAU JEAN GUILLAUME	En fonctionnement	D	MONTREUIL 53640		LA CROIX DU LOUVRE	436499	6814860	Valeur Initiale	01.47Z	Élevage de volailles

Code exploitation	Raison Sociale	Etat d'activité	Régime	Commune	Code Postal	Adresse	Position géo. X	Position géo. Y	Précision	NAF	Libelle NAF
0063.07173	COSSE MARIE CLAIRE	En construction		MONTREUIL 53640		LE PETIT BENETOUE	438094	6814756	Valeur Initiale	01.49Z	Élevage d'autres animaux
0553.01757	DUJARRIER MARTINE	En fonctionnement	D	MONTREUIL 53640		LA COCHERIE	437015	6815938	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01756	EARL FAVERIE	En fonctionnement	D	MONTREUIL 53640		LE BOIS DU FEU	440289	6814757	Valeur Initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0553.01753	EARL GARNIER DUVAL	En fonctionnement	D	MONTREUIL 53640		LES MOUSSAYS	436599	6817325	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01758	EARL PERRY SCL	En fonctionnement	D	MONTREUIL 53640		PERRY	437842	6815659	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01751	FOURRE PHILIPPE	En fonctionnement	E	MONTREUIL 53640		LE VIEUX GAST	436678	6814477	Valeur Initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.01750	GAEC LANDAIS	En fonctionnement	D	MONTREUIL 53640		LA PATRIE	437224	6815590	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01759	GAEC LAUNAY-VIOLET (DE)	En fonctionnement	D	MONTREUIL 53640		LAUNAY VIOLET	436162	6813722	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01752	GAEC TURPIN-RAIMBAULT	En fonctionnement	D	MONTREUIL 53640		LE VIEUX GAST	436678	6814477	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01763	GAEC FONTAINE (DE LA)	En fonctionnement	DC	MOULAY 53100		LES MAILLARDIERES	431587	6801613	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01764	GAEC TORLIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	MOULAY 53100		LA TORLIERE	432589	6802238	Coordonnée pris	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01832	EARL COTENTIN (DU)	En fonctionnement	D	PARIGNE SUF 53100		LES VARIES	431141	6809666	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01827	EARL LHUISSIER	En fonctionnement	D	PARIGNE SUF 53100		LES GORONNIERES	429988	6808573	Valeur Initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.01831	EARL LE PLESSIS	En fonctionnement	DC	PARIGNE SUF 53100		LE PLESSIS	428871	6807884	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01833	EARL SAINT AVIT	En fonctionnement	E	PARIGNE SUF 53100		LA REBUTIERE	431344	6800073	Valeur Initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0063.07820	EARL SOLLEIL (DU) (n° dos 2333)	En fonctionnement	D	PARIGNE SUF 53100		LA CHAUVIERE	429509	6808368	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0063.06989	GAEC CONTRIE (DE LA)	En fonctionnement	D	PARIGNE SUF 53100		LA CONTRIE	429239	6808708	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01828	LENAIN JOFL	En fonctionnement	D	PARIGNE SUF 53100		LES ETEPPES	430498	6810840	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01826	MARCHAND NICOLE	En fonctionnement	D	PARIGNE SUF 53100		LES ETEPPES	430498	6810840	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01825	MOUSSAY CLAUDINE	En fonctionnement	D	PARIGNE SUF 53100		LE PETIT BOIS	429452	6808046	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01830	MOUSSAY STEPHANE	En fonctionnement	D	PARIGNE SUF 53100		LA BRIGAUDIERE	429823	6809832	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01885	EARL BARILLAIS (LES)	En fonctionnement	D	PLACE 53240		LA BARILLAIS	421867	6802958	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01893	EARL GUERIVAS (DE LA)	En fonctionnement	D	PLACE 53240		LA GUERIVAS	420678	6799612	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01889	EARL NOISETTES (LES)	En fonctionnement	D	PLACE 53240		LES NOISETTES	420596	6800041	Valeur Initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.01891	EARL PRIMEVERES (DES)	En fonctionnement	D	PLACE 53240		LE BOURG	419854	6801735	Valeur Initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.01887	GAEC CHENEVETTERIE (DE LA)	En fonctionnement	E	PLACE 53240		LA CHENEVETTERIE	421702	6801292	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01888	GAEC LOUVELIERE (DE LA)	En fonctionnement	B	PLACE 53240		LA LOUVELIERE	422108	6800911	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01890	GAEC PETITE CHEVILLARDIERE (DE	En fonctionnement	D	PLACE 53240		LA PETITE CHEVILLARDIERE	422358	6801383	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01892	GAEC POURVUXADUR	En fonctionnement	DC	PLACE 53240		MESLAY	420894	6800070	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01886	GAEC TARLEVE	En fonctionnement	D	PLACE 53240		LA DOIGTIE	421388	6803434	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0063.06994	GAEC TRIOUFLERE (DE LA)	En fonctionnement	D	PLACE 53240		LA TRIOUFLERE	419840	6802163	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02838	SCEA GONTIER	En fonctionnement	D	PLACE 53240		LA PETITE CHEVILLARDIERE	422401	6801360	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01891	EARL DU HAUT HAZAY	En fonctionnement	D	RENNES EN C 53110		LE HAUT HAZAY	442086	6827870	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0063.07757	EARL EVANORA (n° dos 2481)	En fonctionnement	D	RENNES EN C 53110		LA SALADINIERE	441246	6827078	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01894	EARL LEVIEUX	En fonctionnement	D	RENNES EN C 53110		LA MAILLARDIERE	440770	6825553	Valeur Initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0553.01895	EARL M.C.M (BOULANT)	En fonctionnement	E	RENNES EN C 53110		LA RENNADIERE	441220	6827067	Valeur Initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.01897	EARL PETITE BASSE COUR (DE LA)	En fonctionnement	DC	RENNES EN C 53110		LA PETITE BASSE COUR	440822	6827718	Valeur Initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0553.01896	GAEC GRAND BOURG (DU)	En fonctionnement	D	RENNES EN C 53110		LE GRAND BOURG	440618	6827127	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01982	GAEC DE LA NORMANDE	En fonctionnement	D	RENNES EN C 53110		LE HAUT HAZAY	442386	6827870	Valeur Initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.01983	GAEC PESLIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	RENNES EN C 53110		LA VIEILLE PELLIERE	441083	6825911	Valeur Initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.01986	POTTIER CHRISTELLE	En fonctionnement	E	RENNES EN C 53110		LA LANDE	440932	6826490	Adresse postale	01.47Z	Élevage de volailles

Code établissement	Raison Sociale	Etat d'activité	Régime	Commune	Code Postal	Adresse	Position géo. X	Position géo. Y	Précision	NAF	Libellé NAF
0553.02027	EARL BIENHEUREUX GORETS (LES)	En fonctionnement	D	SACE	53470	LE FOUGERAY	424060	6793461	Valeur initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.02025	EARL PALICOT DUJARRIER	En fonctionnement	D	SACE	53470	LA MORNIERE	424009	6791785	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.03045	GAEC RUISSEAUX (DES)	En fonctionnement	D	SACE	53470	LES MASSIERES	424037	6795693	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02026	LEBOSSE BRIGITTE	En fonctionnement	D	SACE	53470	LES MASSIERES	425239	6792571	Valeur initiale	01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
0553.02064	EARL CARREFOUR (DU)	En fonctionnement	D	ST BAUDELLE	53100	LA GRANDE HAIRIERE	427078	6804241	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02063	EARL ROUSSELIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	ST BAUDELLE	53100	LA ROUSSELIERE	429110	6806361	Valeur initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.02065	GAEC LOGE (DE LA)	En fonctionnement	D	ST BAUDELLE	53100	LA LOGE	430470	6803391	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02062	GAEC PIERRE MARC	En fonctionnement	D	ST BAUDELLE	53100	LA PETITE HAIRIERE	429143	6805741	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02854	BARBE CHARLES	En fonctionnement	A	ST FRAIMBAL	53300	LE SEMIS	435391	6813333	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.03080	CARRE CATHERINE	En fonctionnement	D	ST FRAIMBAL	53300	LA FARCIERE	435375	6808685	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02217	DUVAL MICHEL	En fonctionnement	D	ST FRAIMBAL	53300	LA FENILLERE	436128	6810225	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associée
0553.02216	EARL GCB	En fonctionnement	DC	ST FRAIMBAL	53300	LE SEMIS	435426	6813354	Valeur initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0553.02210	EARL LA GRACIERE	En fonctionnement	D	ST FRAIMBAL	53300	LA GRACIERE	436040	6813363	Valeur initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.02220	FORVILLE JOEL	En fonctionnement	D	ST FRAIMBAL	53300	LA BOUCHARDIERE	434169	6810068	Valeur initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.02221	GAEC DENACHERIE (DE LA)	En fonctionnement	D	ST FRAIMBAL	53300	LA DENACHERIE	435716	6812068	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02218	LEPRINCE JEAN-YVES	En fonctionnement	E	ST FRAIMBAL	53300	LE BOIS GAUDIN	436014	6812826	Valeur initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.03061	PITARD FRANCOIS	En fonctionnement	D	ST FRAIMBAL	53300	LA GAUDINIERE	435317	6813682	Valeur initiale	01.47Z	Élevage de vaches laitières
0063.08960	EARL BREHARD (n° dos 2887)	En fonctionnement	D	ST GEORGES	53100	LES CAMINIERES	425882	6805738	Centroïde Comm	01.50Z	Culture et élevage associée
0553.02236	EARL CHESNEAU	En fonctionnement	D	ST GEORGES	53100	LA FOSSE BOUJOU	425193	6808240	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02232	EARL GENEST-QUELLIER	En fonctionnement	DC	ST GEORGES	53100	LES BURONS	424694	6808712	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.03063	EARL MANCEAU JEAN-CLAUDE (n° d	En fonctionnement	D	ST GEORGES	53100	LE BAS CHATENAY	428327	6809270	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02231	EARL OREE DES BOIS (DE L')	En fonctionnement	D	ST GEORGES	53100	LA BARBOTIERE	422404	6806031	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.02228	EARL RACINE	En fonctionnement	D	ST GEORGES	53100	LA DRUYERE	426075	6804609	Valeur initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.02229	FOUCAULT ROMAIN	En fonctionnement	D	ST GEORGES	53100	SALAIR	426918	6804629	Valeur initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0553.02234	GAEC AVENT (DE L')	En fonctionnement	D	ST GEORGES	53100	LE FOUTEAU	423080	6806493	Valeur initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0553.02230	GAEC BRIDIER	En fonctionnement	D	ST GEORGES	53100	LA PICHONNIERE	423680	6805963	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02233	GAEC FAUCONNIER (DU)	En fonctionnement	D	ST GEORGES	53100	LA GUILLERIE	426908	6805760	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02235	GAEC PRE FLEURI (DU)	En fonctionnement	DC	ST GEORGES	53100	LA PETITE FROGERIE	425869	6809254	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0063.65999	GENEST THIBAUT (n° dos 2629)	En fonctionnement	DC	ST GEORGES	53100	LE BURON	424694	6808712	Valeur initiale	01.47Z	Élevage de volailles
0553.02226	LEMAITRE CHRISTIAN	Cessation déclarée	D	ST GEORGES	53100	LA FOURMINIERE	425862	6806738	Valeur initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.02227	MANCEAU LILIANE	Cessation déclarée	E	ST GEORGES	53100	LA GROUSSERIE	427904	6809717	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.02247	EARL BOIS GIGANT (DU)	En fonctionnement	A	ST GERMAIN	53240	LE BOIS GIGANT	423735	6798963	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.03085	EARL BOISBONNIERE (DE LA)	Cessation déclarée	D	ST GERMAIN	53240	LA BOISBONNIERE	422398	6796071	Valeur initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.02254	EARL COTTEREAU	En fonctionnement	E	ST GERMAIN	53240	LA GRANDE BARBOTERIE	423439	6800185	Valeur initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.02255	EARL L'HOUTELLIER	En fonctionnement	E	ST GERMAIN	53240	GOUE	420767	6798809	Valeur initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.02253	GAEC HOMMEAU (DE L')	En fonctionnement	D	ST GERMAIN	53240	L'HOMMEAU	422789	6797574	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02249	GAEC MONNERIE (DE LA)	En fonctionnement	DC	ST GERMAIN	53240	LA MONNERIE	423371	6795780	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02250	GAEC ROCHERS (DES)	En fonctionnement	D	ST GERMAIN	53240	LES ROCHERS	422600	6798176	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02248	GUESNE FRANCOIS	En fonctionnement	D	ST GERMAIN	53240	L'ECOTTAIS	423951	6796626	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02251	L'HOUTELLIER DANIEL	En fonctionnement	D	ST GERMAIN	53240	LAUNAY GOUABIN	423707	6796257	Valeur initiale	01.46Z	Élevage de porcs
0553.02252	TAROT JEAN-FRANCOIS	En fonctionnement	D	ST GERMAIN	53240	LA DOISNERIE	423710	6809527	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières

Code établissement	Raison Sociale	Etat d'activité	Régime	Commune	Code Postal	Adresse	Position géo. X	Position géo. Y	Précision	NAF	Libellé NAF
0553.02322	AUVRAY ALAIN	En fonctionnement	D	ST JULIEN D	53110	LES VARIÉS	448078	6824590	Coordonnées préc	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02328	EARL ERNOULT	En fonctionnement	D	ST JULIEN D	53110	LA COUR	448403	6826893	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02325	EARL GUYAUX (LES)	En fonctionnement	D	ST JULIEN D	53110	LES GUYAUX	448466	6823141	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02329	EARL MAUNOURY	En fonctionnement	D	ST JULIEN D	53110	LE CHESNAIS	447513	6827131	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02326	GAEC RIVIERES (DES)	En fonctionnement	DC	ST JULIEN D	53110	LA DEMASERIE	449007	6828108	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.02330	GAEC TAURIN FREARD	En fonctionnement	D	ST JULIEN D	53110	LA COJASPINIERE	449403	6826893	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02327	GAEC TERROUX FLEURI (DU)	En fonctionnement	D	ST JULIEN D	53110	LE TERROUX FLEURI	448881	6826217	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02323	GUILLEAU EDITH	En fonctionnement	D	ST JULIEN D	53110	LA MARCHANGERE	447098	6823369	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02321	LECOURT SYLVAIN	En fonctionnement	D	ST JULIEN D	53110	BELLE VUE	448016	6825710	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02349	EARL BIARDIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	STE MARIE D	53110	LA BIARDIERE	443440	6823949	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02347	EARL CREUSIER	En fonctionnement	D	STE MARIE D	53110	LA BIARDIERE	443440	6823949	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02348	EARL RIOULT	En fonctionnement	D	STE MARIE D	53110	LA DESLINIERE	441515	6825713	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02345	GAEC PENSEES (DES)	En fonctionnement	DC	STE MARIE D	53110	LE RIOUAY	442596	6823020	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02346	INDIVISION TERROTIN	En fonctionnement	D	STE MARIE D	53110	LES BOUILLONS	443940	6823625	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02628	EARL CHAUSSERIE (DE LA)	En fonctionnement	D	THUBOEUF	53110	LA CHAUSSERIE	443266	6827550	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02623	EARL BIARDIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	THUBOEUF	53110	LA BIARDIERE	445766	6827671	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02621	EARL HAMARDIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	THUBOEUF	53110	LA HAMARDIERE	445075	6827192	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02626	EARL PETRON	En fonctionnement	D	THUBOEUF	53110	LE BOURG	444803	6827323	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0063.07758	EARL ROUSSIERE (DE LA)	En fonctionnement	D	THUBOEUF	53110	LA ROUSSIERE	444753	6826364	Adresse postale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.02628	EARL SAINT ELLIER	En fonctionnement	D	THUBOEUF	53110	LA CORBERIE	446849	6828286	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.03081	EARL SPH (TROUSSIER)	A l'amélior	D	THUBOEUF	53110	LE GEROUX	443485	6826290	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02627	GAEC BOUYERIE (DE LA)	En fonctionnement	D	THUBOEUF	53110	LA BOUYERIE	445238	6826638	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02622	GAEC MONTGER (DE)	En fonctionnement	D	THUBOEUF	53110	MONTGER	444391	6827563	Valeur initiale	01.41Z	Élevage de vaches laitières
0553.02620	GAEC POTTIER	En fonctionnement	D	THUBOEUF	53110	LE BOIS	444279	6829100	Valeur initiale	01.50Z	Culture et élevage associés
0553.02619	LEBLANC SYLVAIN	En fonctionnement	D	THUBOEUF	53110	LA ROTERIE	444195	6828040	Valeur initiale	01.11Z	Cult céréales, légumineuse, graine oléag.



PREFECTURE DE LA MAYENNE

Arrêté n° 2009-E du ~~6~~ 9 NOV. 2009
portant sur le classement des infrastructures de
transports terrestres et l'isolement acoustique des
bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés
par le bruit

Le préfet,

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 571-10, R. 571-32 à 43 ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles R. 111-4-1, et R. 111-23-1 à R. 111-23-3 ;

Vu le code de l'urbanisme, et notamment ses articles R. 123-13, et R. 123-14 ;

Vu le décret n° 95.20 du 9 janvier 1995 pris pour l'application de l'article L. 111-11-1 du code de la construction et de l'habitation et relatif aux caractéristiques acoustiques de certains bâtiments autres que d'habitation et de leurs équipements ;

Vu le décret n° 95.21 du 9 janvier 1995 relatif au classement des infrastructures de transports terrestres et modifiant le code de l'urbanisme et le code de la construction et de l'habitation ;

Vu l'arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit ;

Vu les trois arrêtés du 25 avril 2003 relatifs à la limitation du bruit dans les établissements de santé, les hôtels, et les bâtiments d'enseignement ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 septembre 1999 portant classement des infrastructures de transport terrestre dans le département de la Mayenne ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 mai 2000 relatif au classement sonore des voiries du centre ville de Laval ;

Vu la consultation des communes en date du 4 juin 2009 conformément aux dispositions de l'article R. 571-39 du code de l'environnement ;

Vu l'avis du conseil municipal de Auhillé du 3 juillet 2009 ;

Vu l'avis du conseil municipal de Athée du 2 juillet 2009 ;

Vu l'avis du conseil municipal de Châlons-du-Maine du 29 juin 2009 ;

Vu l'avis du conseil municipal de Couptrain du 3 juillet 2009 ;
Vu l'avis du conseil municipal de La Chapelle-Anthemoise du 25 juin 2009 ;
Vu l'avis du conseil municipal de La Pellerine du 2 juillet 2009 ;
Vu l'avis du conseil municipal de Le Buret du 2 juillet 2009 ;
Vu l'avis du maire de Le Genest-Saint-Isle du 31 juillet 2009 ;
Vu l'avis du conseil municipal de Le Ribay du 16 juillet 2009 ;
Vu l'avis du maire de Louverné du 1^{er} juillet 2009 ;
Vu l'avis du maire de Renazé du 21 juillet 2009 ;
Vu l'avis du conseil municipal de Saint-Calais-du-Désert du 16 juillet 2009 ;
Vu l'avis du conseil municipal de Saint-Cyr-en-Pail du 22 juillet 2009 ;
Vu l'avis du conseil municipal de Saint-Jean-sur-Érve du 25 juin 2009 ;

Vu l'avis favorable, faute de réponse dans le délai de trois mois suivant la transmission du préfet, des communes suivantes : Ambrières-les-Vallées, Argentré, Aron, Arquenay, Astillé, Azé, Bazougers, Beaumont-Pied-de-Bœuf, Bonchamp-les-Laval, Bouchamps-les-Craon, Bouessay, Brécé, Chailland, Champéon, Changé, Charchigné, Château-Gontier, Châtillon-sur-Colmont, Châtres-la-Forêt, Commer, Cossé-le-Vivien, Courbeville, Craon, Entrammes, Ernée, Évrou, Forcé, Fromentières, Gesnes, Javron-les-Chapelles, L'Huisserie, La Baconnière, La Brûlante, La Chapelle-Craonnaise, La Cropte, La Gravelle, La Haie-Traversaine, Launay-Villiers, Laval, Le Ham, Le Horps, Loiron, Louvigné, Marcillé-la-Ville, Martigné-sur-Mayenne, Mayenne, Méné, Meslay-du-Maine, Montenay, Montigné-le-Brillant, Montsûrs, Moulay, Neau, Neuilly-le-Vendin, Niatles, Olivet, Parigné-sur-Braye, Parné-sur-Roc, Port-Brillet, Préaux, Pré-en-Pail, Ruillé-le-Gravelais, Sacé, Soulgé-sur-Ouette, Saint-Aignan-de-Couptrain, Saint-Berthevin, Saint-Céneré, Saint-Port, Saint-Frambault-de-Prières, Saint-Georges-Buttavent, Saint-Germain-le-Fouilloux, Saint-Hilaire-du-Maine, Saint-Jean-sur-Mayenne, Saint-Loup-du-Dorat, Saint-Martin-du-Limet, Saint-Ouen-des-Toits, Saint-Pierre-des-Landes, Saint-Pierre-la-Cour, Saint-Samson, Saint-Saturnin-du-Limet, Sainte-Suzanne, Thorigné-en-Charnie, Vagues, Vautorte, Villiers-Charlemagne, Voutré.

Sur proposition du directeur départemental de l'équipement de la Mayenne ;

ARRÊTÉ :

Article 1^{er} : Objet

Les dispositions de l'arrêté du 30 mai 1996 susvisé sont applicables aux abords du tracé des infrastructures de transports terrestres des communes du département de la Mayenne mentionnées à l'article 2 du présent arrêté.

Article 2 : Communes concernées

Article 2.1 : Communes traversées par une infrastructure de transport terrestre classée

Les communes sur le territoire desquelles ont été répertoriées des infrastructures de transports terrestres classées sont les suivantes :

- Ahuillé, Ambrières-les-Vallées, Argentré, Aron, Arquenay, Astillé, Athéc, Azé ;
- Bazougers, Beaumont-Pied-de-Bœuf, Bonchamp-les-Laval, Bouchamps-les-Craon, Bouessay, Brée ;
- Chailland, Champéon, Changé, Charchigné, Château-Gontier, Châtillon-sur-Colmont, Châtres-la-Forêt, Commer, Cossé-le-Vivien, Couptrain, Courbeville, Craon ;
- Entrammes, Ernée, Evron, Forcé, Fromentières, Gesnes, Javron-les-Chapelles ;
- L'Huissierie, La Baconnière, La Brûlante, La Chapelle-Anthemoise, La Chapelle-Craonnaise, La Cropte, La Gravelle, La Haie-Traversaine, La Pellerine, Launay-Villiers, Laval, Le Buret, Le Genest-Saint-Isle, Le Ham, Le Horps, Le Ribay, Loiron, Louverné, Louvigné ;
- Marcellé-la-Ville, Martigné-sur-Mayenne, Mayenne, Ménéil, Meslay-du-Maine, Montenay, Montigné-le-Brillant, Montsûrs, Moulay, Neau, Neuilly-le-Vendin, Olivet ;
- Parigné-sur-Braye, Parné-sur-Roc, Port-Brillet, Pré-en-Pail, Renazé, Ruillé-le-Gravelais ;
- Sacé, Soulgé-sur-Ouette, Saint-Berthevin, Saint-Calais-du-Désert, Saint-Céneré, Saint-Cyr-en-Pail, Saint-Fort, Saint-Frambault-de-Prères, Saint-Georges-Buttavent, Saint-Germain-le-Fouilloux, Saint-Hilaire-du-Maine, Saint-Jean-sur-Èrve, Saint-Loup-du-Dorat, Saint-Martin-du-Limet, Saint-Ouen-des-Toits, Saint-Pierre-des-Landes, Saint-Pierre-la-Cour, Saint-Saturnin-du-Limet, Sainte-Suzanne ;
- Thorigné-en-Charnie, Vaiges, Vautorte, Villiers-Charlemagne, Voutré.

Article 2.2 : Communes affectées par le classement

Toutes les communes citées à l'article 2.1 du présent arrêté sont affectées par le classement d'au moins une voie de transport terrestre répertoriée à l'annexe I.

Les communes limitrophes des communes citées ci-dessus et désignées ci-après sont également concernées par le classement d'une infrastructure :

- Châlons-du-Maine : impactée par la RN 162 traversant Sacé ;
- Nialles : impactée par la RD 771 traversant Bouchamps-les-Craon ;
- Préaux : impactée par la RD 21 traversant Le Buret ;
- Saint-Aignan-de-Couptrain : impactée par la RD 176 traversant Saint-Calais-du-Désert ;
- Saint-Jean-sur-Mayenne : impactée par la RD 104 traversant Saint-Germain-le-Fouilloux ;
- Saint-Samson : impactée par la RN 12 traversant Pré-en-Pail.

Article 3 : Caractéristiques du classement

La catégorie des infrastructures de transports terrestres classées est définie comme suit :

Niveau sonore de référence L _{aeq} (6 h - 22 h) en dB(A)	Niveau sonore de référence L _{aeq} (22 h - 6 h) en dB(A)	Catégorie de l'infrastructure
L > 81	L > 76	1
76 < L < 81	71 < L < 76	2
70 < L < 76	65 < L < 71	3
65 < L < 70	60 < L < 65	4
60 < L < 65	55 < L < 60	5

Le tableau joint en annexe 1 donne, pour chaque commune listée à l'article 2.1, les tronçons affectés par le bruit avec les informations suivantes :

- le nom de l'infrastructure ;
- l'origine et la fin du tronçon ;
- la commune concernée ;
- le classement du tronçon en 5 catégories selon leurs niveaux sonores ;
- la largeur des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre des tronçons classés.

Article 4 : Isolement acoustique des bâtiments à construire

Dans les communes mentionnées à l'article 2, les bâtiments d'habitation, les bâtiments d'enseignement, les bâtiments de soins et d'action sociale ainsi que les bâtiments d'hébergement à caractère touristique à construire dans les secteurs affectés par le bruit doivent présenter un isolement acoustique minimum contre les bruits extérieurs conformément à l'article R. 111 23-2 du code de la construction et de l'habitation et aux arrêtés pris en application des décrets n° 95-20 et n° 95-21 susvisés.

Pour les bâtiments d'habitation, l'isolement acoustique minimum est déterminé selon l'arrêté du 30 mai 1996 susvisé.

Pour les établissements de santé, les hôtels, et les bâtiments d'enseignement l'isolement acoustique minimum est déterminé selon les trois arrêtés du 25 avril 2003 susvisés.

Article 5 : Publication, affichage et application

Le présent arrêté est applicable à compter :

- de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Mayenne, et dans deux journaux régionaux ou locaux ;
- de son affichage pendant un mois au minimum dans les mairies des communes visées à l'article 2 (l'affichage comprenant l'arrêté et la partie des annexes concernant la commune).

Article 6 : Report dans les documents d'urbanisme

Dans les communes visées à l'article 2, la partie du présent arrêté concernant cette commune doit être annexée au plan d'occupation des sols, ou au plan local d'urbanisme et au plan d'aménagement de zone s'il en existe un. Les secteurs affectés par le bruit définis à l'article 3 doivent être reportés dans ces documents.

Article 7 : Abrogation

Les dispositions des arrêtés du 22 septembre 1999 et 22 mai 2000 portant classement des infrastructures de transport terrestre dans le département de la Mayenne sont abrogées.

Article 8 : Exécution

Le secrétaire général de la préfecture de la Mayenne, les maires des communes visées à l'article 2 et le directeur départemental de l'équipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Mayenne, et qui sera notifié :

- aux sous-préfets de Mayenne et de Château-Gontier ;
- aux maires des communes visées à l'article 2, pour la partie de l'arrêté qui les concerne ;

- au directeur départemental de l'équipement ;
- au directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Pays de la Loire ;
- au président du conseil général de la Mayenne ;
- au directeur régional de Réseau Ferré de France ;
- au directeur de la société Cotiroute.

Laval, le 9 NOV. 2009

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général



François PIQUET

Annexe 1 : tableau de classement des infrastructures de transport terrestre

Nom de la voie	Origine du tronçon	Fin du tronçon	Commune	Classement (Catégorie de l'infrastructure)	Largeur des secteurs affectés en m
D771	LIMITE DE MONTIGNE LE BRILLANT	LIMITE DE COURBEVEILLE	AHUILLE	3	100
D23	LIMITE DE LA HAIE TRAVERSAINE	ENTREE AGGLO SUD	AMBRIERES LES VALLEES	3	100
D23	ENTREE AGGLO SUD	CARREFOUR RIVE DROITE VARENNE	AMBRIERES LES VALLEES	4	30
A81	LIMITE DE SOULGE OUEST	LIMITE DE BONCHAMP	ARGENTRE	2	250
A81	LIMITE DE SOULGE EST	LIMITE DE SOULGE OUEST	ARGENTRE	2	250
D57	LIMITE EST DE LOUVIGNE	LIMITE OUEST DE LOUVIGNE	ARGENTRE	3	100
D35	SORTIE AGGLO OUEST	CARREFOUR RD 113	ARON	3	100
D35	CARREFOUR RD 7	SORTIE AGGLO OUEST	ARON	3	100
D35	CARREFOUR RD 113	LIMITE ET ENTREE AGGLO MAYENNE	ARON	3	100
N12	LIMITE DE CHAMPEON	LIMITE DE ST FRAIMBAULT	ARON	3	100
RD113	CARREFOUR RD7	Limite Mayenne	ARON	3	100
RD35	Carrefour RD 35/RD7	Carrefour RD 7	ARON	3	100
RD7	Limite ST FRAIMBAULT	Carrefour RD 113	ARON	3	100
RN2162	LIMITE MAYENNE	LIMITE MAYENNE	ARON	3	100
D21	GIRATOIRE RD 20	LIMITE DE PARNE SUR ROC	ARQUENAY	3	100
D21	LIMITE DE MESLAY DU MAINE	GIRATOIRE RD 20	ARQUENAY	3	100
D771	LIMITE DE COURBEVEILLE	LIMITE DE COSSE LE VIVIEN	ASTILLE	3	100
D771	LIMITE LA CHAPELLE CRAONNAISE	LIMITE CRAON	ATHEE	3	100
D105	CARREFOUR RN 162	LIMITE AGGLO EST	AZE	4	30
D28	LYCEE	LIMITE SORTIE AGLO	AZE	3	100
N162	GIRATOIRE AV A. BRIAND	LIMITE FROMENTIERES	AZE	3	100
N162	GIRATOIRE RD 28	GIRATOIRE AV A. BRIAND	AZE	3	100
N162	CARREFOUR RD 22	GIRATOIRE RD 28	AZE	3	100
N162	LIMITE CHATEAU GONTIER	RD 22	AZE	3	100
VC (ROUTE DE LAVAL)	LIMITE CHATEAU GONTIER	RUE DE LA SARGERIE	AZE	4	30
VC (ROUTE DE LAVAL)	RUE DE LA SARGERIE	GIRATOIRE RN 162	AZE	3	100
D57	LIMITE DE SOULGE SUR OUETTE	LIMITE DE SOULGE SUR OUETTE	BAZOUGERS	3	100
D21	LIMITE DE ST LOUP DU DORAT	LIMITE DE LE BURET	BEAUMONT PIED DE BOEUF	3	100
A81	LIMITE DE ARGENTRE OUEST	LIMITE DE LOUVERNE	BONCHAMP LES LAVAL	2	250
D21	LIMITE DE FORCE	LIMITE DE LAVAL	BONCHAMP LES LAVAL	3	100
D211	CARREFOUR RD 57	CARREFOUR VC 102	BONCHAMP LES LAVAL	4	30
D32	GIRATOIRE RD 57/RN 162	GIRATOIRE VC 102	BONCHAMP LES LAVAL	3	100
D57	LIMITE DE LOUVIGNE	ENTREE AGGLO EST	BONCHAMP LES LAVAL	3	100
D57	CARREFOUR RD211	SORTIE AGGLO OUEST	BONCHAMP LES LAVAL	3	100
D57	CARREFOUR RD 211 NORD	GIRATOIRE RN 162	BONCHAMP LES LAVAL	3	100
D57	GIRATOIRE RN 162	LIMITE DE LAVAL	BONCHAMP LES LAVAL	3	100
D57	ENTREE AGGLO EST	CARREFOUR RD 211	BONCHAMP LES LAVAL	3	100
N162	GIRATOIRE RD 57	LIMITE DE LAVAL (ST NICOLAS)	BONCHAMP LES LAVAL	2	250
N162	LIMITE DE LAVAL	GIRATOIRE RD 57	BONCHAMP LES LAVAL	3	100

Annexe 1 : tableau de classement des infrastructures de transport terrestre

Nom de la voie	Origine du tronçon	Fin du tronçon	Commune	Classement (Catégorie de l'infrastructure)	Largeur des secteurs affectés en m
D771	LIMITE DE CRAON	LIMITE DE ST MARTIN DU LIMET	BOUCHAMPS LES CRAON	3	100
D21	CARREFOUR RD 28	SORTIE AGGLO OUEST	BOU ESSAY	3	100
D21	LIMITE DEPT 72	ENTREE AGGLO SUD EST	BOU ESSAY	3	100
D21	ENTREE AGGLO EST	CARREFOUR RD 28	BOU ESSAY	3	100
D21	SORTIE AGGLO OUEST	LIMITE DE ST LOUP DU DORAT	BOU ESSAY	3	100
Ligne Paris Brest	LIMITE DE NEAU	LIMITE DE MONTSURS	BREE	3	100
D31	CARREFOUR RD 165	LIMITE DE MONTENAY	CHAILLAND	3	100
D31	LIMITE DE ST HILAIRE DU MAINE	CARREFOUR RD 165	CHAILLAND	3	100
N12	FIN 2x2	LIMITE DE ARON	CHAMPEON	3	100
N12	LIMITE DE MARCILLE LA VILLE	FIN 2x2	CHAMPEON	3	100
A81	LIMITE DE LOUVERNE	SORTIE CHANGE	CHANGE	2	250
A81	ENTREE CHANGE	LIMITE DE ST BERTHEVIN	CHANGE	2	250
D104	SORTIE AGGLO NORD	LIMITE DE ST GERMAIN LE FOUILLOUX	CHANGE	3	100
D104	GIRATOIRE RD 561	SORTIE AGGLO NORD	CHANGE	4	30
D31	LIMITE DE LAVAL (RD 900)	GIRATOIRE A 81	CHANGE	3	100
D31	GIRATOIRE A 81	GIRATOIRE RD 30	CHANGE	3	100
D31	GIRATOIRE RD 30	LIMITE DE ST OUEEN DES TOITS	CHANGE	3	100
D900	GIRATOIRE RD 31 (DAHINIÈRES)	LIMITE LAVAL	CHANGE	3	100
D900	GIRATOIRE RN 162	LIMITE LAVAL	CHANGE	2	250
Ligne Paris Brest	LIMITE DE LOUVERNE	LIMITE DE LAVAL	CHANGE	3	100
N162	GIRATOIRE RD 900	LIMITE DE LOUVERNE (A81)	CHANGE	2	250
N162	LIMITE DE LAVAL	GIRATOIRE RD 900	CHANGE	2	250
VC (EX RD 104)	ENTREE AGGLO SUD	CARREFOUR RD 561	CHANGE	4	30
VC (EX RD 104)	GIRATOIRE RD 900	ENTREE AGGLO SUD	CHANGE	3	100
N12	LIMITE LE HAM	LIMITE LE RIBAY	CHARCHIGNE	3	100
D20	GIRATOIRE RN 162	GIRATOIRE RD 22	CHATEAU GONTIER	3	100
D20	GIRATOIRE RD 22	SORTIE AGGLO SUD (HLM)	CHATEAU GONTIER	4	30
D28	GIRATOIRE RIVE GAUCHE MAYENNE	CARREFOUR RD 22	CHATEAU GONTIER	4	30
N162	LIMITE ST FORT	GIRATOIRE RD 20	CHATEAU GONTIER	3	100
N162	GIRATOIRE RD 267	LIMITE DE AZE	CHATEAU GONTIER	3	100
N162	GIRATOIRE RD 20	GIRATOIRE RD 267	CHATEAU GONTIER	3	100
VC (AV ARISTIDE BRIAND)	QUAI PASTEUR	LIMITE DE AZE	CHATEAU GONTIER	4	30
VC (AV CARNOT)	AVENUE DE RAZILLY	AVENUE TREHUT	CHATEAU GONTIER	4	30
VC (QUAI PASTEUR)	GIRATOIRE RUE THIERS (RD28)	AV ARISTIDE BRIAND	CHATEAU GONTIER	4	30
VC (QUAI RIVE DROITE)	GIRATOIRE DE L'EUROPE	RUE THIERS	CHATEAU GONTIER	3	100
VC (RUE DE RAZILLY)	GIRATOIRE RN 162	AVENUE CARNOT	CHATEAU GONTIER	4	30
VC (RUE TREHUT et AV. LECLERC)	GIRATOIRE RUE DU 11 NOVEMBRE	GIRATOIRE RD1	CHATEAU GONTIER	4	30
N12	LIMITE ST GEORGES BUTTAVENT	LIMITE VAUTORTE	CHATILLON SUR COLMONT	3	100

Annexe 1 : tableau de classement des infrastructures de transport terrestre

Norm de la voie	Origine du tronçon	Fin du tronçon	Commune	Classement (Catégorie de l'infrastructure)	Largeur des secteurs affectés en m
D20	ENTREE AGGLO NORD EST	CARREFOUR RD 562	CHATRES LA FORET	4	30
D20	LIMITE EVRON	ENTREE AGGLO NORD EST	CHATRES LA FORET	3	100
N162	LIMITE DE MARTIGNE SUR MAYENNE	FIN 2x2	COMMER	2	250
N162	Fin 2x2	LIMITE DE MOULAY	COMMER	2	250
D771	SORTIE AGGLO SUD	LIMITE DE LA CHAPELLE CRAONNAISE	COSSE LE VIVIEU	3	100
D771	CARREFOUR RD 4	SORTIE AGGLO SUD	COSSE LE VIVIEU	4	30
D771	ENTREE AGGLO NORD	CARREFOUR RD 4	COSSE LE VIVIEU	4	30
D771	LIMITE DE ASTILLE	ENTREE AGGLO NORD	COSSE LE VIVIEU	3	100
D176	ENTREE AGGLO EST	SORTIE AGGLO ET LIMITE NEUILLY	COUPTRAIN	3	100
D176	LIMITE DE ST CALAIS DU DESERT	ENTREE AGGLO EST	COUPTRAIN	3	100
D771	LIMITE DE AHUILLE	LIMITE DE ASTILLE	COURBEVEILLE	3	100
D771	LIMITE DE ATHEE	ENTREE AGGLO NORD	CRAON	3	100
D771	GIRATOIRE SORTIE AGGLO SUD	LIMITE DE BOUCHAMPS LES CRAON	CRAON	3	100
D771	GIRATOIRE RD 22	GIRATOIRE SORTIE AGGLO SUD	CRAON	3	100
D771	ENTREE AGGLO NORD	GIRATOIRE RD 22	CRAON	4	30
N162	GIRATOIRE FIN 2x2	LIMITE LAVAL	ENTRAMMES	3	100
N162	LIMITE VILLIERS CHARLEMAGNE	DEBUT CRENEAU OUETTE	ENTRAMMES	3	100
N162	DEBUT CRENEAU OUETTE	FIN CRENEAU OUETTE	ENTRAMMES	3	100
N162	DEBUT 2x2	SORTIE RD 103	ENTRAMMES	3	100
N162	FIN CRENEAU OUETTE	DEBUT 2x2	ENTRAMMES	3	100
N162	SORTIE RD 103	GIRATOIRE FIN 2x2	ENTRAMMES	3	100
D31	GIRATOIRE SUD	RN 12	ERNEE	3	100
D31	LIMITE DE MONTENAY	GIRATOIRE SUD	ERNEE	3	100
N12	ENTRE AGGLO EST	GIRATOIRE EX RD 31 SUD	ERNEE	3	100
N12	GIRATOIRE EX RD 31 SUD	CARREFOUR RD 31 NORD	ERNEE	3	100
N12	LIMITE DE MONTENAY	ENTREE AGGLO EST	ERNEE	3	100
N12	GIRATOIRE RD 31 NORD	SORTIE AGGLO OUEST	ERNEE	3	100
N12	SORTIE AGGLO OUEST	LIMITE DE ST PIERRE DES LANDES	ERNEE	3	100
D20	GIRATOIRE RD 32	LIMITE CHATRES LA FORET	EVRON	3	100
Ligne Paris Brest	LIMITE STE SUZANNE	LIMITE NEAU	EVRON	3	100
D21	CARREFOUR RD 130	SORTIE AGGLO OUEST RD 211	FORCE	3	100
D21	SORTIE AGGLO OUEST	LIMITE DE BONCHAMP LES LAVAL	FORCE	3	100
D21	ENTREE AGGLO EST	CARREFOUR RD 130	FORCE	4	30
D21	LIMITE PARNE SUR ROC	ENTREE AGGLO SUD EST	FORCE	3	100
N162	LIMITE DE AZE	LIMITE DE VILLIERS CHARLEMAGNE	FROMENTIERES	3	100
Ligne Paris Brest	LIMITE DE MONTSURS	LIMITE DE ST CENERE	GESNES	3	100
N12	SORTIE AGGLO OUEST	LIMITE LE HAM	JAVRON LES CHAPELLES	3	100
N12	LIMITE DE ST CYR EN PAIL	ENTREE AGGLO EST	JAVRON LES CHAPELLES	3	100

Annexe 1 : tableau de classement des infrastructures de transport terrestre

Nom de la voie	Origine du tronçon	Fin du tronçon	Commune	Classement (Catégorie de l'infrastructure)	Largeur des secteurs affectés en m
N12	ENTREE AGGLO EST	SORTIE AGGLO OUEST	JAYRON LES CHAPELLES	3	100
D1	LIMITE DE LAVAL	GIRATOIRE NORD EST	L'HUISSERIE	3	100
VC (EX RD 1)	GIRATOIRE NORD EST	CARREFOUR EX RD 112	L'HUISSERIE	4	30
VC (EX RD 112)	CARREFOUR EX RD 1	SORTIE AGGLO NORD	L'HUISSERIE	4	30
VC (EX RD 112)	SORTIE AGGLO NORD	LIMITE LAVAL	L'HUISSERIE	3	100
D31	LIMITE DE ST OUEN DES TOITS	ENTREE AGGLO SUD	LA BACONNIERE	3	100
D31	SORTIE AGGLO NORD	LIMITE DE ST HILAIRE DU MAINE	LA BACONNIERE	3	100
A81	LIMITE DE LOIRON	LIMITE DE LA GRAVELLE	LA BRULATTE	2	250
D57	LIMITE RUILLE LE GRAVELAIS	LIMITE DE LA GRAVELLE	LA BRULATTE	3	100
Ligne Paris Brest	LIMITE LOIRON	LIMITE OLIVET	LA BRULATTE	2	250
D57	LIMITE DE LOIRON	LIMITE RUILLE LE GRAVELAIS	LA BRULATTE	3	100
Ligne Paris Brest	LIMITE DE ST CENERE	LIMITE DE LOUVERNE	LA CHAPELLE ANTHENAISE	3	100
D771	LIMITE DE COSSE LE VIVIEN	LIMITE DE ATHEE	LA CHAPELLE ANTHENAISE	3	100
D21	LIMITE DE LE BURET	LIMITE DE MESLAY DU MAINE	LA CHAPELLE CRAONNAISE	3	100
A81	LIMITE DE LA BRULATTE	LIMITE DEPT 35	LA CROPTTE	3	100
D57	LIMITE DE LA BRULATTE	LIMITE DE L'ILLE ET VILAINE	LA GRAVELLE	2	250
D23	ENTREE AGGLO SUD	SORTIE AGGLO NORD	LA GRAVELLE	3	100
D23	LIMITE DE MAYENNE	ENTREE AGGLO SUD	LA HAIE TRAVERSAINE	4	30
D23	LIMITE AGGLO NORD	LIMITE DE AMBRIERES LES VALLEES	LA HAIE TRAVERSAINE	3	100
N12	LIMITE ST PIERRE DES LANDES	DEPT 35	LA HAIE TRAVERSAINE	3	100
Ligne Paris Brest	LIMITE DE PORT BRILLET	LIMITE DE ST PIERRE LA COUR	LA PELLERINE	3	100
ALBERT GOUPIL	QUAI FOUQUET	QUAI AVESNIERE	LAUNAY VILLIERS	2	250
AV FOUGERES	RTE DE FOUGERES	BERNARD LE PECQ	LAVAL	4	30
AV MAYENNE	BD CLEMENT ADLER	PT DE CHEMIN DE FER	LAVAL	4	30
AV MAYENNE	LIMITE COMMUNE	BD CLEMENT ADLER	LAVAL	3	100
B LE PECQ	G DE GAULLE	AV DE FOUGERES	LAVAL	3	100
BD CLEMENT ADER	AV MAYENNE	BD LEON BOLLEE	LAVAL	3	100
BD FRED CHAPLET	BD 8 MAI	HAUT ROCHER	LAVAL	4	30
BD INDUSTRIE	AVENUE DE CHANZY	RUE DU PRESOIR SALE	LAVAL	4	30
BD JEAN JAURES	LEON JOUHAUX	ALBERT THOMAS	LAVAL	4	30
BD JEAN JAURES	BD 8 MAI 1945	LEON JOUHAUX	LAVAL	4	30
BD JOURDAN	AV CHANZY	RUE DAVOUT	LAVAL	4	30
BD KELLERMAN	RUE DAVOUT	AV DE TOURS	LAVAL	4	30
BD LEON BOLLEE	CLEMENT ADLER	BD ARAGO	LAVAL	4	30
BD MURAT	BD FRANCIS LE BASSER	AV BONAPARTE	LAVAL	4	30
BEATRIX DE GAVRE	CROSSARDIERE	MAGENTA	LAVAL	4	100
BEATRIX DE GAVRE	RUE DE LA PAIX	CROSSARDIERE	LAVAL	3	100
CHANZY	BLD MONTMORENCY	BLD FELIX GRAT	LAVAL	4	30

Annexe 1 : tableau de classement des infrastructures de transport terrestre

Nom de la voie	Origine du tronçon	Fin du tronçon	Commune	Classement (Catégorie de l'infrastructure)	Largeur des secteurs affectés en m
VICTOR BOISSEL	BD MONTMORENCY	BD FELIX GRAT	LAVAL	4	30
Ligne Paris Brest	LIMITE DE CHANGE	GARE	LAVAL	3	100
Ligne Paris Brest	GARE	LIMITE DE ST BERTHEVIN	LAVAL	2	250
D21	LIMITE DE BEAUMONT PIED DE BOEUF	LIMITE DE LA CROPTÉ	LE BURET	3	100
A81	LIMITE DE ST BERTHEVIN	LIMITE DE LOIRON	LE GENEST ST ISLE	2	250
Ligne Paris Brest	LIMITE DE ST BERTHEVIN	LIMITE D'OLIVET	LE GENEST ST ISLE	2	250
Ligne Paris Brest	LIMITE DE ST BERTHEVIN	LIMITE DE ST BERTHEVIN	LE GENEST ST ISLE	2	250
N12	LIMITE JAVRON LES CHAPELLES	LIMITE CHARCHIGNE	LE HAM	3	100
N12	LIMITE DE LE RIBAY	LIMITE DE MARCILLE LA VILLE	LE HORPS	3	100
N12	ENTREE AGGLO EST	SORTIE AGGLO OUEST	LE RIBAY	3	100
N12	LIMITE DE CHARCHIGNE	ENTREE AGGLO EST	LE RIBAY	3	100
N12	SORTIE AGGLO SUD OUEST	LIMITE DE LE HORPS	LE RIBAY	3	100
A81	LIMITE DE LE GENEST ST ISLE	LIMITE DE LA BRULATTE	LOIRON	2	250
D57	CARREFOUR RD 115	LIMITE DE LA BRULATTE	LOIRON	3	100
D57	LIMITE DE ST BERTHEVIN	CARREFOUR RD 115	LOIRON	3	100
Ligne Paris Brest	LIMITE LE GENEST ST ISLE	LIMITE LA BRULATTE	LOIRON	2	250
A81	LIMITE DE BONCHAMP	SORTIE LOUVERNE	LOUVERNE	2	250
A81	ENTREE LOUVERNE	LIMITE DE CHANGE	LOUVERNE	2	250
Ligne Paris Brest	LIMITE DE LA CHAPELLE ANTHENAISE	LIMITE DE CHANGE	LOUVERNE	3	100
N162	LIMITE DE CHANGE (A 81)	LIMITE DE SACE	LOUVERNE	2	250
D57	LIMITE DE ARGENTRE (EST)	LIMITE DE BONCHAMP LES LAVAL	LOUVIGNE	3	100
D57	LIMITE DE SOULGE SUR OUETTE	LIMITE DE ARGENTRE	LOUVIGNE	3	100
N12	LIMITE DE LE HORPS	LIMITE DE CHAMPEON	MARCILLE LA VILLE	3	100
N162	LIMITE DE SACE	GIRATOIRE RD 12	MARTIGNE SUR MAYENNE	2	250
N162	DEBUT 2x2	LIMITE COMMER	MARTIGNE SUR MAYENNE	2	250
N162	GIRATOIRE RD 12	DEBUT 2x2	MARTIGNE SUR MAYENNE	2	250
D23	SORTIE AGGLO NORD	LIMITE LA HAIE TRAVERSAINE	MAYENNE	3	100
D23	GIRATOIRE RN 12	SORTIE AGGLO NORD	MAYENNE	4	30
D304	GIRATOIRE RN 162	GIRATOIRE RD 104	MAYENNE	3	100
D304	GIRATOIRE RD 104	GIRATOIRE RN 12	MAYENNE	3	100
D35	LIMITE ARON ET ENTREE AGGLO	CARREFOUR RD 207	MAYENNE	3	100
D35	CARREFOUR RD 207	GIRATOIRE RN 12	MAYENNE	3	100
N12	GIRATOIRE RD 23	GIRATOIRE RD 304	MAYENNE	3	100
N12	CARREFOUR RN 162	GIRATOIRE RD 23	MAYENNE	2	250
N12	GIRATOIRE RD 304	LIMITE AGGLO ET PARIGNE	MAYENNE	3	100
N12	LIMITE ST FRAIMBAULT DE PRIERES	ENTREE AGGLO EST	MAYENNE	3	100
N12	ENTREE AGGLO EST	CARREFOUR RN 162	MAYENNE	3	100
N162	GIRATOIRE RD 217 E	GIRATOIRE RD 304	MAYENNE	3	100

Annexe 1 : tableau de classement des infrastructures de transport terrestre

Nom de la voie	Origine du tronçon	Fin du tronçon	Commune	Classement (Catégorie de l'infrastructure)	Largeur des secteurs affectés en m
N162	LIMITE DE MOULAY	GIRATOIRE RD 217 E	MAYENNE	3	100
N162	GIRATOIRE RD 304	CARREFOUR RN 12	MAYENNE	3	100
RN2162	LIMITE ARON	RUE DE LA PEYENNIERE	MAYENNE	3	100
RN2162	LIMITE ARON	CARREFOUR RD 35	MAYENNE	3	100
VC (RUE PEYENNIERE)	GIRATOIRE RN 162	CARREFOUR RUE DU TERRAS	MAYENNE	3	100
N162	LIMITE DEPT 49	LIMITE ST FORT	MENIL	3	100
D21	CARREFOUR RD 152	SORTIE AGGLO OUEST	MESLAY DU MAINE	3	100
D21	SORTIE AGGLO OUEST	LIMITE ARQUENAY	MESLAY DU MAINE	3	100
D21	ENTREE AGGLO EST	CARREFOUR RD 152	MESLAY DU MAINE	3	100
D21	LIMITE DE LA CROPTTE	ENTREE AGGLO EST	MESLAY DU MAINE	3	100
D31	LIMITE DE CHAILLAND	LIMITE DE ERNEE	MONTENAY	3	100
N12	LIMITE DE VAUTORTE	LIMITE DE ERNEE	MONTENAY	3	100
D771	LIMITE DE LAVAL	GIRATOIRE RD 283/545	MONTIGNE LE BRILLANT	3	100
D771	CARREFOUR RD 283/RD 545	LIMITE DE AHUILLE	MONTIGNE LE BRILLANT	3	100
Ligne Paris Brest	LIMITE DE BREE	LIMITE DE GESNES	MONTSOURS	3	100
N162	CARREFOUR RD 24 (ENTREE AGGLO)	LIMITE DE MAYENNE	MOULAY	3	100
N162	LIMITE DE COMMER	CARREFOUR RD 24 (ENTREE AGGLO)	MOULAY	2	250
Ligne Paris Brest	LIMITE D'EVRON	LIMITE DE BREE	NEAU	3	100
D176	SORTIE AGGLO OUEST	LIMITE DE DEPT 61	NEUILLY LE VENDIN	3	100
D176	LIMITE DE COUPTRAIN	ENTREE AGGLO EST	NEUILLY LE VENDIN	3	100
D176	ENTREE AGGLO EST	SORTIE AGGLO OUEST	NEUILLY LE VENDIN	3	100
Ligne Paris Brest	LIMITE DU GENEST ST ISLE	LIMITE DE PORT BRILLET	OLIVET	2	250
N12	LIMITE MAYENNE	LIMITE ST GEORGES BUTTAVENT	PARIGNE SUR BRAYE	3	100
D21	LIMITE ARQUENAY	LIMITE FORCE	PARNE SUR ROC	3	100
Ligne Paris Brest	LIMITE D'OLIVET	LIMITE DE LAUNAY VILLIERS	PORT BRILLET	2	250
D176	CARREFOUR RN 12	SORTIE AGGLO OUEST	PRE EN PAIL	3	100
D176	SORTIE AGGLO OUEST	LIMITE DE ST CALAIS DU DESERT	PRE EN PAIL	3	100
N12	ENTREE AGGLO EST	CARREFOUR RD 176	PRE EN PAIL	2	250
N12	CARREFOUR RD 176	SORTIE AGGLO OUEST	PRE EN PAIL	3	100
N12	DEPT 61	ENTREE AGGLO EST	PRE EN PAIL	2	250
N12	SORTIE AGGLO OUEST	LIMITE DE ST CYR EN PAIL	PRE EN PAIL	3	100
D771	LIMITE ST SATURNIN ET ENTREE AGGLO	LIEU DIT CROIX ROUGE	RENAZE	3	100
D57	LIMITE DE LOIRON	LIMITE DE LA BRULATTE	RUILLE LE GRAVELAIS	3	100
N162	LIMITE DE LOUVERNE	FIN 2x2	SACE	2	250
N162	FIN 2x2	LIMITE MARTIGNE SUR MAYENNE	SACE	2	250
A81	LIMITE DE VAIGES	LIMITE DE ARGENTRE EST	SOULGE SUR OUETTE	2	250
A81	LIMITE DE ARGENTRE EST	LIMITE DE ARGENTRE OUEST	SOULGE SUR OUETTE	2	250
D57	LIMITE DE VAIGES	ENTREE AGGLO EST	SOULGE SUR OUETTE	3	100

Annexe 1 : tableau de classement des infrastructures de transport terrestre

Nom de la voie	Origine du tronçon	Fin du tronçon	Commune	Classement (Catégorie de l'infrastructure)	Largeur des secteurs affectés en m
D57	CARREFOUR RD 20	SORTIE AGGLO OUEST	SOULGE SUR OUETTE	3	100
D57	SORTIE AGGLO OUEST	LIMITE DE LOUVIGNE	SOULGE SUR OUETTE	3	100
D57	ENTREE AGGLO EST	CARREFOUR RD 20	SOULGE SUR OUETTE	4	30
A81	LIMITE DE CHANGE	LIMITE DE LE GENEST ST ISLE	ST BERTHEVIN	2	250
D112	LIMITE LAVAL	GIRATOIRE RD 57	ST BERTHEVIN	3	100
D57	SORTIE AGGLO OUEST - RD 32	GIRATOIRE RD 900	ST BERTHEVIN	3	100
D57	GIRATOIRE RD 112	SORTIE AGGLO OUEST - RD 32	ST BERTHEVIN	3	100
D57	GIRATOIRE RD 900	LIMITE DE LOIRON	ST BERTHEVIN	3	100
D57	LIMITE DE LAVAL (GIRATOIRE LES ALIGNES)	GIRATOIRE RD 112	ST BERTHEVIN	3	100
D900	GIRATOIRE RD 576	GIRATOIRE RD 57	ST BERTHEVIN	3	100
D900	LIMITE DE LAVAL (GIRATOIRE PROVOSTIERE)	GIRATOIRE RD 576	ST BERTHEVIN	3	100
Ligne Paris Brest	LIMITE DE LAVAL	LIMITE DU GENEST ST ISLE	ST BERTHEVIN	2	250
Ligne Paris Brest	LIMITE DU GENEST ST ISLE	LIMITE DU GENEST ST ISLE	ST BERTHEVIN	2	250
Ligne Paris Brest	LIMITE DE PRE EN PAIL	LIMITE DE COUPTRAIN	ST CALAIS DU DESERT	3	100
N12	LIMITE DE GESNES	LIMITE DE LA CHAPELLE ANTHENAISE	ST CENERE	3	100
N12	SORTIE AGGLO OUEST	LIMITE DE JAVRON LES CHAPELLES	ST CYR EN PAIL	3	100
N12	LIMITE PRE EN PAIL ET ENTREE AGGLO	SORTIE AGGLO OUEST	ST CYR EN PAIL	3	100
N162	ENTREE AGGLO SUD	LIMITE CHATEAU GONTIER	ST FORT	3	100
N162	LIMITE DE MENIL	ENTRE AGGLO SUD	ST FORT	3	100
RD7	Limite Aton	ENTRE AGGLO SUD	ST FORT	3	100
N12	GIRATOIRE RD 34	CARREFOUR RN 12	ST FRAMBULT	3	100
N12	LIMITE DE ARON	LIMITE DE MAYENNE	ST FRAMBULT DE PRIERES	3	100
N12	LIMITE PARIGNE SUR BRAYE	CARREFOUR RD 34	ST FRAMBULT DE PRIERES	3	100
N12	SORTIE AGGLO OUEST	ENTRE AGGLO EST	ST GEORGES BUTTAVENT	3	100
N12	ENTRE AGGLO EST	LIMITE CHATILLON SUR COLMONT	ST GEORGES BUTTAVENT	3	100
D104	LIMITE DE CHANGE	SORTIE AGGLO OUEST	ST GEORGES BUTTAVENT	4	30
D31	LIMITE DE LA BACONNIERE	ENTREE AGGLO SUD (RD133)	ST GERMAIN LE FOUILLOUX	3	100
A81	LIMITE DE THORIGNE EN CHARNIE	LIMITE DE CHAILLAND	ST HILAIRE DU MAINE	3	100
D21	SORTIE AGGLO OUEST	LIMITE DE VAIGES	ST JEAN SUR ERVE	2	250
D21	ENTREE AGGLO EST	LIMITE DE BEAUMONT PIED DE BOEUF	ST LOUP DU DORAT	3	100
D21	LIMITE DE BOUESSAY	SORTIE AGGLO OUEST	ST LOUP DU DORAT	3	100
D771	SORTIE AGGLO SUD	ENTREE AGGLO SUD EST	ST LOUP DU DORAT	3	100
D771	ENTREE AGGLO NORD	LIMITE ST SATURNIN DU LIMET	ST MARTIN DU LIMET	3	100
D771	LIMITE DE BOUCHAMPS LES CRAON	SORTIE AGGLO SUD	ST MARTIN DU LIMET	3	100
D31	LIMITE DE CHANGE	ENTREE AGGLO NORD	ST MARTIN DU LIMET	3	100
D31	FIN 2X2	FIN2X2	ST OUEN DES TOITS	3	100
D31	LIMITE ERNEE	LIMITE BACONNIERE	ST OUEN DES TOITS	3	100
N12	LIMITE DE LAUNAY VILLIERS	LIMITE LA PELLERINE	ST PIERRE DES LANDES	3	100
N12	LIMITE DE LAUNAY VILLIERS	LIMITE ILLE ET VILLAIN	ST PIERRE LA COUR	2	250

Annexe n° 7

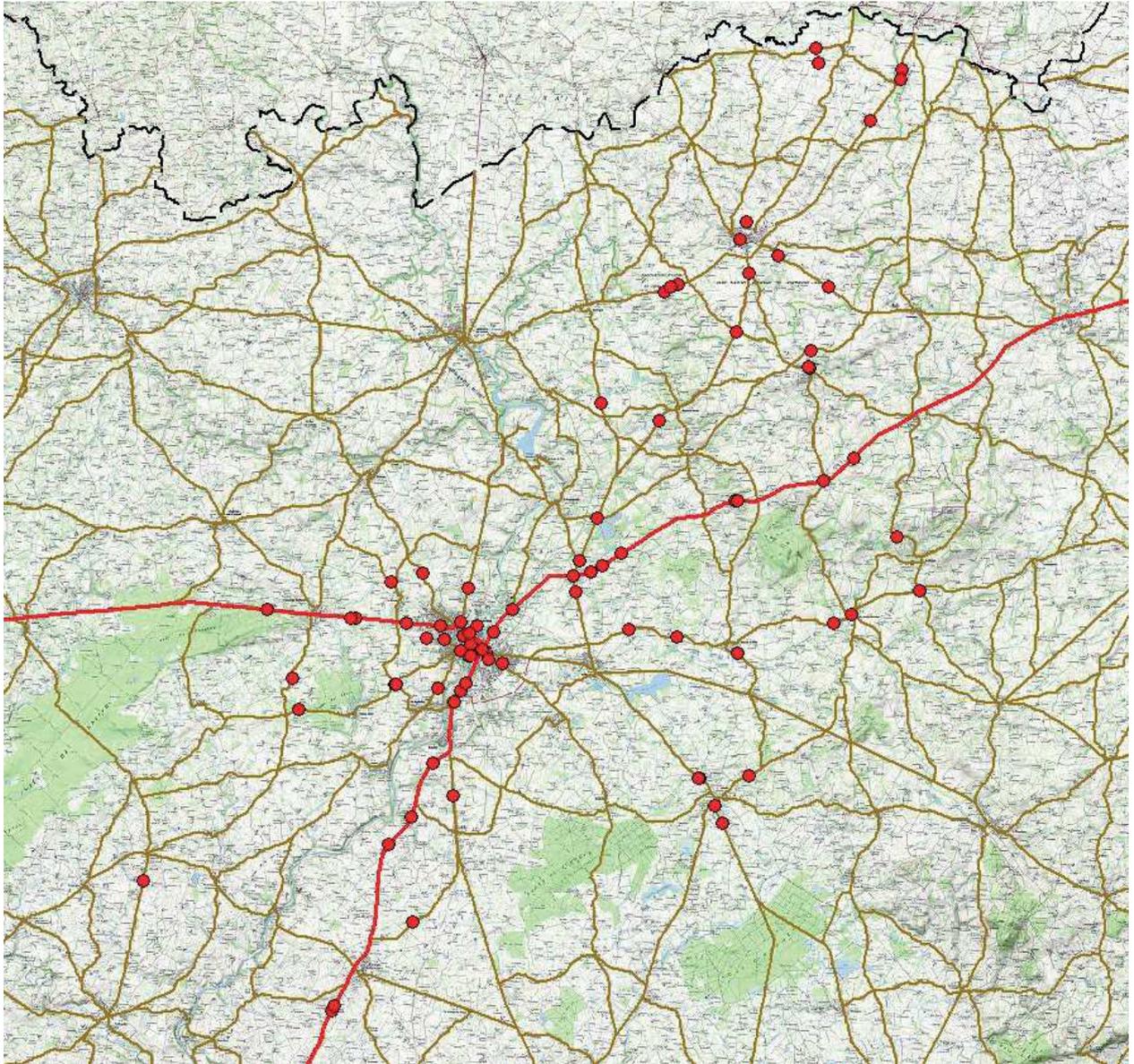
Accidentalité de la Communauté de communes Du Pays de Mayenne Période 2011/2015

Direction Départementale des Territoires de la Mayenne
rue Mac Donald – 53063 LAVAL CEDEX 9
SERBHA/SRC - mel : ddt-serbha-src@mayenne.gouv.fr Le 23/03/2016

[Retour sommaire](#)

[Retour sommaire annexes](#)

Carte des accidents corporels (2011/2015)



RESULTATS GLOBAUX	En agglo	Hors agglo	Total
Accidents corporels	27	56	83
Accidents mortels	1	13	14
Nombre de tués	1	14	15
Nombre de blessés hospitalisés (1)	24	60	84
Nombre de blessés légers (3)	5	9	14

FICHE DE SYNTHESE

Autoroutes : 0	RN : 22	RD : 50	VC : 6	Autres : 5
Longueur :		MJA :		

RESULTATS GLOBAUX	En aggro	Hors aggro	Total
Accidents corporels	27	56	83
Accidents mortels	1	13	14
Nombre de tués	1	14	15
Nombre de blessés hospitalisés (1)	24	60	84
Nombre de blessés légers (3)	5	9	14
Taux d'accident 1E8 Vh x km			
Taux de tués 1E8 Vh x km			
Tués / 100acc.			18.07
Tués + B.H. / 100acc.			119.28
Coût moyen d'un accident (k€)			341.74
Densité accidents / an / km			
Densité acc. mortels / an / km			

un tué = 1000.00 k€ un B.H. = 150.00 k€ un B.L. = 22.00 k€ Dégât mat. = 5.50 k€

COUT GLOBAL (Millions d'Euros) : 28.365	COUT PAR AN ET PAR KM (Millions d'Euros) :
---	--

REPARTITION DES ACCIDENTS :

Tracé en courbe : 27 En intersection : 18

PROFIL EN LONG	En pente	16	Sommet côte	5	Sur le plat	36	Bas de côte	2
SURF. GLISSANTE	Mouillée	18	Enneigée	0	Verglacée	1	Autres	0
INTEMPERIES	Pluie	13	Neige	0	Brouillard	3	Vent	0
NB VEH. / ACCIDENT	1 véhicule	36	2 véhicules	44	3 véhicules	3	4 véh. et +	0
TYPE DE COLLISION	Frontale	21	Par le côté	21	Arrière	1	En chaîne	1

LUMIERE Nuit ss ecl. : 10 Nuit écl. all. : 8 Nuit écl. non all. : 2 Aube/ Crép. : 4 Jour : 59

ACCIDENTS VEH. SEUL SANS PIET. Ss obst. fixe : 1 Avec obst. fixe : 20

Obst. Fixe	Nb Obst.	Tués	BH	BL
Mur	5	2	5	1
Glissière	1	0	2	0
Bordure	1	0	1	0
Arbre	2	0	2	0
Talus	12	1	13	2
Sign.	0	0	0	0
Poteau	1	1	0	0
Véhicule	0	0	0	0
Divers	1	1	0	0
TOTAL	23	5	23	3

Impliqués	Tués	BH	BL	Victimes
Bicyclette	0	3	0	3
Cyclo	1	9	0	10
Scooter	0	0	0	0
Moto	4	8	0	12
Voiturette	0	4	0	4
Automobile	10	50	12	72
PL + Bus	0	1	0	1
Piétons	0	8	2	10
Autres	0	1	0	1
TOTAL	15	84	14	113

PAR HEURE

Heure	Acci	Heure	Acci	Heure	Acci	Heure	Acci
0-1	1	6-7	2	12-13	2	18-19	8
1-2	1	7-8	4	13-14	7	19-20	4
2-3	0	8-9	4	14-15	7	20-21	3
3-4	0	9-10	4	15-16	5	21-22	2
4-5	2	10-11	4	16-17	8	22-23	1
5-6	0	11-12	2	17-18	8	23-24	4

PAR MOIS

Mois	Acci	Mois	Acci
Janv	4	Juil	9
Févr	4	Août	18
Mars	8	Sept	3
Avril	4	Oct	9
Mai	5	Nov	3
Juin	7	Déc	9

PAR ANNEE (2)

Année	Acci										
2011	24	2013	15	2015	7						
2012	20	2014	17								

PAR JOUR DE LA SEMAINE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi / VF	Dimanche / F
11	13	9	12	17	13	8

FICHE DE SYNTHÈSE en POURCENTAGES

NOMBRES TOTAUX ACCIDENTS : 83 TUES : 15 IMPLIQUES : 180

Autoroutes :	0.00%	RN :	26.51%	RD :	60.24%	VC :	7.23%	Autres :	6.02%
--------------	-------	------	--------	------	--------	------	-------	----------	-------

Mortels :	16.87%	Agglomération :	32.53%	En intersection :	21.69%
En courbe :	32.53%	Sur chaussée mouillée :	21.69%	De nuit :	24.10%

A un véhicule :	43.37%	A deux véhicules :	53.01%	A trois véhicules et + :	3.61%
Collision frontale :	25.30%	Collision par le côté :	25.30%	Colli. par l'arrière :	1.20%
Sortie chau. sans obstacle :	1.20%	Collision avec obst. :	27.71%	Tués sur obstacles (*) :	33.33%

Piétons (**):	5.56%	2R (**):	18.05%	VL (**):	71.43%	PL (**):	8.27%
Locaux :	75.19%	Non locaux :	18.05%	Etrangers :	1.50%	Divers :	0.00%

USAGERS PRESUMES RESPONSABLES ⁽¹⁾	Alcool. positive :	11.25%	Permis moins d'un an :	10.00%
---	--------------------	--------	------------------------	--------

REPARTITION DANS LE TEMPS :

PAR JOUR DE LA SEMAINE

Jour	Acci
Lundi	13.3
Mardi	15.7
Mercredi	10.8
Judi	14.5
Vendredi	20.5
Samedi / VF	15.7
Dimanche / Fête	9.6

PAR MOIS

Mois	Acci	Mois	Acci
Janv	4.8	Juil	10.8
Févr	4.8	Août	21.7
Mars	9.6	Sept	3.6
Avr	4.8	Oct	10.8
Mai	6	Nov	3.6
Juin	8.4	Déc	10.8

PAR ANNEE ⁽²⁾

Année	Acci	Année	Acci
2011	28.9		
2012	24.1		
2013	18.1		
2014	20.5		
2015	8.4		

Dépassement : 15.04% Tourne-à-gauche : 9.02%

ALCOOLEMIE :

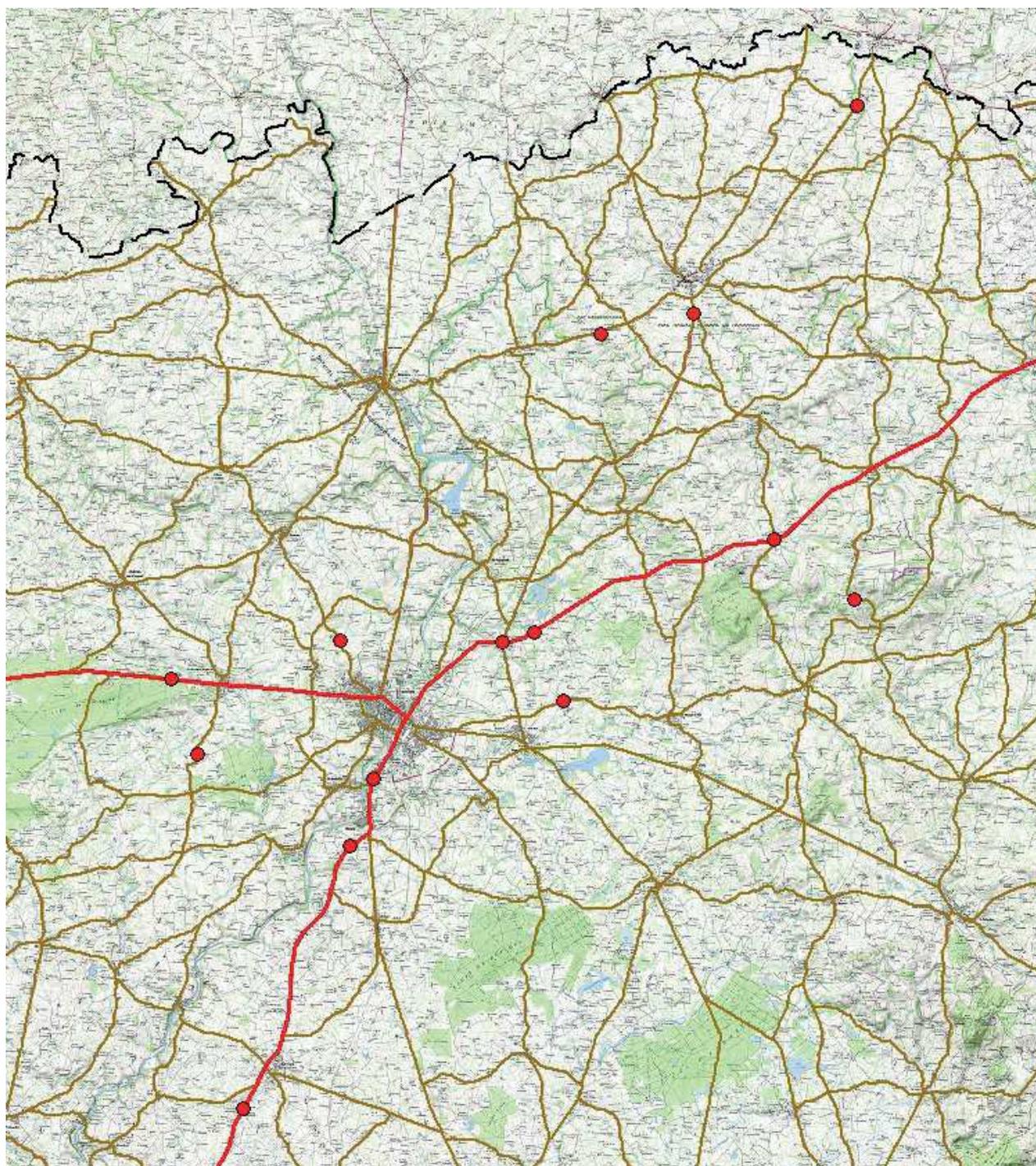
Nombre conducteurs concernés	133	100.00%			
Alcoolémie indéterminée	1	0.75%	Dépistage impossible	2	1.50%
Dépistage négatif	106	79.70%	Alcoolémie illégale	11	8.27%
Dépistage refusé	0	0.00%			

Nombre piétons concernés	10	100.00%			
Alcoolémie indéterminée	0	0.00%	Dépistage impossible	1	10.00%
Dépistage négatif	9	90.00%	Alcoolémie illégale	0	0.00%
Dépistage refusé	0	0.00%			

Nb d'accidents avec au moins un conducteur présentant une alcoolémie illégale :	11	13.25%
Nb d'accidents avec au moins un piéton présentant une alcoolémie illégale :	0	0.00%

Nb d'accid. avec au moins un conduct. ou un piéton présentant une alcool. illégale :	11	13.25%
--	----	--------

Carte des accidents mortels (2011/2015)



RESULTATS GLOBAUX	En agglo	Hors agglo	Total
Accidents corporels	1	13	14
Accidents mortels	1	13	14
Nombre de tués	1	14	15
Nombre de blessés hospitalisés (1)	0	7	7
Nombre de blessés légers (3)	0	4	4

ACCIDENTS PAR COMMUNES

	Commune	Accidents	Accidents mortels	Tués	Blessés	dont BH
53 147	MAYENNE	21	1	1	23	19
53 127	LASSAY-LES-CHATEAUX	9	1	1	12	11
53 216	SAINT-FRAIMBAULT-DE-PRIERES	6	2	2	6	6
53 116	LE HORPS	5	2	2	4	4
53 122	JUBLAINS	5	0	0	9	7
53 219	SAINT-GEORGES-BUTTAVENT	4	2	2	3	3
53 174	PARIGNE-SUR-BRAYE	4	1	1	4	3
53 263	THUBOEUF	3	1	1	2	2
53 144	MARCILLE-LA-VILLE	3	0	0	6	5
53 200	SAINT-BAUELLE	3	0	0	6	5
53 072	COMMER	3	0	0	3	3
53 008	ARON	2	1	2	1	1
53 146	MARTIGNE-SUR-MAYENNE	2	1	1	7	3
53 114	HARDANGES	2	1	1	1	1
53 051	CHAMPEON	2	0	0	3	3
53 160	MONTREUIL-POULAY	2	0	0	2	2
53 190	LE RIBAY	2	0	0	2	2
53 162	MOULAY	1	1	1	0	0
53 230	SAINT-JULIEN-DU-TERROUX	1	0	0	1	1
53 057	LA CHAPELLE-AU-RIBOUL	1	0	0	1	1
53 002	ALEXAIN	1	0	0	1	1
53 195	SACE	1	0	0	1	1
	Totaux	83	14	15	98	84

Les communes de Charchigné, Le Housseau-Brétignolles, Rennes-en-Grenouilles, Sainte-Marie-du-Bois, Belgeard,

La Bazoge-Montpinçon, Contest, Grazay, La Haie-Traversaine, Placé, Saint Germain d'Anxuren'ont enregistré aucun accident corporel durant la période 2011 / 2015

Comparaison de l'accidentologie CC/Département

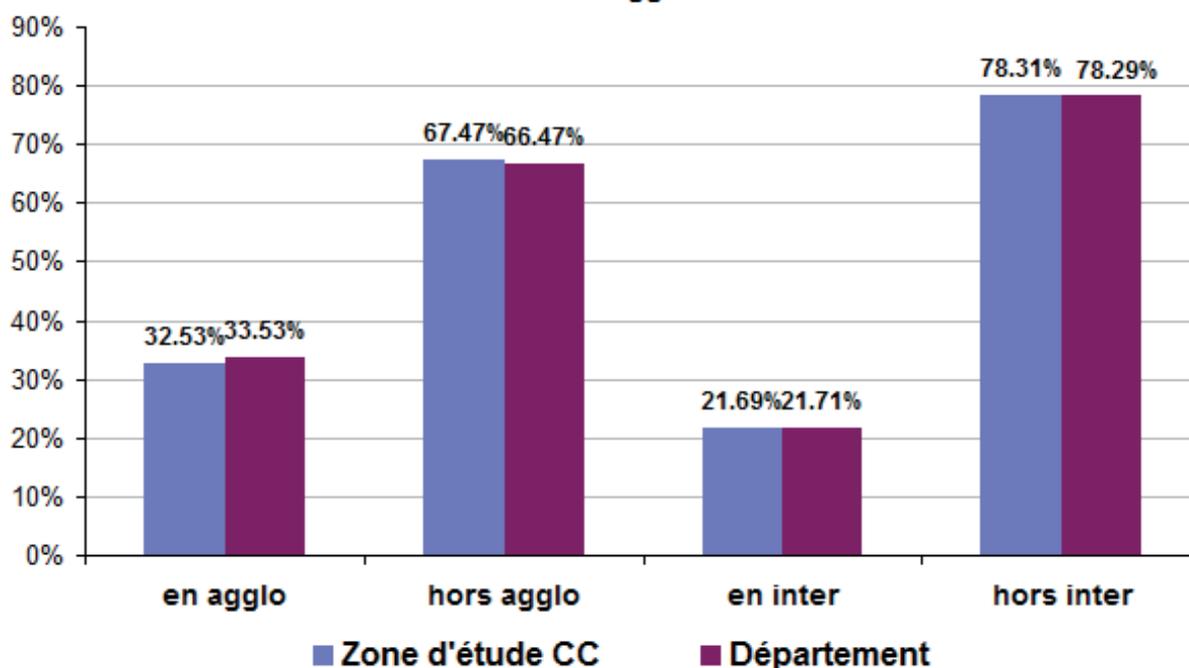
	accidents corporels	accidents mortels	tués	BH	BNH
Département	681	100	110	638	150
cc du Pays de Mayenne	83	14	15	84	14
% cc du Pays de Mayenne	12.19%	14.00%	13.64%	13.17%	9.33%

	POPULATION 2012	NB ACCIDENT	%
cc du Pays de Mayenne	37168	83	0.223
Département	307453	681	0.221

Le rapport du nombre d'accidents sur le nombre d'habitants exprimé en pourcentage

pour l'ensemble des communes considérées est de 0,223 contre 0,221 au niveau départemental, L'accidentologie sur la CC de Mayenne est sensiblement égale à la moyenne départementale ,

Taux d'accidents en-hors aggro et en-hors intersection



Accidents dans les agglomérations

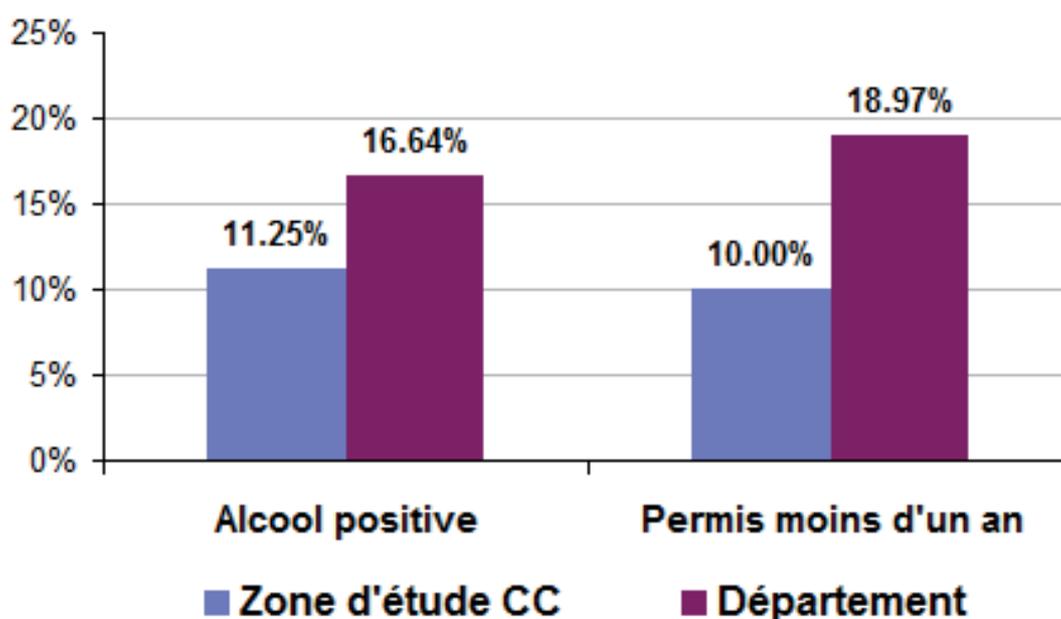
27 accidents sur 83 se sont produits en agglomération sur la zone d'étude soit 32,53%
Contre 33,53% sur le département de la Mayenne.

Accidents dans les intersections

18 accident sur 83 se sont produit en intersection sur la zone d'étude soit 21,69%
Contre 21,22% sur le département de la Mayenne.

Ce chiffre est équivalent à la moyenne départementale.

Usagers présumés responsables

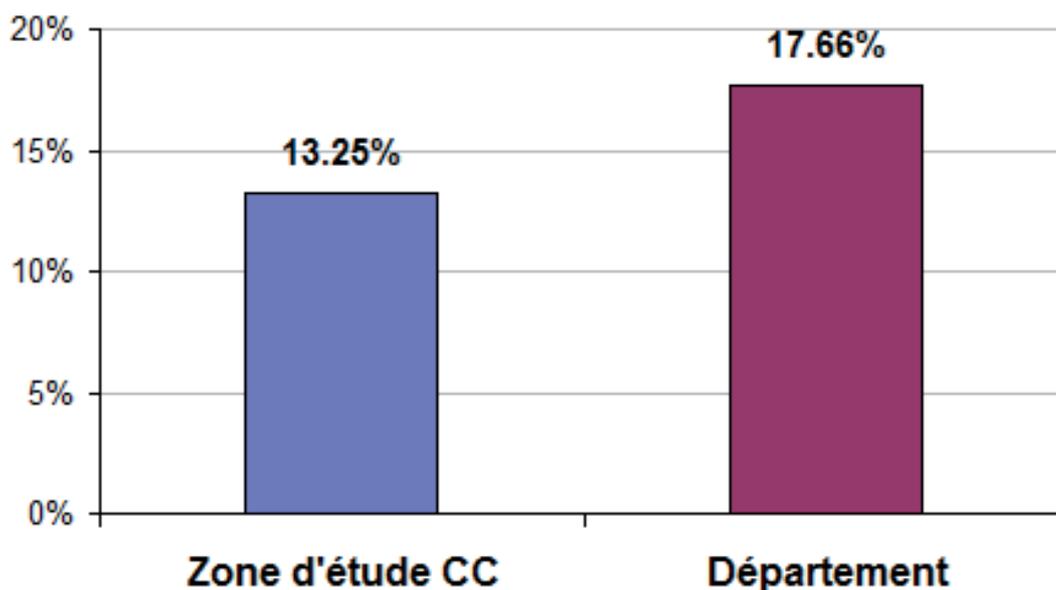


Usagers présumés responsables

La responsabilité présumée avec alcoolémie dans la zone d'étude est inférieure à la moyenne départementale,

10,00 % des présumés responsables possèdent leur permis depuis moins d'un an,

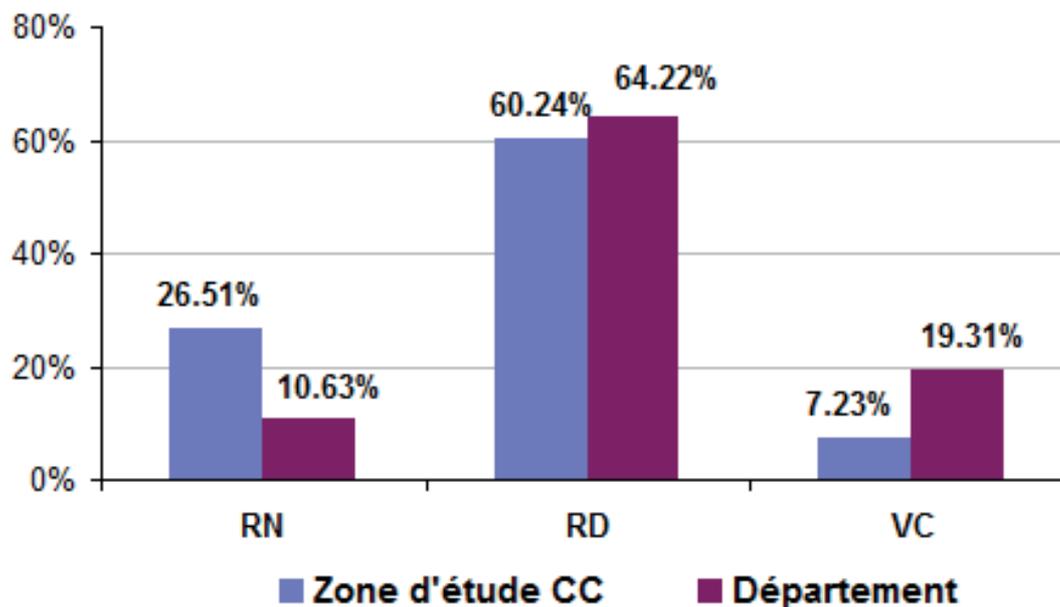
Taux d'accidents corporels avec au moins un conducteur ou piéton présentant une alcoolémie illégale



Alcoolémie

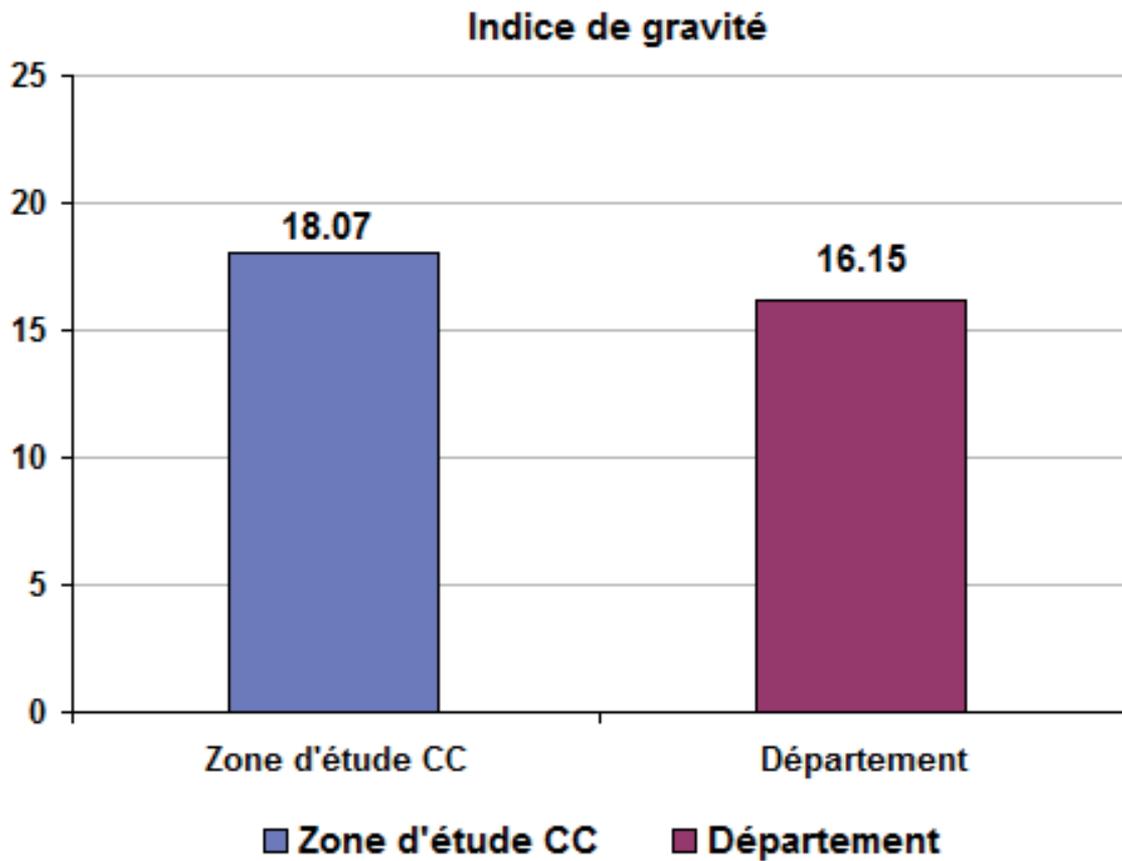
Le taux d'accidents corporels avec au moins un conducteur présentant une alcoolémie positive dans la zone d'étude est inférieur à la moyenne départementale,

Accidents par type de voies



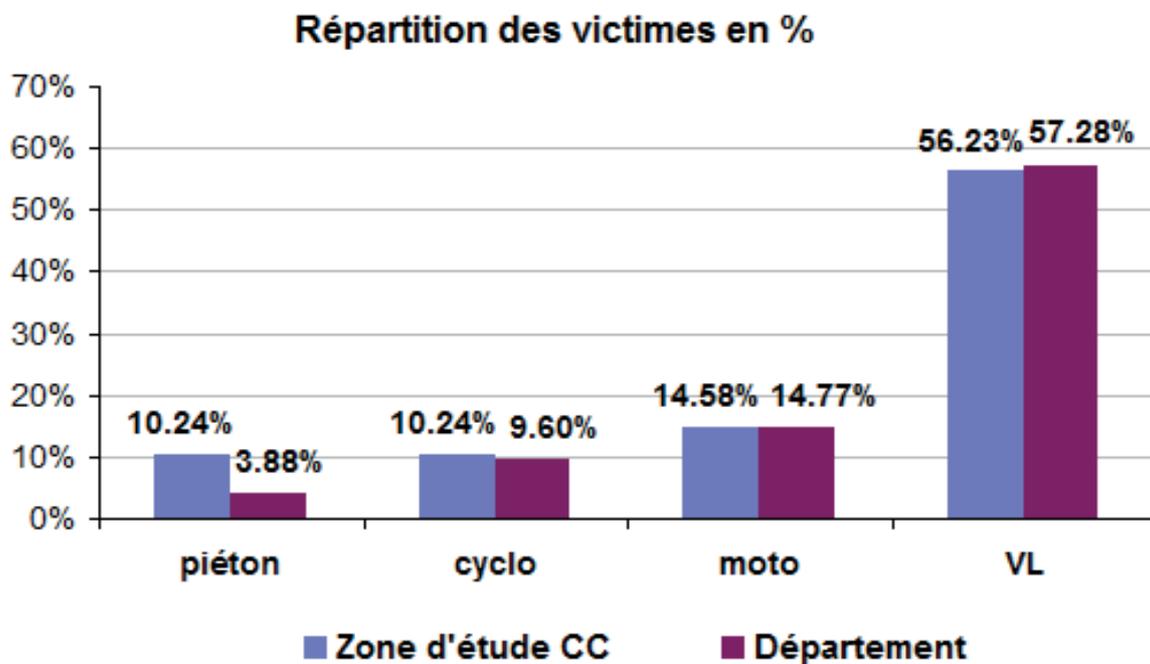
Localisation des accidents par type de voies

Le nombre d'accidents réparti en pourcentage par type de voies est majoritairement sur RD. La part des accidents sur RN est très largement supérieure à la part départementale.



Nombre de tués / Nombre d'accidents x 100

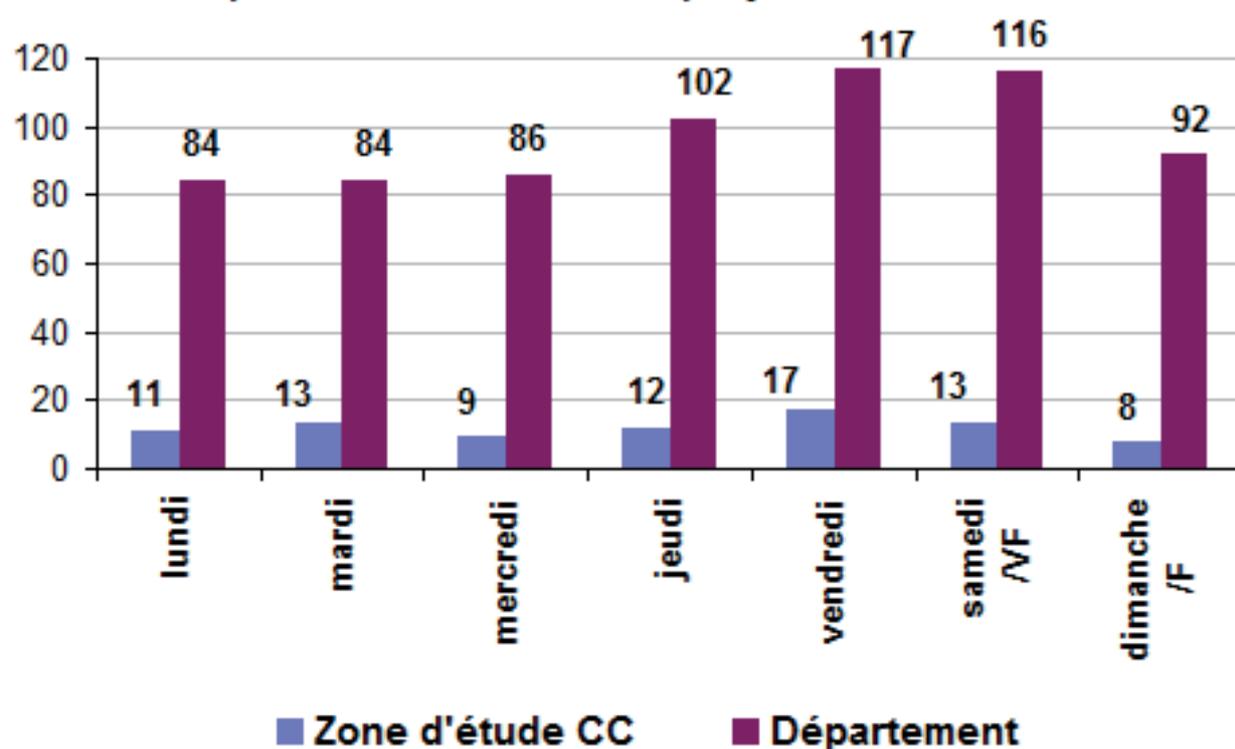
L'indicateur de gravité global de la zone d'étude est supérieur à celui du département,



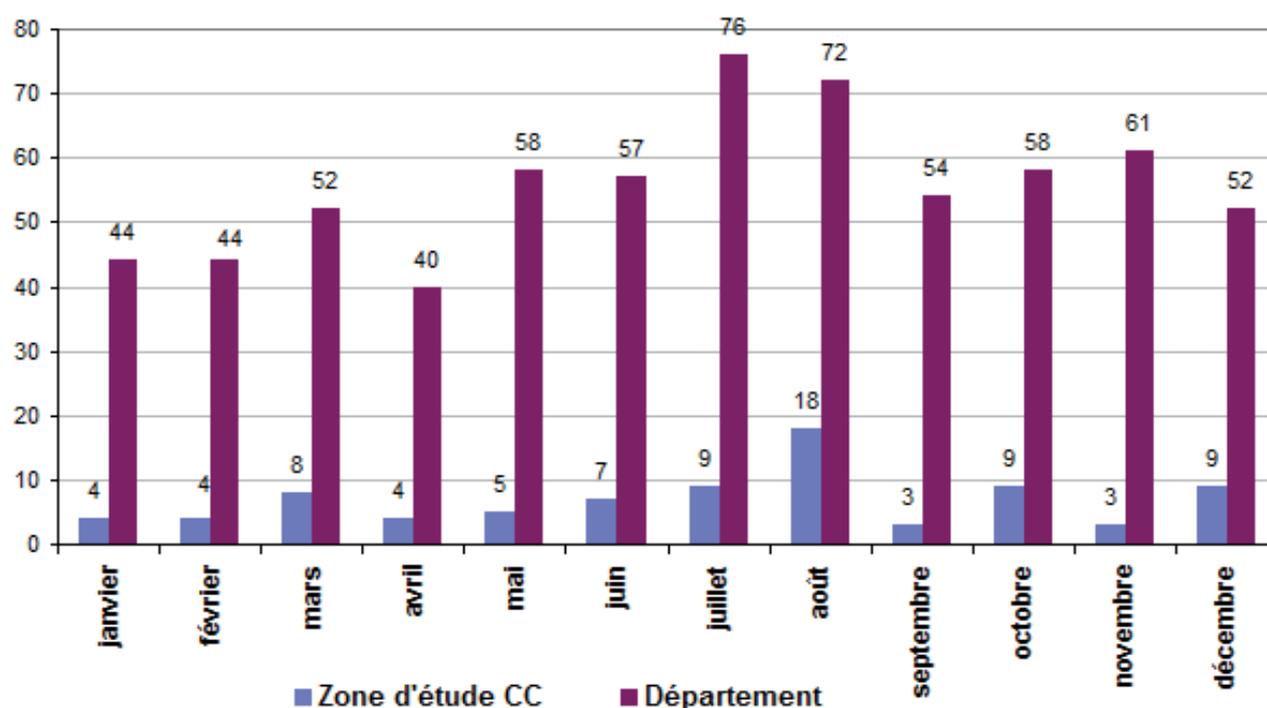
Catégories d'usagers impliqués

Les usagers vulnérables sont plus impliqués dans la zone d'étude que dans le département,

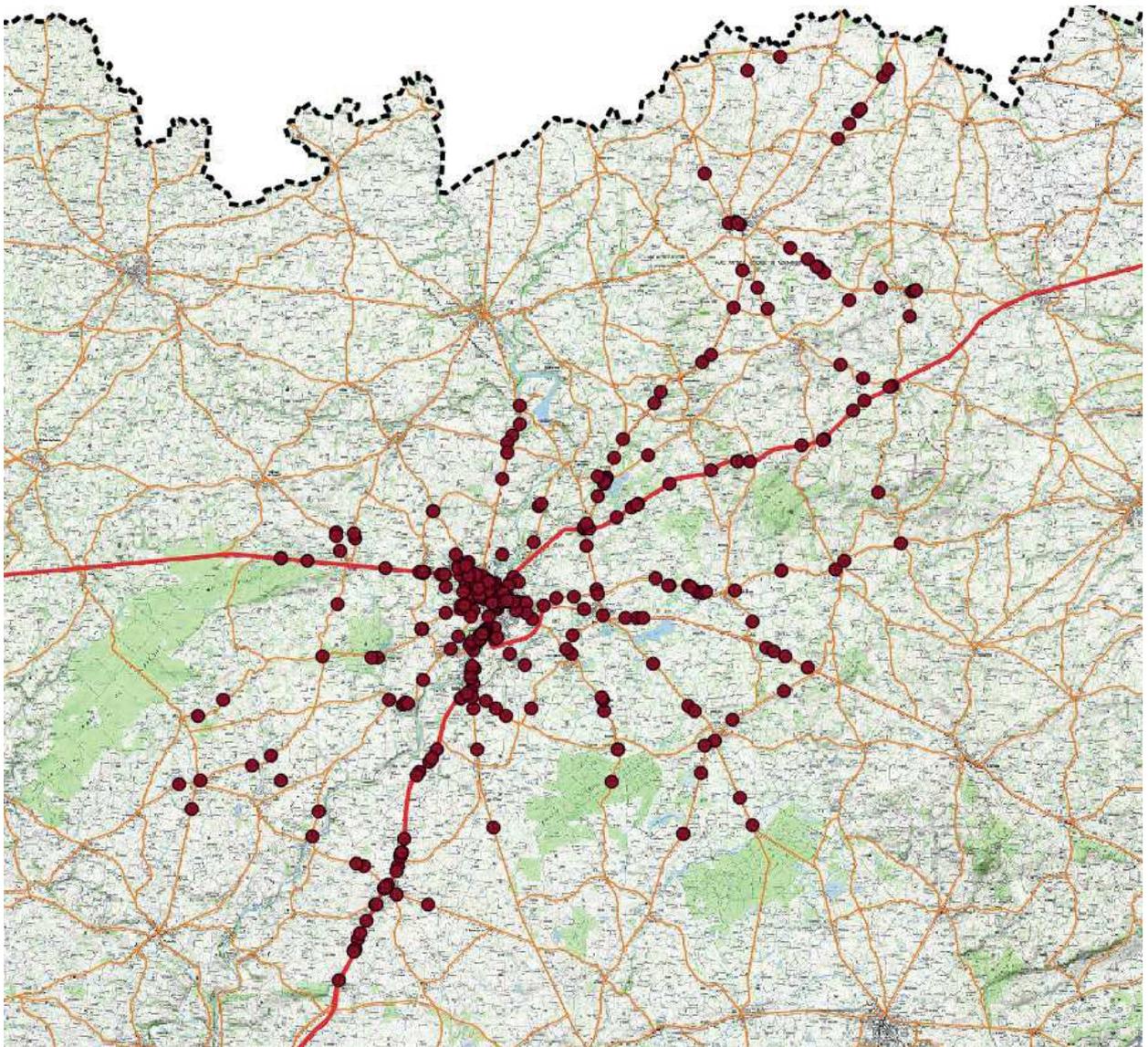
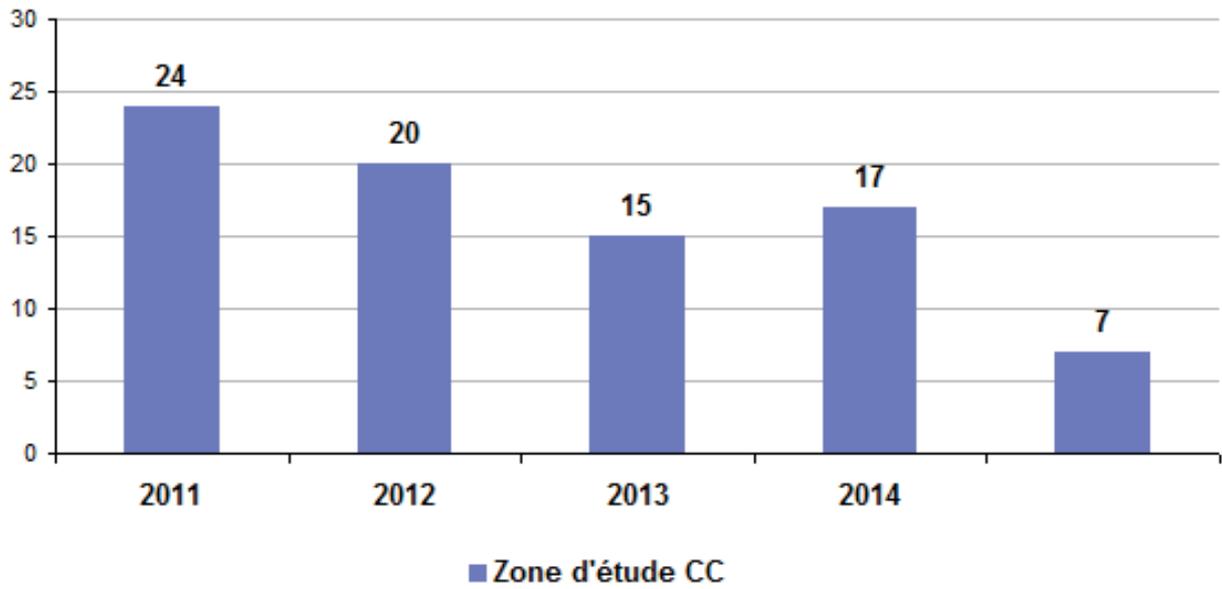
Répartition des accidents Nb par jour de la semaine



Répartition de l'accidentologie en Nb suivant les mois



Nombre d'accidents corporels par année



Carte des accidents matériels 2011-2015 (397 accidents)

[Retour sommaire](#)

[Retour sommaire annexes](#)

Annexe n° 8

Infractions et sanctions

Article L.480-1 du code de l'urbanisme

Les infractions (...) sont constatées par tous officiers ou agents de police judiciaire ainsi que par tous les fonctionnaires et agents de l'Etat et des collectivités publiques commissionnés à cet effet par le maire ou le ministre chargé de l'urbanisme suivant l'autorité dont ils relèvent et assermentés. Les procès-verbaux dressés par ces agents font foi jusqu'à preuve du contraire.

(...) Lorsque l'autorité administrative et, au cas où il est compétent pour délivrer les autorisations, le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent ont connaissance d'une infraction (...), ils sont tenus d'en faire dresser procès-verbal.

Copie du procès-verbal constatant une infraction est transmise sans délai au ministère public.

Toute association agréée de protection de l'environnement en application des dispositions de L. 141-1 du code de l'environnement peut exercer les droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne les faits constituant une infraction à l'alinéa 1er du présent article et portant un préjudice direct ou indirect aux intérêts collectifs qu'elle a pour objet de défendre.

La commune ainsi que l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme peuvent exercer les droits reconnus à la partie civile, en ce qui concerne les faits commis sur leur territoire et constituant une infraction à l'alinéa premier du présent article.

Article L. 480-4 du code de l'urbanisme

Le fait d'exécuter des travaux mentionnés aux articles [L. 421-1](#) à [L. 421-5](#) en méconnaissance des obligations imposées par les titres Ier à VII du présent livre et les règlements pris pour leur application ou en méconnaissance des prescriptions imposées par un permis de construire, de démolir ou d'aménager ou par la décision prise sur une déclaration préalable est puni d'une amende comprise entre 1 200 euros et un montant qui ne peut excéder, soit, dans le cas de construction d'une surface de plancher, une somme égale à 6000 euros par mètre carré de surface construite, démolie ou rendue inutilisable au sens de l'article [L. 430-2](#), soit, dans les autres cas, un montant de 300 000 euros. En cas de récidive, outre la peine d'amende ainsi définie un emprisonnement de six mois pourra être prononcé.

(...)

Annexe n° 9

Articles d'ordre public du code de l'urbanisme

Sont et demeurent applicables au territoire communal en présence d'un plan local d'urbanisme, pour tout projet (constructions ou installations soumise à autorisation ou déclaration au titre du code de l'urbanisme), les articles suivants :

- R. 111-2 : salubrité et sécurité publique
- R. 111-4 : conservation des sites archéologiques
- R. 111-26 : respect de l'environnement
- R. 111-27 : respect du patrimoine urbain, naturel et historique

Article R. 111-2 : Le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales s'il est de nature à porter atteinte à la salubrité ou à la sécurité publique du fait de sa situation, de ses caractéristiques, de son importance ou de son implantation à proximité d'autres installations

Article R. 111-4 : Le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales s'il est de nature, par sa localisation et ses caractéristiques, à compromettre la conservation ou la mise en valeur d'un site ou de vestiges archéologiques.

Article R. 111-26 : Le permis ou la décision prise sur la déclaration préalable doit respecter les préoccupations d'environnement définies aux articles L. 110-1 et L. 110-2 du code de l'environnement. Le projet peut n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si, par son importance, sa situation ou sa destination, il est de nature à avoir des conséquences dommageables pour l'environnement.

Article R. 111-27 : Le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions, par leur situation, leur architecture, leurs dimensions ou l'aspect extérieur des bâtiments ou ouvrages à édifier ou à modifier, sont de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales.